

Aujourd'hui

A3 AUTOCHTONES

L'atmosphère demeure tendue sur le territoire des Mohawks d'Oka, à quelques semaines du référendum qui doit décider de sa gestion.

A5 MALARTIC

Les fonds publics de certaines municipalités du Québec, notamment Malartic, en Abitibi, ont servi au financement du Parti libéral.

B1 FRANCOPHONIE

Tandis que le premier ministre Bourassa subit l'ire des Francophones, Brian Mulroney manifeste son appui au premier ministre Devine.

C1 DETTES

Les Canadiens consacrent 28 pour cent de leurs revenus disponibles au paiement de leurs dettes, faisant ainsi la cote d'alerte.

C8 ATTENTAT

L'explosion d'une voiture piégée devant un club de nuit de Naples fait cinq morts, dont deux membres de la Vie flotte américaine.

Sommaire

Annonces classées

immobilier B7 à B13
marchandises B13, B14
emplois B14
automobiles C9, C10
propositions d'affaires C2

Arts et spectacles

informations A8 à A18
horaires A12

Bandes dessinées B11

Décès C12

Economie C1 à C7

Editorial B2

Êtes-vous observateur? ... B7

Feuilleton B9

Horoscope B8

La Presse

des SIX-DOUZE B4

Le monde C8

Mots croisés C10

«Mot mystère» B15

Quoi faire C13, C14

Sports

Mots croisés 14

Rejean Tremblay 5

Tom Lapointe 6

Télévision A9

Tribune libre B2

La Garde côtière arraisonne le chalutier saint-pierrais

GILLES GAUTHIER
du bureau de La Presse
OTTAWA

Un chalutier provocateur venant de Saint-Pierre-et-Miquelon a été arraisonné hier après-midi par la Garde côtière dans les eaux territoriales canadiennes et forcé de se rendre à Saint-Jean de Terre-Neuve.

Six agents du ministère des Pêches et Océans ont grimpé sur le *Croix de Lorraine*, qui avait à son bord quatre personnalités politiques saint-pierraises et une équipe de la télévision française, en plus des 19 membres d'équipage.

«Des accusations seront bientôt portées», a

déclaré en fin d'après-midi hier le ministre des Pêches, Thomas Siddon, qui a obstinément refusé de répondre à toute question de la presse.

Le chalutier transportait le sénateur-maire Albert Pen, le député Gérard Grignon, le président du Conseil général de l'archipel, Marc Plantagenet, et le conseiller économique Victor Reux.

Ils ont affirmé dans un télégramme envoyé depuis le chalutier au président François Mitterrand et au premier ministre Jacques Chirac que les marins et eux-mêmes «étaient menacés dans leur droit et dans leur vie par la Garde côtière canadienne».

MM. Pen et Grignon avaient fait une grève

de la faim en février dernier pour attirer l'attention sur les problèmes des 6 300 habitants de l'archipel.

Le gouvernement français a, selon la préfecture de Saint-Pierre, demandé hier à son ambassade à Ottawa «de prendre toute disposition pour assurer la protection juridique des citoyens et des élus arraisonnés pour qu'ils subissent le moins de préjudice possible».

Les personnalités étaient montées à bord du navire mercredi avec l'intention avouée de créer un incident pour faire avancer les discussions franco-canadiennes sur les zones et les quotas de pêche.

Le ministre du Commerce extérieur, John

VOIR CHALUTIER EN A 2

Le Canadien affrontera les Bruins

Le Canadien a éliminé les Whalers de Hartford en remportant une victoire de 2-1 hier soir au Civic Center, grâce à deux buts de Stéphane Richer, réussis en première période. Le Canadien, qui a gagné la série quatre victoires contre deux, affrontera les Bruins lundi soir au Forum. **Tabloïd sports**



PHOTO ROBERT NADON, La Presse

La rue Bellechasse n'avait pas assisté à pareil trafic de civières et d'ambulances. En tout, 66 des 100 pensionnaires de la Résidence Robert-Cliche ont été conduits dans différents hôpitaux du nord-ouest de la ville à la suite de l'incendie d'hier.

Un foyer pour vieillards est la proie des flammes

Deux des 100 pensionnaires évacués meurent à l'hôpital

PAUL ROY

Deux femmes âgées ont péri hier après-midi dans un incendie qui a forcé l'évacuation des 100 pensionnaires de la Résidence Robert-Cliche, rue Bellechasse, dans le nord-est de la ville.

Les deux victimes, dont l'identité n'était pas connue hier soir, auraient succombé à des arrêts cardio-respiratoires causés par la fumée. Elles avaient été transportées d'urgence aux hôpitaux Santa Cabrini et Saint-Michel, respectivement.

En tout, 66 pensionnaires ont été conduits à bord d'une trentaine d'ambulances d'Urgence Santé dans différents hôpitaux des environs. Un de ces pensionnaires, également victime d'un arrêt cardio-respiratoire, reposait en soirée à l'hôpital Jean-Talon.

Les autres, en majorité, ont été transportés à l'hôpital pour y être

VOIR FOYER EN A 2

Les pirates libèrent un otage et réitèrent leurs revendications

d'après AFP, Reuter, UPI et AP
ALGER

Alors que les négociations avec les auteurs du détournement du Boeing koweïtien immobilisé à l'aéroport d'Alger avec 32 otages à bord se poursuivaient hier soir et que «des efforts étaient consentis» par les pirates comme par le Koweït, selon l'agence algérienne APS, un otage, de nationalité koweïtienne, a été libéré.

Toutefois, alors qu'une source proche des médiateurs algériens, avait annoncé que «les efforts étaient consentis par les pirates comme par le Koweït, et que les négociations reprenaient d'une manière intensive», un passager du Boeing détourné a contacté hier après-midi la tour de contrôle de l'aéroport d'Alger pour réitérer l'exigence des pirates de l'air et faire part de leur volonté d'obtenir satisfaction «faute de quoi ils nous tueront tous».

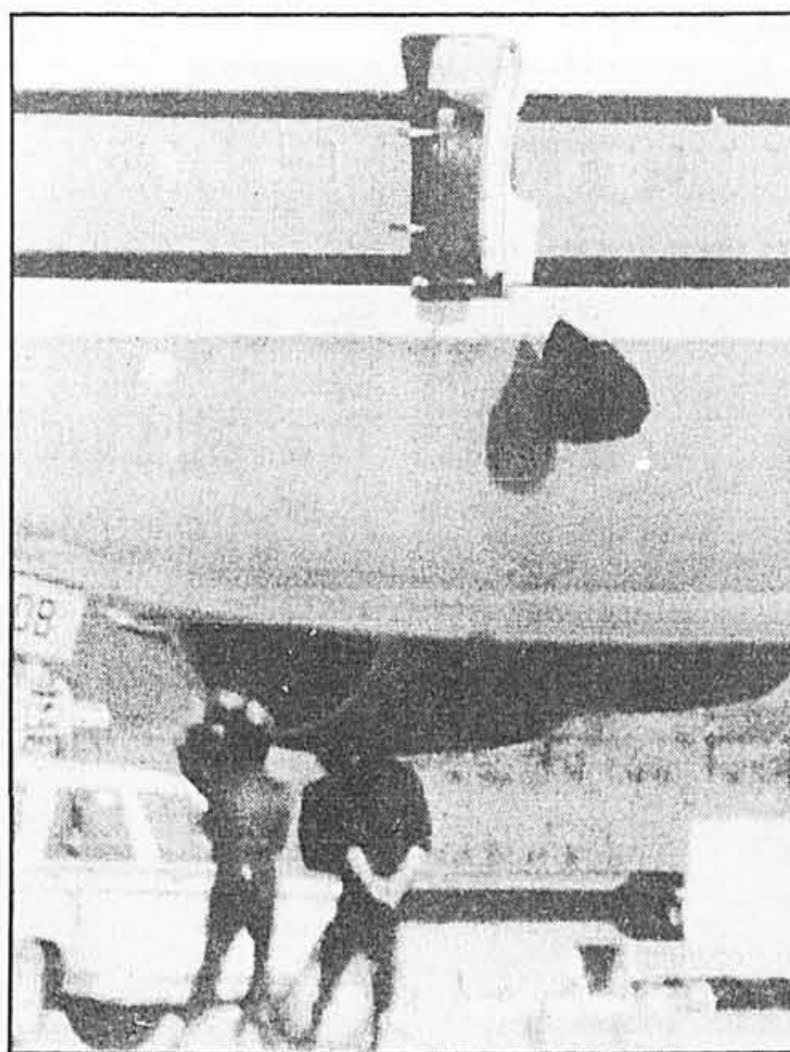
À ce sujet, en fin de soirée, les auteurs du détournement ont diffusé un communiqué dans lequel ils réaffirmaient leurs exigences, à savoir la libération de 17 membres du Jihad islamique détenus

au Koweït. Dans ce texte, transmis en arabe par radio à la tour de contrôle et capté par les journalistes, les pirates de l'air déclarent qu'ils ne sont pas «des bandits de grand chemin». «Quand les avions américains survolent la Méditerranée ou quand l'aviation israélienne effectue des bombardements, la presse mondiale ne trouve rien à redire», déclarent notamment les pirates de l'air.

Mais l'agence algérienne APS a précisé, par la suite, que «le processus des négociations s'était accéléré» et a affirmé, par ailleurs, qu'un accord de principe avait été conclu entre les médiateurs algériens et les pirates pour qu'un ou deux travailleurs des équipes d'entretien de l'aéroport montent à bord pour le nettoyer. «Ce n'est pas peu, parce que l'avion est resté sans nettoyage depuis dix jours. Le fait que les autorités algériennes aient obtenu cela est un pas positif», a précisé une source proche des médiateurs algériens.

Auparavant, un médecin était monté dans l'avion et avait déclaré que la dizaine de personnes qu'il a examinées «sont en très bonne santé» et qu'il leur a prescrit des médicaments de pratique

VOIR PIRATES EN A 2



PHOTOLASER REUTERS

Signe encourageant selon l'agence de presse algérienne APS, les pirates ont accepté hier qu'un couple de préposés à l'entretien de l'aéroport d'Alger montent à bord pour nettoyer le Boeing.

Wall Street chute de 101 points

RICHARD DUPAUL

L'annonce d'une nette aggravation en février du déficit commercial des États-Unis a semé le désarroi sur les marchés financiers hier, provoquant la dégringolade de la Bourse de New York, qui a perdu 101 points.

C'est la cinquième baisse en importance enregistrée à Wall Street depuis le krach du 19 octobre.

Comme d'habitude, l'onde de choc n'a pas épargné le Canada, quoique le résultat final ait été moins désastreux. La Bourse de Toronto et la Bourse de Montréal ont terminé la journée en baisse de 54 points et 35 points respectivement.

La nouvelle de ce déficit, qui a atteint \$ 13,8 milliards US contre \$ 12,4 milliards US en janvier, est sortie en

VOIR POINTS EN A 2



AU TRUST GÉNÉRAL
VOUS N'ATTENDEZ PAS APRÈS LE SERVICE, C'EST LE SERVICE QUI VOUS ATTEND.

DÉPÔTS GARANTIS

9 3/4%
5 ANS
INTERÊT ANNUEL

9 1/4% 3 ANS INTERÊT ANNUEL
8 1/2% 1 AN INTERÊT ANNUEL

FONDS DE PLACEMENT

Quel que soit le comportement boursier, ou le mouvement des taux d'intérêt, nous avons un ou plusieurs fonds de placement pour répondre à vos objectifs financiers.

BÉNÉFICES PLUS

le summum des comptes épargne-chèques
Taux d'intérêt progressifs jusqu'à **8 13%**

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES

à partir de **9 1/4%**

Avail, Place du Carrefour 682-3200
Pointe-Claire, 955, boul. St-Jean 694-5670
Ville Mont-Royal, Centre Rockland 341-1414
Ottawa, 1, Vincent d'Indy 739-3265
MTU/University, 1100, University 871-7200
MTU/Place Ville-Marie, 100, Place Ville-Marie 861-8383
Galerie des Boutiques 861-8383
Boul. Gouin Ouest (angle Lachapelle) 745-1515
Anjou, Place d'Anjou 355-4780
LaSalle, Carrefour Angrignon 366-0730
Brossard, Place Portobello 456-2500
St-Lambert, 299, St-Wilfrid-Laurier 366-9666
Hall, 120, Promenade du Portage 771-3227
Taux sujets à confirmation

ENRICHISSEZ VOS PLACEMENTS!

TRUST GÉNÉRAL

SUITE DE LA UNE

CHALUTIER

La Garde côtière arraisonne le chalutier saint-pierrais

Crosbie, qui défend les intérêts de Terre-Neuve au cabinet, a déclaré que «ce navire viole nos lois» et «son équipage pêche sans permis».

Cette opération visant à «créer une tension et des difficultés» est selon M. Crosbie «particulièrement dangereuse», ayant été selon lui mise sur pied parce qu'il y a une élection présidentielle en France.

M. Crosbie ajoute que le Canada «ne s'engagera pas dans une action de provocation ou une querelle verbale avec la France et Saint-Pierre-et-Miquelon».

Les partis d'opposition libéral et néo-démocrate ont demandé au gouvernement de faire preuve de fermeté.

Le député Nelson Riis du NPD a dit que la France fait un geste de provocation internationale des plus sérieux. Il a demandé que le gouvernement convoque l'ambassadeur de France et lui fasse savoir qu'il pourrait mettre fin à toute discussion sur l'achat de sous-marins nucléaires français «si on continue d'agir de cette façon».

M. Crosbie dit également que 5 000 pêcheurs de Terre-Neuve sont touchés par les prises exagérées des Français dans la zone disputée comparativement à 175 à Saint-Pierre-et-Miquelon.

Il ajoute que les usines de transformation de la côte méridionale de Terre-Neuve fonctionnent à 35 p. cent de leur capacité tout au plus.

Il dit sympathiser avec les pêcheurs de sa province et avec ceux de Saint-Pierre. «Mais ces derniers, ajoute-t-il, se querellent en fait avec leur propre gouvernement», qui ne veut pas selon lui se montrer raisonnable dans les discussions entre les deux pays.

M. Crosbie a aussi déclaré à la Chambre des communes que le Canada avait offert des quotas aux pêcheurs saint-pierrais et métropolitains à la condition que la France accepte de soumettre le différend territorial à un arbitrage international. La France a refusé, ajoute-t-il. Il a aussi expliqué que le Canada s'oppose à tout arbitrage sur les quotas dans les eaux canadiennes.

Selon M. Crosbie, il y a eu des discussions entre les deux pays depuis trois ou quatre semaines sur la possibilité de faire appel à un médiateur pour rapprocher les deux parties.

On disait hier que les négociateurs des deux pays se rencontreraient au début de la semaine prochaine.

Ce nouvel incident survient alors que des discussions bilatérales se poursuivent sur plusieurs dossiers: achat de dix à 12 sous-marins nucléaires par le Canada au coût de \$5 milliards et d'une

flotte d'avions Airbus 320 par Air Canada, acquisitions par la France de CL-215 de Canadair, contrats de sous-traitance d'Airbus à cette dernière, etc.

La querelle s'envenime à un moment où le poste d'ambassadeur du Canada à Paris est occupé, M. Lucien Bouchard l'ayant quitté pour se joindre au cabinet Mulroney. □

FOYER

Un foyer pour vieillards est la proie des flammes

hébergés temporairement ou pour y subir une évaluation, a indiqué hier M. Antony Dimonte, d'Urgence Santé. L'hôpital Bellechasse a ainsi accueilli 55 patients.

Pour Zwafar Jeeroburkhan, préposé aux pensionnaires à la Résidence Robert-Cliche, tout s'est déroulé très vite: «Rapidement, la fumée est devenue très dense, a-t-il raconté à La Presse. J'ai commencé à descendre des gens par les escaliers. En tout, j'en ai évacué trois, dont une femme qui ne cessait de crier... Les exercices de feu qu'on avait tenus nous ont aidés.»

Pierre Costo, un autre préposé aux pensionnaires, dit pour sa part avoir évacué trois personnes en plus d'avoir collaboré à d'autres évacuations. «Je me suis senti mal tout le temps, a-t-il confié. La fumée m'empêchait d'avancer, je n'aurais jamais cru que c'était comme ça. En plus, certains patients ici sont assez confus. Mais heureusement, tout le monde s'aidait.»

Michel Bourque, directeur général de l'institution, a d'ailleurs loué l'efficacité de tous ceux qui ont participé à l'évacuation, autant celle de la trentaine d'employés présents au moment de l'incendie que celle des 75 pompiers qui ont répondu aux trois alertes. «Tout s'est fait en une quinzaine de minutes», a-t-il précisé.

De son côté, Antony Dimonte a souligné qu'Urgence Santé, dont la trentaine de véhicules se faufilaient tous feux allumés entre les camions de pompiers et les voitures de la police, n'avait pas participé à une aussi importante opération depuis l'explosion à la Gare centrale, en 1984.

L'incendie, qui a débuté vers 13 h 30 dans une chambre du rez-de-chaussée, à l'arrière de la bâtisse de trois étages, a rapidement été maîtrisé par les pompiers sous la direction du chef de district André Desjardins. Les dommages ne semblent pas très importants et l'on n'écarterait pas hier l'hypothèse que certains patients puissent réintégrer les lieux en soirée.

Le chef Desjardins ignorait toujours hier les causes de cet incendie. Mais il n'écarterait pas la possibilité d'un feu allumé par une cigarette.

«Les patients du rez-de-chaussée sont les plus autonomes et certains d'entre eux fument», a confirmé le directeur général Michel Bourque.

Quelques dizaines de curieux ont assisté à l'imposant va-et-vient qui s'est déroulé durant une bonne partie de l'après-midi, rue Bellechasse. Certains ont notamment pu observer les médecins d'Urgence Santé administrant des massages cardiaques aux pensionnaires victimes d'arrêts cardio-respiratoires.

Construite en 1980, la Résidence Robert-Cliche a ouvert ses portes en 1982. Ses 100 pensionnaires sont des personnes dites en perte d'autonomie. L'âge moyen y est de 83 ans. □

PIRATES

Les pirates libèrent un otage et réitèrent leurs revendications

courante qui leur seraient bientôt fournis. Le médecin a précisé qu'il n'était pas inquiet, et que les passagers lui avaient paru las et fatigués mais qu'ils n'avaient pas les mains liées et «ne présentaient aucun signe de violence corporelle

Entre-temps, une organisation

d'opposants au gouvernement iranien, les Moudjahidine, a affirmé que le détournement du Boeing a été organisé à Téhéran et que les pirates de l'air ont reçu du renfort (en hommes et en munitions) pendant que l'avion était sur l'aéroport iranien de Meched. Leurs accusations interviennent après celles, similaires, du chef de l'Organisation de Libération de la Palestine Yasser Arafat et de l'ancien président iranien en exil en France, Abdol Hassan Bani Sadr. Le gouvernement iranien a cependant démenti être mêlé au détournement du gouvernement koweïtien.

D'autre part, deux parlementaires américains ont demandé au secrétaire d'État George Shultz d'intervenir auprès d'Alger pour souligner la possibilité de la présence à bord du Boeing koweïtien détourné d'un pirate de l'air, Imad Mughnieh, qui serait impliqué dans l'enlèvement d'otages occidentaux à Beyrouth. Les deux membres du Congrès se sont référés à des informations parues dans la presse koweïtienne qui, sur la foi de témoignages de passagers libérés, avait affirmé que Mughnieh était monté à bord de l'appareil à Mashhad (Iran).

Imad Mughnieh, soupçonné d'être le chef des pirates de l'air du Boeing koweïtien, a été le chef des services de sécurité de la branche libanaise du Hezbollah pro-iranien, avant son départ il y a un an pour Téhéran, selon des sources concordantes. Comme de nombreux jeunes de sa génération, il s'engage aux côtés de la Révolution palestinienne lorsque la guerre éclate au Liban en 1975 et fait partie des services de sécurité de l'OLP dirigés par Abou Iyad (Salah Khalaf).

Lorsque les combattants palestiniens quittent le Liban, en août 1982, il adhère au parti ad-Dawa, la plus ancienne formation intégriste fondée en Irak par Cheikh Baker Sadr, assassiné en 1980. Il se rapproche de Cheikh Mohammad Hussein Fadlallah, guide spirituel du Hezbollah. Alors que le Hezbollah se développe sous la supervision de l'hodjatoleislam Ali Akbar Mohtachemi, ambassadeur d'Iran en Syrie et aujourd'hui ministre de l'Intérieur à Téhéran, Mughnieh prend en charge le service de sécurité du Hezbollah qui devient l'une des plus redoutables milices libanaises.

Son nom apparaît pour la première fois en 1984, lorsqu'il est accusé d'avoir organisé l'enlèvement des otages occidentaux détenus par le Jihad islamique et aussi, d'avoir mis au point, en octobre 1983, les attentats sanglants contre les positions des forces françaises et américaines stationnées à Beyrouth. Selon des sources bien informées, Moustapha Youssef Badreddine, détenteur d'un faux passeport libanais au nom d'Elias Fouad Saab, condamné à mort au Koweït en 1984 pour une série d'attentats commis dans ce pays, est son beau-frère ou son neveu.

Le nom d'Imad Mughnieh a également été mêlé au détournement sur Beyrouth du Boeing de la compagnie américaine TWA en juin 1985. Contrairement à certaines informations, il ne faisait pas partie des pirates de l'air, mais se trouvait souvent à l'aéroport de Beyrouth durant les 17 jours de ce détournement. Il y a un an, Imad Mughnieh quittait Beyrouth avec sa famille pour s'installer à Téhéran où il est devenu le représentant de la branche libanaise du Hezbollah. □

POINTS

Wall Street chute de 101 points

début de matinée. Son impact a été d'autant plus foudroyant que personne ne s'attendait à des résultats aussi décevants. Aussitôt, le dollar US s'est effondré par rapport aux autres devises — malgré l'effort de sauvetage orga-

nisé par les banques centrales du «Groupe des Sept».

Les analystes avaient pourtant bon espoir que l'économie américaine profite du faible niveau historique du dollar par rapport aux devises japonaises et allemandes pour relancer ses ventes à l'étranger. Cependant les chiffres compilés pour le mois de février donnent un portrait très différent. Alors que le niveau des exportations a augmenté de 5,5 p. cent (à \$23,56 milliards US), les importations ont bondi de 7,5 p. cent (à \$37,9 milliards US).

Le consensus actuel veut que l'économie américaine soit surchauffée. Des économistes souhaitent que le gouvernement Reagan intervienne pour ralentir l'activité économique afin de diminuer l'appétit des Américains pour les biens étrangers. L'un des moyens préconisés est d'augmenter les taux d'intérêt, ce que craignent au plus haut point les investisseurs boursiers.

Le dollar US a perdu en quelques minutes près de 3 p. cent par rapport au yen (à 123 yens) et de 2 p. cent vis-à-vis du mark allemand (à 1,66 mark).

La chute du dollar survient au lendemain même où les sept principaux pays industrialisés (États-Unis, Japon, Canada, France, Grande-Bretagne, Italie et RFA) ont réaffirmé leur volonté de maintenir la stabilité des taux de change.

La bonne nouvelle dans tout cela, c'est que les pays industrialisés ont respecté leur engagement. Toutes les banques centrales, incluant la Banque du Canada, ont procédé tout au long de la journée à des achats massifs du billet vert pour enrayer sa glissade. Selon les agents de change, n'eût été de cette intervention concertée, le dollar aurait cafouillé encore plus.

Malgré la violente réaction des marchés, les responsables des grands pays industriels ont déclaré que le déficit commercial américain de février n'était pas significatif et que le commerce extérieur était sur la voie de l'amélioration. «Il ne faut pas accorder trop d'importance aux données mensuelles», a dit le secrétaire américain du Trésor, James Baker. Ce dernier estime que les États-Unis devraient connaître une amélioration dès cette année de leurs échanges commerciaux.

Il y a tout de même une bonne nouvelle pour le Canada. Selon les statistiques américaines, les exportations des industries canadiennes vers les États-Unis ont dépassé le niveau de nos importations de \$1,46 milliard. C'est une augmentation importante par rapport au mois de janvier, alors que le surplus commercial canadien a atteint \$1,12 milliard US.

Wall Street a accusé le coup du déficit des les premières transactions et l'indice des industrielles Dow Jones perdait 45 points 15 minutes après l'ouverture de la séance.

Les cours se sont mis à dégringoler en après-midi dès que le «Dow» a franchi le cap des 50 points de baisse, le niveau auquel se déclenchent les ordres de vente informatisés. Les autorités de la Bourse de New York ont évité le pire en demandant aux courtiers de «débrancher» leurs ordinateurs, pour ne pas recréer le scénario du Lundi noir. En fin de séance, la perte du Dow Jones s'élevait à 4,8 p. cent par rapport à la veille pour atteindre 2 005,64 points.

Du côté de la Bourse de Toronto et de la Bourse de Montréal, les baisses sont moins prononcées, soient de 1,6 et 2,1 p. cent respectivement.

Tous les secteurs boursiers, sauf celui des transports (en hausse de 3 p. cent), ont clôturé en baisse à Toronto. Les secteurs des pétrolières, des compagnies de produits de consommations, des industrielles ont reculé de plus de 2 p. cent chacun. Le groupe des banques et celui des minières ont régressé de 1 p. cent. □



Des autobus et des fauteuils ont rapidement été acheminés pour transporter les pensionnaires évacués du Foyer de la rue Bellechasse.

PHOTO ROBERT NADON, La Presse

La transat Québec St-Malo annulée faute de fonds

Presse Canadienne QUÉBEC

■ Stupéfaction et consternation, hier, dans le monde de la voile. Dans un geste surprise, Voile internationale Québec a annoncé qu'il n'y aura pas de réédition de la transat Québec Saint-Malo, au mois d'août, parce que les gouvernements hésitent à injecter un montant de \$250 000 dans cet événement dont les retombées économiques étaient estimées à plus de \$10 millions par Tourisme Canada.

Le président de Voile internationale Québec, Jean-Paul Massé, et le directeur général de la Transat 1988, André Langlois, sont catégoriques: la décision est irrévocable... «à moins que, demain matin, le ministre nous appelle et nous donne l'appui dont nous

avons besoin, c'est-à-dire \$250 000». A ce moment-là, le conseil d'administration se réunirait et prendrait une décision. Quant à MM. Massé et Langlois, ils indiquent qu'ils seraient prêts à continuer.

«Il ne faudrait pas que ça se fasse dans trois semaines; nous autres, on compte les heures maintenant. Ce n'est quand même pas une épluchette de blé d'Inde qu'on organisait depuis trois ans».

Depuis 1985, un montant de \$180 000 a été investi dans l'organisation de la transat Québec Saint-Malo, dont le départ devait se donner devant Québec, le 21 août. Une première course transatlantique à la voile, dans le sens Amérique Europe, s'était déroulée en août 1984 et s'était avérée un succès sur toute la ligne.

Clanton est mort sur la chaise électrique

UPI RICHMOND, VIRGINIE

■ Earl Clanton Jr, condamné à la chaise électrique pour le meurtre d'une bibliothécaire commis en 1980, a été exécuté à 23 heures hier, la demande de clémence soumise par ses avocats ayant été rejetée à la dernière minute par le gouverneur Gerald Baliles.

Clanton, qui était âgé de 33 ans, avait été reconnu coupable du meurtre de Wilhelmina Smith, 38 ans, qui avait été retrouvée sans vie dans son ap-

partement, le visage percé de coups de couteau et une ceinture autour du cou.

L'exécution a été observée par dix témoins, dont quatre journalistes. Terri Walker, reporter du Virginia News Network, a déclaré par la suite que voir Clanton mourir de cette façon lui avait été très pénible. «J'espère ne jamais plus avoir à assister à une scène aussi horrible», a-t-elle dit.

Clanton est la septième personne à être exécutée en Virginie et la 98^e aux États-Unis depuis le rétablissement de la peine de mort par la Cour suprême, en 1976.

Travail Québec harcèle une assistée sociale parce qu'elle couche à l'occasion avec le même homme

■ Jacinthe Caron, assistée sociale, divorcée et mère de trois enfants, est coupable de coucher, à l'occasion, avec un homme, toujours le même. Si elle était lesbienne ou couchait avec plusieurs hommes, aucun ne serait soupçonné de vivre maritalement avec elle pour l'avoir secourue financièrement.

Floppée de la porte-parole de l'opposition en matière de main-d'œuvre et de sécurité du revenu, Mme Louise Harel, et de son procureur, Me Jean Desjardins, Mme Caron, de Saint-Jean-de-la-Lande, dans le Témiscouata, a dénoncé, hier au cours d'une conférence de presse tenue à l'hôtel du Parlement, le harcèlement dont elle est victime depuis 18 mois de la part de diverses instances, notamment du Centre Travail-Québec de sa région.

La députée péquiste de Maison-Neuve en appelle au ministre de la Main-d'œuvre et de la Sécurité du revenu pour qu'il fasse cesser cette situation. «J'attends de M. Paradis une manifestation claire de désaveu contre l'usage de contrôles qui, à toutes fins utiles et dans les faits, conditionnent l'aide sociale à l'absence de relations sexuelles entre personnes de sexe opposé», a-t-elle dit.

Le principal motif sur lequel se fonde le juge Jean-Paul Bérubé, de la Cour des sessions de la paix, dans sa décision rendue le 16 mars 1988 et portée en appel ces jours-ci, pour affirmer que Mme Caron a vécu maritalement avec David Moreau et, en conséquence, conclure à sa culpabilité, est «toute une série de comportements économiques» entre l'accusée et celui appelé son conjoint.

L'accusation dont Mme Caron a été reconnue coupable est celle d'avoir fraudé le gouvernement du Québec entre juin 1984 et mars 1986 en n'avouant pas qu'elle avait un conjoint en la personne de M. David Moreau, ce qui lui a permis de recevoir pendant la période en question des sommes d'environ \$15 000.

Ce jugement de la Cour des sessions de la paix est en totale contradiction avec deux décisions rendues 12 et huit jours plus tôt, les 4 et 8 mars, par la Commission des affaires sociales qui, faute de preuve de cohabitation, déclarait Mme Caron admissible aux prestations d'aide sociale depuis le 1er juin 1984 et annulait la réclamation de \$14 494,50.

Dans sa décision, la Commis-

sion explique que les deux critères utilisés pour déterminer si une situation de vie maritale existe entre deux personnes sont la cohabitation et le secours mutuel, la cohabitation devant être démontrée avant tout autre facteur.

Commentant l'annulation des prestations d'aide sociale à Mme Caron le 1er avril 1986 au motif de vie maritale, la Commission déclare que le ministère de la Main-d'œuvre et de la Sécurité du revenu a procédé à l'envers dans le cas de Mme Caron en concluant à la vie maritale à partir d'une preuve d'aide financière.

Dans son témoignage devant la Commission, Mme Caron a reconnu que M. David Moreau lui avait donné un coup de pouce pour acheter des meubles, une voiture et une batterie de cuisine d'occasion. Elle a expliqué que, devant recourir à l'aide sociale, elle ne pouvait obtenir aucun crédit dans aucune institution bancaire et que c'est la raison pour laquelle elle a demandé à M. Moreau d'emprunter en son nom avec engagement de le rembourser.

Mme Caron a aussi reconnu avoir eu une relation amoureuse avec cet ami d'enfance, mais a ca-

tégoriquement nié avoir jamais vécu maritalement avec lui.

La décision de la Commission des affaires sociales en matière de prestations étant finale, Jacinthe Caron a recommencé à toucher de l'aide sociale en septembre 1986. Mais les cinq mois, d'avril à août 1986, durant lesquels ses prestations ont été annulées, elle a subi un manque à gagner de \$3 120 qu'elle réclame au gouvernement du Québec.

De son côté, la Cour des sessions de la paix, malgré le verdict de culpabilité, n'a pas imposé d'amende en raison d'incapacité de payer, mais a condamné Mme Caron à deux ans de probation. Une telle condamnation expose cette dernière à de nouvelles poursuites. Chaque fois qu'elle remplit ses formulaires mensuels d'aide sociale et qu'elle inscrit un adulte et trois enfants dans la case appropriée, elle risque de nouveau de se voir accusée de fausse déclaration et par conséquent de fraude.

Jugeant que le droit à l'égalité n'a pas été respecté dans cette affaire, le Fonds d'action et d'éducation juridique pour les femmes (FAEJ) a décidé de faire suivre la cause de Jacinthe Caron.

Où donner son sang

■ Aujourd'hui, la Croix-Rouge tient des cliniques aux endroits suivants:

■ à Montréal, au Centre permanent de la Croix-Rouge, 3131 est, rue Sherbrooke, de 10 h à 18 h;

■ à Montréal, au ministère de la Défense nationale, Garnison Longue-Pointe, gymnase, bâtiment 125, 6560, rue Hochelaga, de 11 h à 14 h;

■ à Saint-Lazare, parrainée par le Club Optimiste Saint-Lazare, École Auclair, gymnase, 1550 boulevard des Cèdres, de 15 h à 20 h;

■ à Saint-Laurent, parrainée par le Club Rotary Saint-Laurent Mont-Royal, Les Galeries Saint-Laurent, 2103 boulevard Laurentien, de 14 h 30 à 20 h 30;

■ à Greenfield Park, organisée par le Club Optimiste, Galerie Tachereau, 745, rue Tachereau, de 14 h 30 à 20 h 30.

LA MÉTÉO

Québec	Min.	Max.	Aujourd'hui
Abitibi	-3	0	Nuag. neige
Outaouais	-1	6	Nuag. pluie
Laurentides	-3	4	Nuag. pluie
Capitales de l'Est	-2	6	Nuag. aver.
Mauricie	-2	6	Nuag. aver.
Québec	0	7	Nuag. aver.
Lac-Saint-Jean	-2	5	Pluie, neige
Rimouski	-1	4	Pass. nuag.
Gaspésie	-1	4	Pass. nuag.
Baie-Comeau	-2	3	Ensoleillé
Sept-Îles	-2	3	Ensoleillé

Canada	Min.	Max.	Aujourd'hui
Victoria	9	16	
Edmonton	1	21	
Regina	-6	13	
Winnipeg	-8	8	
Toronto			
Fredericton	-7	10	
Halifax	-2	8	
Charlottetown	-4	4	
Saint-Jean	-1	0	

États-Unis	Min.	Max.	
Boston	1	7	N.-Orléans
Buffalo	6	16	Pittsburgh
Chicago	3	10	S. Francisco
Miami	13	26	Washington
New York	11	27	Dallas

les capitales	Min.	Max.	
Amsterdam	0	12	Madrid
Athènes	10	21	Moscou
Acapulco	23	33	Mexico
Berlin			Oslo
Bruxelles	0	12	Paris
Buenos Aires			Rome
Copenhague	-2	8	Séoul
Gênes	7	14	Stockholm
Hong Kong	14	27	Tokyo
Le Caire	14	27	Trinidad
Lisbonne	14	18	Vienne
Londres	4	13	

La Quotidienne Tirage d'hier

à trois chiffres 616

à quatre chiffres 4227



15-5-01

Vendredi 15 avril 1988

Ce sont surtout des femmes qui s'adonnaient à des attouchements sur les enfants

Les témoignages des enfants ayant fréquenté le centre d'accueil où la présumée affaire de moeurs se serait produite semblent concorder sur ce point

MARTHA GAGNON

— Qu'est-ce que ça veut dire pour toi faire l'amour? demande le procureur.

Sans hésiter, le garçon de huit ans répond: «Faire l'amour, c'est donner des becs, des french kiss, tu sais quand on tourne la langue dans la bouche.»

C'est le plus jeune témoin à se présenter devant la commission Gagnon, chargée de déterminer si des agressions sexuelles ont été commises dans un centre d'accueil de l'Est de Montréal. Le gamin, tantôt drôle, tantôt attendrissant, parfois grave, a captivé l'auditoire hier par sa fraîcheur et sa spontanéité.

Au beau milieu de son témoignage, il s'est penché affectueusement vers son avocat pour l'inviter à venir manger de la tarte chez lui. «Demande-le à mon père en sortant de la cour», a-t-il précisé. Sans doute fatigué de répondre à des questions sérieuses, l'enfant a rappelé à tous que c'était l'heure du lunch.

Quelques instants auparavant, il avait raconté ses nombreux placements et son enfance difficile. Sans tremolo, il a expliqué comment son gardien avait abusé de lui les soirs où sa mère allait au bingo ou dans les boîtes de nuit. Son frère et lui devaient satisfaire ses appétits sexuels, sinon ils étaient punis. Il se souvient aussi des nombreuses fois où la police a été appelée chez lui, après une chicane de famille. «Ma mère avait fait des niaiseries et il y avait plein de policiers autour de la maison.»

Comme plusieurs enfants du centre d'accueil, il a déjà un lourd passé. A huit ans et

demie, il voit régulièrement un psychiatre. «Plus je lui parle, plus ces choses sortent de moi, plus je vais réussir à oublier et plus je vais être content.»

Il soutient qu'une femme, une employée du centre d'accueil où il n'est resté que dix jours, à l'été 1986, l'a contraint à la caresser et à lui «faire l'amour» dans le bain et dans un bureau. Toutes les nuits, elle le réveillait vers 23 h 30, l'amenait dans un bureau, fermait la porte et le store vénitien et lui touchait le pénis.

— Est-ce que ton pénis changeait de forme? demande Me Céline Lamontagne en prenant soin de bien choisir ses mots.

Devant un tel détournement, le garçon éclate de rire: «Il bandait, c'est normal, hein?» Dans le domaine, il admet que son vocabulaire est plutôt étendu. «Ma mère me dit souvent que je ne sais que parler de ces choses au lieu de faire mes devoirs.»

Pourquoi n'a-t-il jamais crié ou pleuré lorsque la surveillante du centre d'accueil lui faisait des attouchements? Il explique qu'il «criait dans sa tête». Cette femme l'aurait frappé une fois dans le visage. Elle l'aurait aussi obligé à prendre son bain avec elle. «J'aimais pas ça parce que l'eau était chaude. Moi je préfère quand elle est tiède.»

Curieusement, son frère âgé de 11 ans, son grand ami, qui partageait la même chambre que lui au centre d'accueil, n'a jamais eu connaissance des agressions sexuelles. Appelé à témoigner, il a même déclaré que son frère ne lui avait jamais parlé de ce qui se passait durant toute cette période. Il aurait attendu d'être de retour à la maison, chez leur père, pour se confier.

L'aîné a aussi expliqué qu'il y avait du brouhaha le soir très tard parce qu'on réveillait certains enfants pour aller aux toilettes. Il n'a jamais vu un adulte toucher à un enfant. Il se rappelle, toutefois, que les responsables du centre ont fait une réunion pour savoir si des enfants avaient eu des jeux sexuels entre eux. Un garçon avait oublié ses petites culottes dans la chambre d'un autre.

Depuis le début des audiences, les agresseurs identifiés par les enfants sont surtout des femmes de différents âges. La nuit, elles se promènent d'une chambre à l'autre et réveillent les enfants pour leur faire des attouchements. Elles menacent de les punir s'ils refusent de se plier à leurs demandes. L'une d'elles aurait même invité son conjoint à venir dans l'une des chambres.

La commission Gagnon, qui a reporté ses audiences à lundi, a finalement assoupli ses règles hier pour permettre aux journalistes de publier les témoignages des enfants lors des enquêtes préliminaires, l'an dernier.

Malgré tout, le quotidien The Gazette présentera, aujourd'hui en Cour supérieure, une demande en vertu de la Charte des droits et de la liberté de presse, pour obtenir le droit de publier tous les témoignages. Le commissaire peut actuellement interdire la publication de certaines déclarations s'il considère que cela peut nuire à la bonne administration de la justice.

Le journal The Gazette réclame aussi la suspension de l'enquête tant qu'une décision n'aura pas été rendue. La demande sera présentée aujourd'hui.



John Denis Cree

PHOTO JEAN-YVES LETOURNEAU, La Presse

Un projet de référendum tourne à la bagarre chez les Mohawks d'Oka

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

L'altercation qui a mis aux prises, mercredi soir, l'animateur de la radio autochtone d'Oka, John Denis Cree et Joey Day, un des membres du Comité pour le changement, met en évidence l'atmosphère qui règne dans ce territoire Mohawk, à quelque semaines d'un référendum qui déterminera de quelle façon ces terres de la Couronne seront dorénavant gérées.

Mercredi soir, John Cree s'est retrouvé à l'hôpital après avoir refusé de diffuser sur les ondes un message du Comité pour le changement dénonçant une décision du Conseil de ne pas défendre devant les tribunaux deux membres de la bande accusés, à la suite d'une saisie par la SQ, de vouloir exploiter une maison de jeu, de tenir une loterie, et de possession d'armes illégales.

La consultation qui aura lieu en mai est importante en ce que la population de la bande d'Oka devra choisir entre une administration traditionnelle où les chefs sont élus par les femmes des huit clans (ce qui existe présentement) et une direction démocratique où les élus seraient désignés par voie de suffrages tel que prévu dans la Loi des Indiens.

Les terres qu'occupent actuellement les 500 Mohawks d'Oka ne constituent pas légalement une réserve au sens de la loi. C'est une distinction à laquelle tient le présent conseil de bande que dirige Stanley Cree et qu'explique John Denis: «Une réserve, c'est bon pour les animaux. Si on tombe sous le coup de la Loi des Indiens, c'est le gouvernement qui interviendra. Des élections sont une intrusion dans le système traditionnel des Mohawks. Je suis de la tradition de la Grande Maison (Longhouse).»

Cette tradition matriarcale implique une liberté totale et un conseil de bande désigné selon un système sélectif de représentants de familles qui doivent veiller au bien de la communauté.

Un porte-parole du Comité pour le changement, Michel Simon, soutient, dans une déclaration à La Presse, que le Conseil ne veut pas d'un référendum «parce qu'il ne veut pas perdre le pouvoir» et les bénéfices qui s'y rattachent. Il n'a pas caché que le statut de réserve donnerait une plus grande autonomie à la bande d'Oka.

Selon lui, les familles qui ont désigné les membres siégeant au Conseil, se partagent les emplois créés par le fonds de roulement de la bande (en l'occurrence, une subvention de \$1,2 million) et congédient tous ceux qui ne pensent pas comme eux et qui sont en faveur d'élections libres. «Il y avait 36 projets en marche, je ne sais plus combien il en reste», dit-il.

Les Mohawks d'Oka étaient en vedette hier au Palais de justice de Saint-Jérôme. À la Cour des Sessions de la paix, présidée par le juge Roger Lagarde, un Amérindien, Joey Day, a plaidé coupable à deux accusations de voies de fait sur des compatriotes, tandis qu'en Cour supérieure deux injonctions ont été obtenues.

Dans les deux cas, il devra revenir devant le tribunal le 23 juin pour recevoir ses sentences.

Selon le rapport de la police, Cree a eu le nez fracturé en plus de subir de graves blessures à un oeil et il a dû être admis à l'hôpital de Saint-Eustache.

La ville d'Oka obtient une injonction

Dans une salle voisine du Palais, Me Luc Carbonneau a obtenu au nom des autorités municipales d'Oka une injonction interlocutoire devant le juge Pierre A. Michaud, de la Cour supérieure. Me Carbonneau devra revenir devant la cour dans 60 jours afin de déposer une requête pour l'obtention d'une injonction permanente.

À la suite de la décision du juge Michaud, les Mohawks demeurant dans le quartier d'Oka connu sous le nom de la «Communauté», doivent laisser les cols bleus de la municipalité travailler en paix. Si jamais ces employés municipaux sont expulsés comme ce fut le cas récemment, le maire Jean Ouellette peut maintenant faire appel à la Sûreté du Québec. Les policiers provinciaux devront veiller à ce que les employés de la municipalité puissent accomplir leur travail en toute tranquillité.

Peu de temps avant que le juge Michaud n'accède à la requête de Me Carbonneau, un autre avocat, Me John T. Pepp Jr, s'était adressé à lui également pour obtenir au nom de l'organisme «Six Nations Traditional Hereditary Chiefs» une injonction interlocutoire provisoire, et il a accordé la demande.

Cette injonction a pour but d'empêcher un groupe d'autochtones de s'en prendre à ses clients qui, traditionnellement, nomment les chefs de la réserve. Les mécontents veulent changer la procédure, alléguant qu'ils sont pour la démocratie.

Rejoint par La Presse, Frank Vianney, chargé du dossier au ministère des Affaires indiennes, a indiqué que la date du référendum a été fixée par un comité technique et qu'il écrirait aujourd'hui même au Conseil pour connaître les intentions de ses membres à la suite des derniers événements.

11 ans de prison pour avoir fait feu à bout portant

JEAN-PAUL CHARBONNEAU
SAINT-JÉRÔME

■ Trouvé coupable d'avoir fait feu à bout portant à cinq reprises dans la figure d'un autre individu, Michel Bernard, 54 ans, a hier été envoyé au pénitencier pour 11 ans.

Si la victime, Daniel Richer, est encore en vie, c'est parce que les balles étaient trop vieilles et qu'elles ont manqué de vélocité.

Les procédures contre Bernard qui se sont déroulées au Palais de justice de Saint-Jérôme ont été très longues. Il a fallu changer de magistrat parce que l'accusé a demandé au premier juge assigné à son procès — le juge Claude Lamoureux, de la Cour des sessions de la paix — de se récuser.

C'est le juge Marc Vanasse qui a été par la suite désigné pour entendre cette affaire de tentative de meurtre survenue le 13 septembre 1986, à Saint-Antoine-des-Laurentides. Après un long procès, le prononcé de la sentence a été reporté à quelques reprises.

Le mobile de cet attentat contre Daniel Richer serait une affaire de prêt d'argent. Le fait que Richer soit très proche de la direction d'un cabaret de danses nues aurait eu aussi des liens avec cet attentat.



Georges «Bo-Boy» Beaulieu



Guy «Junior» Auclair



Michel «Sky» Langlois



René «Canisse» Hébert

Tuerie de Lennoxville: cinq Hell's condamnés à des peines variant de deux à neuf ans de prison

Les cinq motards ont reconnu leur culpabilité sous des accusations de complicité après le fait dans le meurtre de membres du chapitre de Laval

Presse Canadienne
SHERBROOKE

■ Cinq membres des Hell's Angels ont été condamnés, hier, à des peines variant de deux à neuf ans de pénitencier relativement à la tuerie survenue le 24 mars 1985, à Lennoxville, en Estrie.

Ils ont tous reconnu leur culpabilité à des accusations de complicité après le fait dans les meurtres de Guy-Louis «Chop» Adam, Guy «Brutus» Geoffrion, Jean-Pierre «Matt» Mathieu, Michel «Wellie» Mayrand et Laurent «L'anglais» Viau, cinq membres du chapitre de Laval qui avaient été «éliminés» de l'organisation québécoise des Hell's Angels et dont les cadavres furent retrouvés plus tard dans les eaux du St-Laurent.

Georges «Bo-boy» Beaulieu, âgé de 38 ans, de Sherbrooke, a écoupé d'une peine de neuf ans.

Une sentence de cinq ans a été imposée à Ronald Laughlin McDonald, 39 ans, de Halifax.

Guy «Junior» Auclair, 33 ans, de Sherbrooke, Michel «Sky» Langlois, 46 ans, et René «Canis-

se» Hébert, de Sorel, ont reçu une condamnation de deux ans chacun.

Ils ont reconnu leur culpabilité devant le juge Paul-M. Gervais de la Cour supérieure du district de St-François.

Les prévenus portaient tous des vêtements aux couleurs des Hell's.

Beaulieu a été arrêté fin mars, dans une cabine téléphonique publique à Amsterdam, aux Pays-Bas. De leur côté, Auclair, Langlois et Hébert se sont rendus à la Sûreté du Québec, mercredi, à Sherbrooke, tandis que McDonald, qui avait été traité à l'hôpital pour des maux d'estomac, s'est livré hier.

Leur comparution a attiré de nombreux curieux au nouveau palais de justice de Sherbrooke où on venait à peine d'inaugurer la semaine de la justice.

Les cinq individus étaient tous recherchés sur mandat pour répondre d'une accusation de quintuple meurtre au premier degré au sujet de cette affaire qui a défrayé la manchette au pays.

Auclair, Langlois, Hébert et

McDonald avaient comparu précédemment devant le juge Gabriel Lessonde, de la Cour des sessions de la paix.

Ils ont été renvoyés à leur procès avec le consentement du défendeur Jacques Bouchard et du procureur de la Couronne René Domingue.

Les quatre ont ensuite été transférés en Cour supérieure, où Beaulieu a aussi consenti à être cité à son procès.

Me Domingue a ensuite déposé un acte d'accusation de complicité après le fait relativement aux cinq meurtres et tous les accusés ont reconnu leur culpabilité.

Le procureur de la Couronne a rappelé qu'il y avait eu jusqu'ici trois procès au sujet de l'affaire de Lennoxville qui ont duré respectivement quatre, trois et deux mois, en plus des enquêtes préliminaires et de l'enquête du coronar.

Cinq individus ont été reconnus coupables de meurtre au premier degré, cinq ont obtenu un acquittement et neuf autres ont admis leur culpabilité à des accusations de complicité après le fait.

Même si les inculpés d'hier avaient été acquittés de meurtre au premier degré, ils n'auraient pas été à l'abri d'une inculpation de complicité après le fait.

Le ministère public et la défense ont donc fait une recommandation commune pour la sentence compte tenu de la participation des prévenus, de leurs antécédents et de la gravité du crime.

Selon la poursuite, leur participation s'est traduite en partie par des travaux de nettoyage du local des Hell's Angels après l'assassinat et la disposition des biens des victimes.

Me Domingue a dit que la suggestion de peines variant entre deux et neuf ans était raisonnable et dans l'intérêt de l'administration de la justice.

Le juge Gervais a indiqué qu'il n'est pas lié par la recommandation des parties mais que cette dernière lui paraissait convenable.

Il s'agit de l'un des derniers épisodes judiciaires de l'affaire de Lennoxville, même si trois autres membres du groupe font toujours l'objet de recherches.

La discrimination ne touche pas que les minorités visibles

JOYCE NAPIER

■ La discrimination qu'exercent les policiers de la Communauté urbaine de Montréal ne vise pas uniquement les minorités culturelles dites visibles mais s'étend aux autres ethnies dont les origines sont moins évidentes et qui ont également droit aux remarques désagréables des agents qui les interpellent.

Ainsi, un Canadien d'origine italienne, se fera-t-il traiter de «mafioso», à l'occasion, tout comme un Noir, au volant d'une belle voiture, se fera demander combien de «dope» il a vendu pour se permettre un tel luxe.

La couleur de la peau n'est donc pas à l'origine de l'arrogance de certains policiers, a dit hier le porte-parole de la communauté italienne, M. Raphael DelliGatti,

président de la Fédération italienne des travailleurs émigrés et familles. M. DelliGatti s'adressait au comité spécial mis sur pied par la Commission des droits de la personne du Québec, présidée par Me Jacques Bellemare, qui étudie les relations entre la police et les minorités ethniques et visibles sur le territoire de la CUM.

M. DelliGatti a noté que même si la communauté italienne est la plus importante en nombre au Canada, après les communautés anglaises et françaises, et même si les Italiens ont été parmi les premiers à s'installer au Canada et au Québec, au début du siècle, ils se sentent encore aujourd'hui mis à l'écart d'une société où «italien» est synonyme de comédien.

Contrairement aux porte-parole des communautés noires qui suggéraient, plus tôt cette se-

maine, qu'on mette sur pied un comité de révision des plaintes contre la police, formé de civils provenant de minorités ethniques, M. DelliGatti a noté qu'il faudrait plutôt organiser une mega-campagne de sensibilisation, afin d'éduquer la population, et mettre sur pied des comités s'occupant des relations entre la police et le public. Ce n'est que de cette façon qu'on cessera de stéréotyper les minorités.

Le problème du racisme, toutefois, selon le représentant de la communauté italienne, n'est pas uniquement évident au sein de la police mais s'étend aux organismes sociaux, publics et parapublics. Si un ouvrier italien s'adresse à la Commission de la santé et de la sécurité au travail, précise M. DelliGatti, on dira souvent qu'il a le «syndrome méditerranéen», ce qui veut dire tout sim-

plement: «Encore un Italien qui ne veut pas travailler».

D'autres minorités dites visibles, comme les membres de la communauté chinoise de Montréal, ne relèvent pas les mêmes problèmes que les Noirs qui semblent se heurter à une certaine agressivité lorsqu'ils ont affaire à la police. La communauté chinoise, a dit hier M. Jonas Ma, un de ses représentants, ne fait appel à la police que dans des cas de crise, les Chinois préférant régler, entre eux, les problèmes qui les divisent, et ne faisant pas entièrement confiance à la police.

Les policiers sont, à leurs yeux, les représentants de la loi et de l'ordre plutôt que des agents de la paix. De cette façon, la communauté chinoise s'est isolée et en ressent les conséquences. Cette crainte de la police est née au début du siècle lorsque les immigrants chinois étaient incarcérés

et n'avaient pas le droit de vote; elle n'est peut-être plus justifiée aujourd'hui.

Il faudrait non seulement sensibiliser les policiers à la réalité, assez unique, de la communauté chinoise, mais faire aussi cet exercice en sens inverse.

Les communautés grecques et portugaises, dont les porte-parole ont été entendus hier par Me Bellemare et les cinq autres membres qui forment le comité, ont également imputé au manque de connaissance de leurs cultures et coutumes, l'incompréhension qui peut exister entre leurs membres et les services de police de la CUM.

Les audiences publiques du comité Bellemare reprendront dans quelques semaines. Les services de police de la Communauté urbaine de Montréal viendront alors témoigner.

Laval et Laurentides

La police absente des rues de Saint-Jérôme



JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Parce qu'ils jugent que leur système de communication est désuet, les policiers municipaux de Saint-Jérôme ont décidé, à 8h hier matin, de ne plus patrouiller les rues de la municipalité.

Les autos-patrouilles restent au poste et les policiers ne s'en servent que pour répondre aux appels qui arrivent au quartier général. Ce moyen de pression prive aussi la ville de revenus, car les policiers n'émettent plus de billets pour stationnement interdit.

Selon le directeur de la police municipale, M. André Giroux, les policiers lui ont affirmé cependant que s'ils voient, en répondant à des appels, des automobilistes ou camionneurs brûler un feu rouge ou commettre une autre infraction au code de la route, ils sévissent.

De son côté, le président de la Fraternité des policiers de Saint-Jérôme, M. Georges Ménard, a souligné que les autos-patrouilles vont demeurer au poste aussi longtemps que le système de communication ne sera pas changé. « Cette situation dure depuis des années », a-t-il ajouté.

Pour M. Ménard ce moyen de pression n'a absolument rien à voir avec les négociations qui se déroulent actuellement entre l'administration municipale et la fraternité pour le renouvellement de la convention collective de travail.

À l'hôtel de ville, on dit ne pas comprendre ce geste des policiers car le conseil municipal a accepté récemment un règlement d'emprunt pour l'achat d'un nouveau système de communication pour la police.

MALAISE À L'OFFICE DU TOURISME DE LAVAL

Un grave malaise existe actuellement au sein de l'Office de développement des congrès et du tourisme de Laval.

Selon les informations recueillies par La Presse, le directeur général de cet organisme, M. Gabriel Biron, n'est pas à son bureau depuis quelques jours, tandis qu'au moins trois autres employés ont quitté leurs fonctions au cours des derniers jours. L'office est présidé depuis peu par Mme Pierrette Roussin. Il semble que le conseil d'administration de l'office ait demandé la démission de M. Biron et que ce dernier ait refusé.

Une personne de l'office a déclaré que cette situation est réellement malheureuse car elle a pour conséquence de retarder la réalisation de plusieurs dossiers importants. « Mme Roussin et M. Biron sont tous deux très forts de caractère et il se pourrait qu'ils ne soient pas sur la même longueur d'onde. Par contre, le fait de perdre un comptable, une secrétaire et une réceptionniste presque en même temps n'aide pas. Les deux jeunes filles étaient au courant

des dossiers et elle ne sont plus là pour nous aider à les faire avancer », conclut notre interlocuteur.

LA CITÉ DE LA SANTÉ A 10 ANS

Depuis son ouverture, la Cité de la Santé a vu passer à sa clinique d'urgence pas moins de 583 229 patients et à sa clinique externe, 614 517 personnes, tandis que 136 080 ont été hospitalisées. De plus, 32 463 accouchements ont eu lieu à cet hôpital dont les coûts d'opérations depuis son ouverture ont été de l'ordre de \$384 918 477.

Tous ces chiffres et quelques autres ont été fournis lundi matin lors d'une cérémonie qui marquait le 10^e anniversaire de la Cité de la Santé qui a vu le jour grâce à la ténacité du docteur Lucien Paiement.

Parmi la centaine de personnes présentes à la cafétéria de cet établissement lors du lancement des fêtes, il y avait Mme Francine Charbonneau qui a donné naissance au premier bébé né à cet hôpital. Mme Charbonneau était accompagnée de son fils, Patrick, qui a aujourd'hui 10 ans.

CANDIDAT À LA MAIRIE

Une rumeur persistante veut que M. Jean Prévost devienne le prochain candidat à la mairie du Parti municipal populaire de Saint-Eustache. Actuellement conseiller municipal, M. Prévost remplacerait ainsi le maire Guy Bélisle qui a déjà annoncé qu'il se retirait après plus de 20 ans de vie politique municipale. M. Prévost est actuellement responsable des dossiers du transport en commun et du commissariat industriel.

Une autre rumeur envoie M. Pierre de Bellefeuille candidat à la mairie du Parti du renouveau municipal, force de l'opposition représentée à l'hôtel de ville par trois conseillers. M. de Bellefeuille est un ancien député du comté de Deux-Montagnes.

Les élections municipales à Saint-Eustache auront lieu le premier dimanche de novembre prochain.

DE CHOSES ET D'AUTRES...

Deux autres gradés de la police de Laval ont décidé de prendre une retraite anticipée. Il s'agit du capitaine Bernard Roy et du lieutenant Maurice Low, tous deux affectés à la section des enquêtes criminelles... Pour ceux que cela intéresse, les piscines extérieures municipales de Laval ouvriront le 25 juin; quelque 250 personnes seront responsables de l'entretien et de la surveillance des baigneurs... Le match de hockey entre des députés de l'Assemblée nationale et le club des Médias du Québec commencera à 16h dimanche au lieu de 17h comme annoncé; cette rencontre amicale présentée au Centre sportif Laval sera au profit du mouvement scout de Laval et elle sera arbitrée par Maurice Richard... L'Harmonie de Laval donnera un concert de « printanier » demain, à l'église Sainte-Rose. Renseignements, Mme Christine Le page au 279-3817.

Le maire qui ne plante pas assez d'arbres

JEAN-PIERRE BONHOMME

Il y avait, hier, dans l'île, à Montréal même et à Anjou, des hommes qui plantaient des arbres et d'autres qui en coupaient... La vie normale en somme.

En plantant trois belles pousses d'arbres — des érables selon les apparences — dans une sorte de terrain de jeux tronqué du quartier Saint-Michel, (l'espace public nommé parc Michel-Bibaud), le maire de Montréal cédait aux pressions des citoyens réunis dans le populaire comité « Regroupe-Action-Saint-René-Goupil ».

M. Jean Doré, cheveux au vent, chaleureusement accueilli par la marmaille en congé scolaire pour l'occasion, a promis de planter bientôt une quarantaine d'arbres dans le rude environnement urbain où il se trouvait. Ce faisant, indiquait-il, la municipalité reconnaissait ainsi « que l'arbre représente la vie ». Il avait du reste explicitement conscience de se trouver dans la foulée de l'illustre Frédéric Back de cinématographique réputation.

Oui, mais la militante d'âge mûr qui distribuait la ronde, sur un feuillet jaune, l'émouvante petite chanson qu'entonnaient les enfants, « Plantons, plantons un arbre dans notre parc », Mme Lucie Rondeau, était amère.

« Le quartier Saint-Michel, bordé par les rues Industrielle, d'Herelle, Pie IX, et la ville de Saint-Léonard à l'est, déplorait-elle, compte 15000 habitants, et la superficie de ses parcs, squares et terrains de jeux est huit fois moins grande que dans les quartiers plus riches de la ville. »

« Regardez, a-t-elle lancé à La Presse, nous réclamons depuis dix ans, plans à l'appui, l'aménagement d'un parc ordinaire, gazonné, comme on en trouve partout. Et nous nous retrouvons, une décennie plus tard, avec une sorte de minuscule carré de sable. » Elle pointait du doigt ces trous de jeux pour les garçons, d'où des nuages de sable s'élevaient pour s'abattre sur les invités. Pour elle le vrai parc n'existe donc pas encore.

M. Doré s'est du reste fait rappeler, par le président de Regroupe-Action-Saint-René-Goupil, M. François Baril, les promesses qu'il avait formulées à cet égard en 1985, avant qu'il ne remplace l'autre Jean; il avait alors participé à l'enterrement symbolique d'une pétition populaire sur ces mêmes lieux.

Le maire, conscient du problème, a annoncé qu'il passerait à l'action. Il a dit, dans son allocution, qu'un parc urbain, « présimement de type gazonné », sera

aménagé « bientôt » sur tout l'espace situé le long du boulevard Pie IX entre les rues numéros 47 et 51. Ce devrait donc être un espace vert, un parc, et non pas un terrain de jeux, qui combattrait l'impact du mur d'entrepôts qui s'est élevé l'année passée du côté ouest et qui intégrera des cours d'école dans la partie nord.

En réponse aux questions de La Presse, M. Doré a dit qu'un seul obstacle s'oppose actuellement à l'aménagement du parc: c'est la

présence d'un commerce dont la ville n'a, pour le moment, pas pu se porter acquiescent de gré à gré. La ville, a-t-il dit, engagera immédiatement des procédures d'expropriation en ce cas.

Au moment même où cette cérémonie de plantation se déroulait à Montréal, des employés de Saint-Léonard, municipalité sise à quelques pas à l'est du quartier Saint-Michel, pour le meilleur ou pour le pire, eux, coupaient des arbres dans un bois municipal. Une citoyenne de la rue Desmar-

teaux, un cul-de-sac montréalais qui borde Saint-Léonard, craignait que la scie à chaîne dont le bruit est décidément devenu familier, ne se dirige vers les immeubles municipaux... C'est que la ville voisine semble être sur le point de rayer un beau petit bois pour agrandir le parking de l'aréna.

Le bonheur urbain peut-on conclure, paraît être bien fragile et tenir au fil de quelques beaux arbres.

La CUM veut punir sévèrement les pollueurs

FLORIAN BERNARD

Il est impensable que quiconque puisse encore aujourd'hui accepter de laisser notre environnement se détériorer davantage. La qualité de notre environnement est une affaire de survie collective. La question est prioritaire.

Tel est le message livré, hier, aux maires de l'île de Montréal par le président de la Communauté urbaine de Montréal, M. Michel Hamelin. Selon lui, il est essentiel de poursuivre les investissements dans des infrastructures qui permettront non seulement de freiner le processus de détérioration de l'environnement, mais surtout d'améliorer davantage la situation.

M. Hamelin a déclaré que les amendes imposées actuellement aux grands pollueurs de l'île de Montréal sont nettement insuffisantes. Il a souligné que la CUM étudie depuis un certain temps un projet de réglementation beaucoup plus sévère, incluant une augmentation des amendes.

La réglementation actuelle de la CUM prévoit des amendes de \$1000 à \$2000. En collaboration avec Environnement-Québec, la CUM souhaite que les amendes puissent atteindre jusqu'à \$500000 dans le cas d'atteintes graves au milieu naturel, qu'il s'agisse des cours d'eau ou de l'air.

Même si, depuis quelques années, la qualité de l'environnement s'est considérablement améliorée dans l'île de Montréal, et ceci grâce à un audacieux programme d'épuration des eaux et de contrôle des contaminants dans l'atmosphère, M. Hamelin a demandé aux maires d'éviter le danger de marquer le pas. « Les succès obtenus jusqu'à maintenant ne doivent pas induire que nous sommes entièrement satisfaits et que nous pouvons nous asseoir tranquillement. Il reste encore beaucoup à faire », a-t-il dit.

C'est ainsi, selon M. Hamelin,

qu'il faudra désormais entreprendre un programme global de traitement des neiges usées pour l'ensemble du territoire, de même qu'un traitement des boues des fosses septiques. L'objectif à moyen terme est d'utiliser les infrastructures actuelles des collecteurs et des intercepteurs pour

la fonte et le transport des neiges usées de l'ensemble des municipalités. Il est inutile, selon M. Hamelin, de vouloir traiter les cours d'eau si on néglige de traiter les millions de tonnes de neige contaminée ramassées chaque hiver sur l'ensemble du territoire de l'île de Montréal.

La taxation abusive reliée à la spéculation

Le président des assises annuelles des maires de l'île de Montréal, M. Raymond Savard, maire de Verdun, a lancé un appel urgent au gouvernement du Québec, hier, afin de ne pas pénaliser les petits propriétaires à cause de la folie immobilière et de la spéculation effrénée sur l'ensemble du territoire.

Selon lui, une bonne partie du problème de taxation découle directement de la spéculation immobilière. À cause des nombreuses ventes d'immeubles et des prix payés, plusieurs petits propriétaires subissent des hausses irréalistes d'évaluation foncière et doivent payer des taxes de plus en plus élevées.

Ce qu'il faut, selon M. Savard, c'est une série de mesures qui mettront les petits propriétaires à l'abri des conséquences fiscales découlant directement de la spéculation immobilière. Au nombre de ces mesures, M. Savard demande que l'on ne fixe pas toute une rue parce qu'un immeuble s'est vendu à un prix qui dépasse la valeur commerciale normale. « Moi, je demande au ministre des Affaires municipales de taxer le spéculateur et non le petit propriétaire », a déclaré le maire de Verdun.

M. Savard est d'avis qu'on ne règlera pas le problème des hausses illimitées de taxe sur le territoire de la CUM tant et aussi longtemps qu'on négligera de faire absorber une part équitable de ces taxes à ceux qui vivent direc-

tement de la spéculation immobilière.

Dans la même foulée, M. Savard demande au gouvernement de ne plus faire absorber par le propriétaire la taxe controversée « de bienvenue », c'est-à-dire la taxe de mutation lors de l'achat d'une nouvelle propriété. Il voudrait que cette taxe soit défrayée à 100 p. cent par le vendeur et non pas par l'acheteur. « Je me sens mal à l'aise et confus chaque fois que je souhaite la bienvenue à un nouveau propriétaire, dans ma ville, et que je dois lui envoyer un compte de taxe en retour de laquelle il n'a encore reçu aucun service municipal! Cette taxe de bienvenue décourage au départ plusieurs propriétaires ».

Enfin, M. Savard croit que le système actuel d'évaluation incite plusieurs propriétaires à ne pas améliorer leurs propriétés. Dans une ville comme Verdun, a-t-il expliqué, les hausses d'évaluation freinent considérablement les projets d'amélioration des vieilles propriétés.

Pour corriger la situation, M. Savard suggère au gouvernement d'accorder une exemption fiscale de trois à cinq ans sur les montants déboursés pour améliorer une propriété, à condition que celle-ci ne soit pas vendue durant ce moratoire. Si une vente devait survenir avant la fin du moratoire, le propriétaire serait alors tenu de verser des taxes sur la hausse d'évaluation engendrée par les améliorations.

loto-québec

Résultats

Tirage du 88-04-13

Vous pouvez miser jusqu'à 20 h le mercredi et le samedi

9 17 19 28 49 46

No complémentaire: **15**

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

À CONSERVER

demain dans La Presse

SUPER CAHIER DU MONDE

HONDA

- Produits mécaniques
- Automobile Honda
- Motocyclettes
- Automobile Acura

BONJOUR L'ÉTÉ

CKAC 97.3 LA SUPERSTATION

La Presse

Avec CKAC/73 et La Presse... on dit BONJOUR L'ÉTÉ. Tout un concours... et quels prix!

DEUX SUPER GROS LOTS

Près de **60,000\$** de super prix!

Une chance de dire BONJOUR L'ÉTÉ à l'Estrel avec un chalet pour la saison et deux voitures Toyota: une Camry et une Tercel! Une deuxième chance de dire BONJOUR L'ÉTÉ chez vous avec un ensemble de patio, un barbecue au gaz propane et une piscine creusée modèle "Pearl" 16'x30' de Trévi ainsi que le terrassement de W. H. PERRON.

Remplissez le coupon et écoutez CKAC/73, à la mention de votre nom sur les ondes, communiquez à la station dans les quinze minutes qui suivent afin d'être admissible à la sélection hebdomadaire.

*Le coupon sera publié jusqu'au 27 avril prochain. Les règlements sont disponibles à CKAC/73 et à La Presse.

Retournez à: **BONJOUR L'ÉTÉ**
C.P. 7272
Succ "A"
MONTREAL
H3C 3L4

Nom _____
adresse _____
app _____
ville _____ code postal _____
tél. résidence _____ travail _____

Hôtel l'Estrel

TRÉVI

W.H. PERRON
Pour qu'on pousse en beauté

CKAC 97.3 LA SUPERSTATION

La Presse

Des municipalités financent le Parti libéral

À Malartic, maire et conseillers démissionnent après coup et... le ministre les semonce

ANDRÉ PÉPIN
du bureau de La Presse
QUÉBEC

■ Les fonds publics de certaines municipalités du Québec ont servi au financement du parti libéral.

C'est le cas notamment de la municipalité de Malartic, en Abitibi, qui a versé \$1 000 à la caisse du parti. Le conseil municipal au grand complet a démissionné et la Commission municipale se rend sur place pour assurer l'administration de la municipalité.

Soumis à un feu roulant de questions de l'opposition à l'Assemblée nationale au sujet de ces pratiques dans différentes municipalités, le ministre des Affaires municipales, M. André Bourbeau, a soutenu que les allégeances politiques des dirigeants municipaux n'influaient aucunement les décisions de son ministère.

Le cas le plus troublant, celui de Malartic, a été soulevé par le député péquiste et leader de l'opposition, M. François Gendron, d'Abitibi-ouest.

Le maire et un conseiller de la ville nordique, en compagnie de leur épouse, ont participé l'automne dernier à un souper-bénéfice du parti libéral, à \$250 le couvert. Le montant de \$1 000 a été remboursé aux élus par la municipalité. Le maire et tous les conseillers de la ville ont démissionné la semaine dernière lorsque cette affaire a été ébruitée.

«C'est une pratique totalement inadmissible. La Commission municipale se rend d'ailleurs à Malartic à la suite de la démission des élus», a expliqué le ministre, en entrevue à La Presse.

En 1986, le ministre Bourbeau avait sévèrement semoncé les élus de Malartic. Dans une lettre qu'il a déposée hier à l'Assemblée nationale, le ministre écrivait au élu de Malartic: «Votre municipalité devra sérieusement réviser ses comportements et ses règles de conduite. Autrement, il en résultera des situations du genre de celles qui commandent une mise en tutelle.»

Cette démarche, soutient aujourd'hui M. Bourbeau, indique bien qu'il n'a accordé aucun traitement de faveur aux élus de Malartic.

Le maire impliqué, M. Marcel Joli-

coeur a pour sa part expliqué, hier soir, qu'il avait pris cette initiative pour rencontrer le député d'Abitibi-est, M. Raymond Savoie, concernant plusieurs promesses électorales qu'il souhaitait lui rappeler.

Un autre cas a été soulevé par la députée péquiste Carmen Juneau, de Johnson, et qui concerne la petite municipalité de Saint-Valérien de Milton, près d'Acton-Vale, sera l'hôte d'un «brunch libéral», le 24 avril prochain.

Dans une lettre officielle, avec entête de la municipalité, le maire Michel Daviau invite ses homologues d'autres villes à participer à ce brunch, précisant toutefois que l'activité est organisée par l'Association libérale du comté de Johnson. Or, l'invité d'honneur à cette activité est justement le ministre André Bourbeau.

«Je ne suis pas gêné du fait que le maire participe à cette activité et qu'il en soit un des organisateurs. Mais je n'aime pas qu'on utilise la papeterie officielle de la municipalité et je vais le souligner au maire», a expliqué le ministre au cours d'un entretien.

Selon la députée Juneau, des mo-

difications récentes apportées à la Municipalité régionale de comté, répondant aux vœux des dirigeants de Saint-Valérien, est à l'origine de l'organisation de ce brunch. Quatre paroisses, dont Saint-Valérien, souhaitaient ne plus appartenir à cette MRC, même si dix autres localités exigeaient le statu quo. Le ministre nie catégoriquement ces allégations, précisant que les changements à la MRC sont déjà connus et que, par conséquent, il ne se rend pas à Saint-Valérien pour faire une annonce.

Le cas de Laval

Les transactions immobilières dénoncées la semaine dernière par des conseillers de l'opposition, à Laval, ont également suscité hier à l'Assemblée nationale, alors que le député Francis Dufour, de Jonquières, a souligné que des contributeurs libéraux étaient impliqués dans cette affaire, suggérant ainsi que le ministre Bourbeau ferme les yeux sur les affaires dans lesquelles des libéraux sont impliqués.

Le député a d'ailleurs déposé des documents attestant que les entreprises qui font affaire avec la ville de Laval avaient respectivement versé 2 et \$3 000 à la caisse du parti libéral, l'an dernier.

Le ministre Bourbeau affirme en entrevue qu'il n'est pas au courant de toutes les contributions versées au parti. À l'Assemblée nationale, il a indiqué que les vérificateurs de son ministère ne sont pas des policiers, qu'ils n'ont pour tâche que de s'assurer que les règlements municipaux et les lois ont été respectés. Ils informent cependant la Sûreté du Québec s'ils soupçonnent des transactions douteuses, ce qui n'a pas été le cas à Laval. La SQ a cependant entrepris une enquête dans une affaire similaire, relevée par La Presse, et impliquant les dirigeants municipaux de Saint-Laurent.

Le Parti libéral du Québec a récemment fait parvenir à toutes ses associations une série de directives concernant le financement du parti. Cette démarche a été suscitée par une série de faits troublants qui provoquent régulièrement des débats à l'Assemblée nationale.

Gérald LeBlanc

En dansant

Parents et professeurs n'attendaient même pas la fin de la danse pour applaudir; ils battaient la musique sur laquelle dansaient leurs enfants. Les applaudissements provenaient tantôt d'un coin de la salle, tantôt de l'autre.

Non seulement les adultes aimaient le spectacle, mais ils se reconnaissaient aux airs de leur terre d'origine. Aux premiers sons de la musique, entraînant et tout à l'opposé du folklore poussiéreux, chacun s'identifiait à la fille de son pays: Sabine Cantave (Haïtienne), Andira Elkoury (Libanaise), Nathalie Gagnon (Américaine), Linh Trang Hoang (Vietnamienne), Karina Kramer (Péruvienne) et Nicole-Andrée Godin (Québécoise de vieille souche).



PHOTO ROBERT MAILLOUX, La Presse
Sabine Cantave

À la fin, parents et professeurs étaient fiers de leurs enfants et de leur école, mardi soir, à la polyvalente Antoine-de-Saint-Exupéry, rue Robert, au cœur de Saint-Léonard.

Le vrai test n'allait cependant venir que le mercredi après-midi. C'est alors que les apprentis comédiens et danseurs présentaient l'*Opération Cordon* devant leurs pairs. Crus et crâles, les adolescents ne font en effet pas de cadeau, surtout pas à leurs semblables. Surtout quand on veut leur faire la morale sur le changement de cœur.

Les rires nerveux du début ont rapidement fait place à l'attention religieuse pour déboucher à la fin sur l'enthousiasme et les cris de fierté. Par le jeu, et, surtout, par la danse, on venait de faire passer un message important.

«Les différences nous font peur! Dans un Québec à continuer avec des apports d'origines ethniques diverses, le risque de barricades se trouve accru. Mais en réalité, au fond de nous-mêmes, nous sommes les seuls à pouvoir prendre la décision de nous ouvrir ou de nous fermer. C'est cette dramatique que le spectacle *Opération Cordon* veut mettre en évidence», écrivait Normand Longchamps, dans le programme du spectacle.

Enseignant à la polyvalente, Normand Longchamps est aussi le père adoptif de deux Vietnamiens, un frère et une sœur arrivés à l'heure des réfugiés de la mer. Cette ouverture aux autres fait donc partie de sa vie intime depuis une dizaine d'années.

On représentera le spectacle *Opération Cordon*, demain soir à 20 heures à l'auditorium de la polyvalente Antoine-de-Saint-Exupéry, au 5150 boulevard Robert. Les dirigeants de la commission scolaire Jérôme-Le Royer ont pris les mesures pour qu'un vidéo soit réalisé à l'occasion de cette représentation.

Si j'ai passé deux jours à la polyvalente et y ai vu à deux reprises ce spectacle, c'est qu'il s'agit, selon moi, d'un événement important pour les écoles de Montréal. Important en raison de l'engagement des enseignants, qui travaillent depuis six mois à la réalisation de cette manifestation. Important aussi en raison du succès obtenu: un spectacle de grande classe, particulièrement dans sa chorégraphie. Important surtout en raison de la source d'identification qu'il procure à tous les étudiants de cette école et à leurs parents.

Si l'on souligne, à bon droit, les tensions raciales et ethniques qui se manifestent dans nos écoles et si l'on met, avec raison, l'accent sur certaines faiblesses des enseignants, il faut aussi savoir reconnaître les bons coups. Et l'*Opération Cordon* en est un excellent.

Après avoir vu ces beaux adolescents mêler, avec grâce et chaleur, leurs différences, on repart un peu plus optimiste sur l'avenir ethnique de Montréal.

La polyvalente Antoine-de-Saint-Exupéry compte plus de 50 p. cent d'élèves provenant de diverses ethnies. On y est au cœur et au siège de la crise scolaire des années 60 à Saint-Léonard. On y retrouve près de 30 p. cent d'élèves d'origine italienne, plus de 10 p. cent d'origine haïtienne et des représentants de 33 ethnies différentes. Si ces gens peuvent apprendre à vivre ensemble, il y a de l'espoir pour le Montréal de demain.

Un journaliste

■ Le journalisme mène à tout pourvu qu'on en sorte, a-t-on l'habitude de dire, chaque fois qu'un scribe quitte le métier pour accéder à de hautes fonctions dans d'autres sphères d'activité.

«Le journalisme mène à tout, pourvu qu'on y reste», avais-je écrit, il y a une dizaine d'années, en parlant de Michel Roy.

Cet homme, qui a dans le passé refusé des dizaines d'emplois prestigieux, est non seulement resté dans le monde de l'information mais il est demeuré un journaliste. Il n'est jamais vraiment devenu un administrateur, pour le meilleur et pour le pire; il ne voulait, ou ne pouvait être autre chose qu'un journaliste travaillant avec et parmi les siens.

C'est sans doute ce qui explique le singulier témoignage d'admiration et d'affection que nous lui avons manifesté depuis une semaine. Quand on aime ce métier, il fait bon en effet compter parmi les siens un homme de l'envergure et de la finesse de Michel Roy.

Découvrez l'original!

Aut volant d'un véhicule récréatif!

CARAVANES
CARON

SERVICE COMPLET
Neufs et usagés

WINNEBAGO Elandan



DRUMMONDVILLE
Route Transcanadienne
Sortie 177 nord
(819) 474-5540

MONTRÉAL
1260, boul. Curé Labelle
Blainville
(514) 437-5957

A. Gold & Sons

Du nautique au tennis

Mettez le cap sur des tenues fraîches pour hommes d'action



Cette année, pour vos loisirs actifs, choisissez des tenues d'inspiration nautique, rayures et motifs aux tons vifs. Que vous pratiquiez uniquement votre sport favori durant les fins de semaine, ou que vous consacriez chaque jour vos temps libres au tennis, au golf, ou que vous voguiez entre l'eau et le ciel bleu, notre nouvelle collection vous permettra d'allier confort et élégance dernier cri, avec ces modèles au cachet «nautique». Chemises sport à partir de 65 \$, chemises polo, à partir de 78 \$, pulls en coton gratté à partir de 78 \$, chandails de coton à partir de 115 \$, pantalons à partir de 75 \$, blousons à partir de 125 \$.

PLACE VERTU •
CENTRE ROCKLAND •
960, STE-CATHERINE O •
FAIRVIEW POINTE-CLAIRE •



• LES PROMENADES
SAINT-BRUNO
• LE CARREFOUR LAVAL
• LES GALERIES D'ANJOU

American Express - Visa - MasterCard - Diners - Carte Blanche et la carte A. Gold & Sons

Complète
Édition Spéciale
345\$

Impossible de trouver un meilleur complet à ce prix.

Impossible de trouver un meilleur complet à n'importe quel prix.

Lorsque vous découvrirez notre collection Édition spéciale, vous comprendrez pourquoi nous en sommes aussi fiers. Chaque complet nous permet d'offrir à nos clients, à un prix qui demeure abordable, ce qui se fait de mieux. Les complets édition spéciale sont confectionnés en tissu tellement léger qu'il n'entrave en rien vos mouvements et que vous vous souviendrez à peine que vous les portez. Vous vous sentirez détendu, à l'aise et pourtant vous demeurerez en tout temps supérieurement élégant.

Et
«Nous ne signons que des vêtements qui vous vont à la perfection.»

A. Gold & Sons

Depuis 1899

• CENTRE ROCKLAND • 960 STE-CATHERINE OUEST
• PLACE VERTU • FAIRVIEW POINTE CLAIRE • CARREFOUR LAVAL
• GALERIES D'ANJOU • PROMENADES ST-BRUNO
Carte American Express, Visa, Mastercard, Diners, Carte Blanche et A. Gold & Sons.



Modèle droit ou croisé à boutonnage simple ou double dans les tissus les plus nouveaux. Vaste gamme de nuances 345\$

Affaire de vols d'autos: un seul accusé demeure en prison

Il s'agit de Denis-Roch Tanguay, présumé chef du réseau

JOLLETTE

■ Une seule des cinq personnes dont la Couronne demandait la détention, à la suite de leur arrestation lors du démantèlement d'un réseau de vol de voitures la semaine dernière, restera en prison jusqu'à son enquête préliminaire.

C'est ce qu'a décidé hier à Joliette le juge Jacques Coderre, de la Cour des sessions. Denis-Roch Tanguay, présumé chef du réseau, restera derrière les barreaux jusqu'à son enquête préliminaire fixée au 21 avril.

Les trois autres hommes encore

détenus ont repris leur liberté en échange d'engagements financiers sur leurs maisons et de l'obligation de présenter à la police, chaque mois, une liste de toutes les pièces d'automobiles achetées par l'entreprise où ils travaillent, la compagnie Brady, de La Plaine.

Il s'agit d'Alain Tanguay, Gérald Mélançon et Uclide Leclerc, qui subiront leur enquête préliminaire le 21 avril.

L'autre accusée détenue, Claudine Courcy, avait pu reprendre sa liberté sous conditions lundi.

Les frères Tanguay, Leclerc, Mélançon et Mlle Courcy sont accusés de complot et recel d'un vé-

hicule. De plus, Denis-Roch Tanguay est accusé de complot avec un homme qui a comparu, il y a déjà un certain temps, pour s'adonner au recel des pièces provenant de 40 autos.

A raison de trois audiences, le juge Coderre a entendu depuis lundi la requête du ministère public, représenté par Me Guy Villemure. Les médias ne peuvent cependant pas rendre compte de la preuve étant donné une ordonnance de non-publication demandée et obtenue par la défense.

Une vingtaine d'autres personnes font face à des accusations de complot et recel en rapport avec cette affaire.

WOW ÉPARGNEZ **Cuir Sunset** **WOW ÉPARGNEZ**

vous invite à

l'ouverture de son second magasin

au centre-ville,

angle Maisonneuve et Crescent

ÉPARGNEZ 50\$ MAINTENANT

magasinez à l'une ou l'autre de nos boutiques et sur présentation de ce COUPON, recevez 50\$ en argent comptant, à l'achat d'une veste de cuir. Valable jusqu'au 14 mai 1988.

COUPON

50 CINQUANTE 50 DOLLARS

Attention ce coupon a une valeur de 50\$ comptant

Valable jusqu'au 14 mai 1988

Cuir Sunset

AVEC L'ACHAT D'UNE VESTE DE CUIR

Limite: 1 coupon par veste

Attention ce coupon a une valeur de 50\$ comptant

Valable jusqu'au 14 mai 1988

Recevez un porte-clés — Aucun achat nécessaire. De plus, recevez un protecteur de cuir gratuitement avec tout achat — Une valeur de 15\$

Centre le Bazaar

3722 Côte Vertu

Ville Saint-Laurent

332-5661

VISA

MasterCard

Chèques personnels

1337, boul. de Maisonneuve ouest

angle Crescent

499-9723

VIVEMENT DIMANCHE!



La Presse
Dimanche

Parce que le dimanche, il y a La nouvelle Presse du dimanche. La Presse du dimanche a changé. Elle a été repensée et son contenu, amélioré.

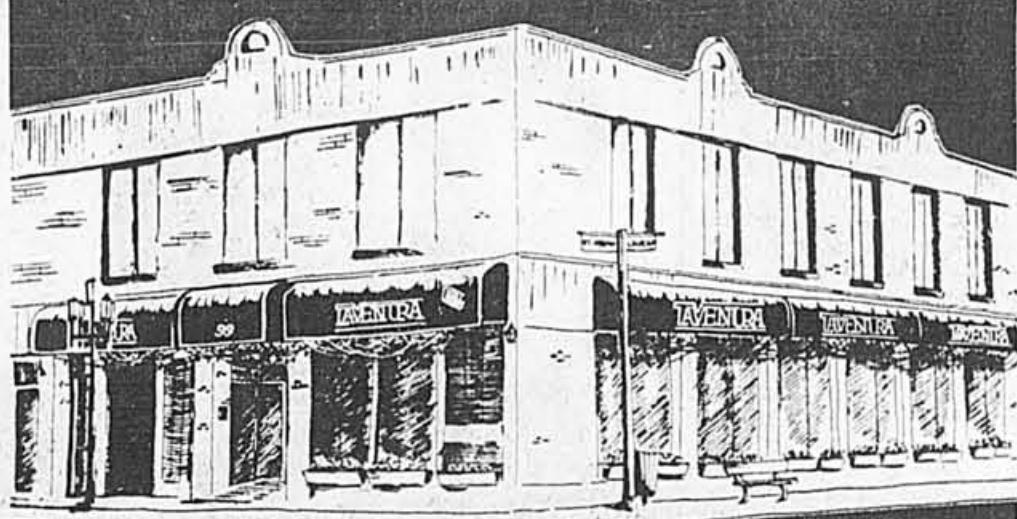
Dans La nouvelle Presse du dimanche, vous trouverez plus de reportages spéciaux, plus d'entrevues exclusives, un cahier Arts et Spectacles plus détaillé, une section Science et Technologie et deux nouveaux cahiers: La Presse Mag et ses chroniques variées et La Petite Presse avec ses

jeux et des pages et des pages de bandes dessinées. Mais, ce que vous trouverez surtout dans La nouvelle Presse du dimanche, c'est le plaisir de lire.

La nouvelle Presse du dimanche, seulement une fois par semaine... ne la manquez pas.

VIVEMENT DIMANCHE!

RISTORANTE L'AVENTURA



COIN LAURIER ET ST-URBAIN

Chers amis,

Au nom de mon équipe, je vous invite à vivre
une aventure gastronomique italienne
à prix raisonnable.

Nos ingrédients sont de première
qualité. À partir des pâtes délicates
jusqu'à la viande succulente, tout est
préparé le jour même (avec amour,
expres pour vous).

Cordialement
Louise L'Heureux



99

Laurier ouest
271-3095

Cinéma

Gais et lesbiennes au cinéma: Image et Nation



LUC PERREAULT

Quelques vieux classiques rarement projetés, quelques cinéastes invités, des reprises et plusieurs nouveautés: tel est le menu qui compose le festival qu'organise le groupe «Diffusions gais et lesbiennes du Québec». Ce lui-ci sera présenté à la Cinéma ONF du 19 au 30 avril sous le thème général *Image et nation*.

Des États-Unis, la cinéaste Sheila McLaughlin viendra présenter *She must be seeing things*, touchante histoire d'amour entre deux femmes. On pourra également découvrir l'œuvre du cinéaste mexicain Jaime Humberto Hermosillo, présent avec quatre de ses films. Le vidéaste québécois Marc Paradis figure également au programme, sans oublier un hommage à Michel Tremblay, scénariste de cinq films dont *Le cœur découvert* qu'on aura l'occasion de revoir.

Parmi les classiques, mentionnons deux longs métrages

français: *Les amitiés particulières* de Jean Delannoy (1964) tiré du roman de Roger Peyrefitte et *Olivia* de Jacqueline Audry (1950) mettant en vedette Edwige Fenech.

Toujours dans le cadre de cette manifestation, au Cinéma ONF du complexe Guy-Favreau, les 28, 29 et 30 avril, on pourra voir une série ayant pour thème *Le sida et les médias*. Y figure notamment une dramatique de Jeannette Bertrand, *Véronique et Louis*.

LES FILLES DES VUES PLIENT BAGAGES

Les organisatrices du 10e Festival des filles de vues de Québec ont annoncé dimanche dernier qu'elles mettaient fin à cette manifestation. Plusieurs raisons, selon Lise Bonenfant et Johanne Fournier, expliquent cette décision. La principale serait le manque de collaboration de la part des organismes gouvernementaux, à l'exception de la Société générale du cinéma qui leur accordait une subvention annuelle. Elles blâment également la ville de Québec et les commanditaires privés régionaux pour leur manque d'empressement. Un changement d'attitude de la part de ces organismes pourrait peut-être les faire revenir sur leur décision.

Les rushes

Le directeur de la Cinéma-thèque québécoise, **Robert Daudelin**, a sélectionné les extraits de films illustrant l'apport des cinéastes québécois à la révolution tranquille. Ces images de la révolution tranquille seront projetées ce soir à 20h à la salle JM-400 du pavillon Marie Gérin-Lajoie de l'UQAM dans le cadre du colloque Jean Lesage.

Guy Fournier et **Jean-Paul L'Allier** figurent parmi les conférenciers invités au colloque annuel de la Fédération professionnelle des réalisateurs et réalisatrices de télévision et de cinéma qui se tiendra ce week-end, les 15, 16 et 17 avril, dans les locaux de la maison de Radio-Canada sous le thème de *Realisons notre avenir*.

La comédienne **Marie Tifo** sera membre du prochain jury du Festival du court métrage et de la vidéo de Yorkton qui se déroulera du 24 au 29 mai. Les représentants de ce festival étaient à Montréal cette semaine pour rencontrer les cinéastes et les médias québécois. Doyen de tous les festivals ca-

nadiens, Yorkton fêtera en mai ses 24 ans d'existence. Les cinéastes québécois sont invités à y inscrire leurs œuvres.

Le réalisateur français **Benoît Lamy** est actuellement à Montréal pour la sortie de *La vie est belle*, un long métrage qu'il a réalisé en collaboration avec *Ngangura Mweze*.

Le tournage du *Diable à quatre* de **Jacques Wilbrod Benoit** s'est terminé vendredi dernier. Par ailleurs, celui de *Salut Victor d'Anne-Claire Poirier* a pris fin dimanche.

Les trois nouveaux Studios Cinar qu'ouvriront officiellement le 1er juin **Micheline Charrest** et **Ron Weinberg** dans le Vieux-Montréal offriront aux professionnels de l'industrie tant du cinéma que du disque des services à la fine pointe de la technologie. Ces studios spécialisés dans l'enregistrement 48 pistes, la post-synchronisation des voix et des effets sonores et la production de musique et d'effets spéciaux électroniques ont été conçus par un acousticien de réputation internationale, **Tom Hidley**.



Le gang de la 21e rue comme on le voit dans le film de Dennis Hopper.

Du cinéma explosif à Los Angeles

Colors risque d'activer la guerre des gangs

BÉATRICE KHADIGE
de l'Agence France-Presse
LOS ANGELES

La ville de Los Angeles est sur ses gardes pour la sortie aujourd'hui du film *Colors* montrant, faits et noms à l'appui, ce qu'est la guerre des gangs dans cette métropole où les centaines d'arrestations récentes n'ont pu mettre fin aux meurtres quasi-quotidiens.

Lorsque Sean Penn et Robert Duvall se sont retrouvés il y a quelques mois pour interpréter le rôle de deux policiers à la poursuite des gangs de cette ville californienne, ils n'avaient sans doute pas prévu la polémique que susciterait l'étalage très documenté sur le grand écran de cette guerre sans merci entre bandes de jeunes.

Réalisé par Dennis Hopper, le film s'ouvre sur le meurtre d'un civil innocent par un gang et s'achève sur celui d'un policier. Pour accentuer le réalisme de son

film, Hopper a fait appel à des membres des deux gangs rivaux de la ville, les Bloods et les Crips, qui arborent leurs insignes.

Colors a provoqué de nombreuses critiques tant du côté des autorités que de l'organisation anti-gang Guardian Angels qui l'accuse de glorifier les gangs. Dennis Hopper s'est défendu hier de cette accusation en affirmant qu'il les montrait avec les yeux de la police. «Je ne sais pas, a-t-il dit, comment les gens peuvent renverser (ce scénario) et affirmer que je glorifie les gangs».

Cette production sera à l'affiche de 70 salles de Los Angeles mais aussi de près de 400 autres sur le territoire américain. La police a lancé des avertissements, craignant des explosions de violence — et même des meurtres — en pleine diffusion dans les salles. Une salle de cinéma du centre-ville, le Laemmle, a reculé: «Les employés de la salle paniquaient parce que le quartier général de l'un des gangs montrés dans le film est situé trois kilomètres

d'ici», a déclaré le co-propriétaire de cette salle, M. Bob Laemmle.

Dans d'autres salles, on ne se déclare pas particulièrement inquiet. «Il y a un système de sécurité dans nos salles et nous ne nous attendons pas à des problèmes», a remarqué M. Milton Moritz, responsable de Pacific Theaters.

Le vent de panique a commencé à se propager vers la mi-mars lorsque des responsables de la police ont déclaré à un journal, lors d'une vague d'arrestations d'ampleur sans précédent dans la ville, que le portrait réaliste des gangs dressé par le film risquait de déplacer les bagarres dans les salles.

Les Guardian Angels ont ensuite pris la suite et affirmé que la diffusion du film provoquerait un bain de sang, appelant dans une large campagne à la suspension de sa diffusion en attendant que la situation se calme à Los Angeles. Mais leur appel n'a pas été écouté et le film sera diffusé comme prévu.

Grosse déception pour le Zoo

JEAN-PAUL BURY
de la Presse Canadienne
PARIS

Grosse déception au lendemain de la sortie du film de Jean-Claude Lauzon *Un zoo la nuit* sur les écrans parisiens.

Sur l'ensemble des six salles dans lesquelles il est à l'affiche, dont l'une sur les Champs-Élysées, l'avenue reine du grand écran, à Paris, il n'a fait que 600 entrées lors de la première journée d'exploitation, avant-hier, soit trois ou quatre fois moins que les prévisions les plus raisonnables.

Chez le distributeur français du film, Capital Cinéma, qui s'est battu pour sa sortie mais surtout pour faire lever à la dernière minute par le ministre français de la Culture, M. François Léotard, l'interdiction aux moins de 18 ans qui frappait le film, la déception est mêlée de découragement. «C'est vrai qu'on ne s'attendait pas à un démarrage canon, remarquait hier le distributeur André Lazare, mais là nous sommes vraiment très très déçus. C'est un très mauvais score. Même si la fréquentation des cinémas, en ce moment à Paris, est loin de battre des records puisque le total des entrées mercredi a plafonné à 74 000 billets, on était loin de s'attendre à un résultat aussi décevant pour le film de Lauzon qui est pourtant très bon».

Tout espoir d'un succès parisien n'est pourtant pas complètement perdu, estime André Lazare, qui mise maintenant sur le bouche à oreille pour attirer les spectateurs français dans les salles.

Groupies

Spectacle «ouvert» pour les enfants malades



DANIELLE BONNEAU

collaboration spéciale

Michel Pagliaro, Jean-Marc, de *The Box*, Jean Millaire, l'ami et le guitariste de *Marjo*, *Bündock*, *Michael Breen*, *Mitsou* et *Sass Jordan* figurent parmi les artistes qui se produiront au Spectrum, le 29 avril, dans le cadre d'un concert-bénéfice dont les profits seront versés à l'Hôpital des enfants de Montréal.

La liste des invités, qui n'est pas encore complète, s'allongera à mesure que l'on s'approchera de la date fatidique, estime *Marc Durand*, gérant de *The Box*, *Bündock* et *Michael Breen*, et organisateur de l'événement. Selon lui, plusieurs chanteurs et musiciens se présenteront le soir-même, sans l'avoir officiellement annoncé.

En mettant ce spectacle sur pied, Marc répond à l'appel des camarades de classe d'un jeune garçon décédé d'un cancer au cerveau, il y a deux ans, qui ont créé un fonds pour aider la recherche en neurochirurgie à l'hôpital pour enfants de Montréal.

«Ils m'ont demandé, il y a deux mois, d'organiser un show avec *The Box*, explique-t-il. Ce qui était impossible. J'ai par contre pensé monter un spectacle semblable à celui du *Prince's Trust Fund*, en Angleterre. Il y aura un échange entre les artistes. Jean-Marc et Mitsou, par exemple, chanteront avec les musiciens de *Bündock*. Ça a débuté lentement, mais ça commence à prendre des dimensions considérables.»

La plupart des 1 000 billets disponibles pour la soirée ont déjà été vendus par les jeunes qui s'occupent du fonds de recherche. Une quantité limitée de billets sera toutefois mise en vente lundi, au coût de \$25. Les intéressés pourront se procurer des reçus pour l'impôt.

Ceux qui ne pourront assister au show peuvent toutefois se consoler: la station de radio CHOM-FM diffusera le spectacle en direct. MusiquePlus filmiera le tout et présentera une émission spéciale l'autisme prochain.

IRON MAIDEN: DE SEPTIÈME FILS EN SEPTIÈME FILS

Le groupe heavy-metal britannique *Iron Maiden* fera un saut au Forum de Montréal le 17 mai et sera précédé sur scène par *Guns N' Roses*. Les billets sont mis en vente ce matin aux guichets du Forum et à tous les comptoirs Ticketron.

Iron Maiden, dont le nouveau microsillon *Seventh Son of a Seventh Son* est disponi-



Jeannette Jurado, Gioia Bruno et Ann Curless, d'*Exposé*, retourneront en studio en juillet.

ble depuis avant-hier, s'apprête à lancer en Amérique du Nord un 45 tours qui fait sensation en Angleterre. Au début du mois, la chanson *Can I Play With Madness* s'est en effet introduite au quatrième rang du palmarès du Music Week dès sa première semaine. Du jamais vu de la part d'une chanson de ce genre-là.

Seventh Son of a Seventh Son a été produit par *Martin Birch*, qui a réalisé les cinq microsillons précédents du groupe.

PAS DE SPECTACLE EN ATTENDANT BÉBÉ

Gioia Bruno, du trio *Exposé*, attend un bébé pour le mois d'août et a décidé de ne pas se produire en spectacle au cours des prochains mois.

Son absence n'empêchera toutefois pas ses collègues *Jeannette Jurado* et *Ann Curless* de respecter les engagements qui ont déjà été pris. Elles ont temporairement fait appel aux services de *Julie Albers*, une chanteuse de Miami.

Gioia, que l'on a notamment entendue sur la chanson *Let Me Be The One* (les trois chanteuses prennent le devant de la scène à tour de rôle) retournera en studio avec ses deux camarades en juillet. Elles tenteront

alors d'enregistrer un microsillon du même calibre qu'*Exposure*, qui a également généré les hits *Come Go With Me* et *Seasons Change*.

CIGOGNE ET CIE

Chris de Burgh, qui a une fillette de quatre ans, est devenu papa pour la deuxième fois le 30 mars. Sa femme *Diane* a donné naissance à un petit garçon.

La cigogne a également cogné à la porte du guitariste *Peter Frampton* et de sa femme, *Barbara*. A Los Angeles, le 19 mars, ils ont eu un fils, qu'ils ont appelé *Julian*.

DU NEUF DU CÔTÉ DE MADONNA

Ceux qui ont vu et revu la cassette vidéo du spectacle de *Madonna*, enregistré lors de sa tournée *Virgin*, pourront bientôt regarder du neuf.

La cassette vidéo du spectacle qu'elle a présenté en Italie, l'an dernier, sera fort probablement disponible au début de mai. On l'y voit chanter, pendant près de deux heures, ses hits comme *Open Your Heart*, *Who's that Girl*, *La Isla Bonita*, *Holiday*, *Papa Don't Preach*, *Causing a Commotion* et *Live to Tell*.

Tribune pour la poésie au Festival du livre

À l'occasion du Festival national du livre, la poésie trouvera sa tribune naturelle à La Folie du large (1921, rue de Bleury) tous les soirs à 21 h. *Janou Saint-Denis* animera ces soirées, dont la première a lieu demain.

Samedi 16: *Ciel variable...* Poésie, chansons et musique avec *D. Kimm*, *Marie-Hélène Montpetit*, *Nathalie Dion*, *Lucie Ouimet*, *Danièle Roger*, *Irène Mayer*, *Patricia Maurice*, *Jean Faucher*, *Jean-Marc Ravat* et *Hélène Monette*.

Lundi 18: *Nane Couzier* et son atelier d'écriture, *Gilberte Besette*, *Jeanne-d'Arc Blais*, *Louis Caron*, *Reine Guibord*, *Jeannine Laforest*, *Marc Modave*, *Suzanne Marchand* et *Gilles Pilon*.

Mardi 19: Poésie hispano-américaine du Chili avec *Alberto Kurapel*, *Nelly Davis Vallejos* et *Alfredo Laverne*; de la Colombie avec *Yvonne Truque*; du Salvador avec *Salvador Torres*; du Mexique avec *Yolanda Segura*.

et des États-Unis avec *Hughes Hazelton*.

Mercredi 20: 10e anniversaire de la Société des écrivains de la Mauricie. On entendra *Réjean Bonenfant*, *Alphonse Piché*, *Huguette Bertrand*, *Jocelyne Felix*, *Négovan Rajic*, *Gérald Gaudet* et *Daniel Dargis*, ainsi que les auteurs-compositeurs *Jean Laprise* et *Jacques Thivierge*. Cinq comédiens du Théâtre de Face liront des textes de *Clément Marchand*, *Pierre Chatillon* et *Louis Jacob*.

Jeudi 21: *Les oubliés de la nuit*. *Madeleine Gagnon* et *Claude Haefely* réciteront des poèmes d'auteurs méconnus, d'ici et d'ailleurs.

Vendredi 22: *Place au poète* *Claude Gauvreau*, avec *Janou et Christian Saint-Denis*, *Jacinthe Chausse*, *Lise Fortin* et *Pierre Page*.

Vendredi 23: *Nuit d'étoiles de la nouvelle poésie*, avec plus d'une trentaine de participants, connus, inconnus et méconnus.

Le Vatican compte sur le compact

Le déficit financier du Vatican s'est élevé à plus de \$60 millions, l'an dernier, et une grande partie de ce trou a été causé par l'exploitation de Radio Vatican qui emploie 300 personnes et diffuse dans une quarantaine de langues.

Pour remédier à la situation, les administrateurs du Saint-Siège ont décidé de lancer une ligne de disques compact qui mettront en vedette des performances de musique classique diffusées au cours des 37 dernières années sur les ondes de Radio Vatican.

Les archives musicales de la station sont réputées être de très haute qualité et pourront peut-être, avec un petit coup de pouce venant du ciel, réussir à diminuer le lourd déficit financier du pape.

AUJOURD'HUI à 10 h 50

Suzanne Lévesque

«Touche-à-tout»... sur les fours à micro-ondes avec *Thérèse Daigle* de l'École d'art culinaire de l'Institut national des viandes.

CKAC 97.3
LA SUPERSTATION

ÉCOLE
D'ART CULINAIRE
INSTITUT NATIONAL DES VIANDES



DE NOMBREUX
PRIX À GAGNER

voyez tous les détails dans

La Presse
Dimanche

Les comics: on ne rit plus...

Un Superman en parfait état atteint \$45 000

NELSON WYATT
Canadian Press

■ Lorsque la première édition d'Action Comics fut distribuée dans les kiosques à journaux d'Amérique du Nord, en 1938, on pouvait acheter ce petit recueil des aventures de Superman pour 10 cents.

Aujourd'hui, alors que l'Homme de Fer célèbre son 50e anniversaire sans un seul cheveu blanc, la même édition de Superman atteint quelque \$45 000 US.

«Ce sont les vieilles choses qui atteignent toujours les prix les plus élevés, les souvenirs des années 40 et 50», souligne Marshall Steinman, un instituteur de 30 ans qui collectionne les comics depuis maintenant 25 ans.

«Le comic Action No 1 est le plus recherché et il est coté à \$45 000, mais dans un état de parfaite conservation. Le second est le Superman No 1, à \$38 000 et le Detective No 27, soit le premier Batman, qui vaut environ \$35 000», de dire M. Steinman.

Avant de croire que le livre de comics dont vous vous serviez comme sous-verre pour votre café vous vaudra la fortune, songez que ces milliers de dollars ne sont consentis que pour les éditions en parfaite condition: aucune tache, aucun coin replié.

M. Steinman ajoute par ailleurs que les comics, tout comme les cartes de joueurs de base-ball, sont les pièces de collection qui rapportent le plus, à l'heure actuelle.

Investissement

«Aucun courtier de Wall Street ne pourra obtenir pour vous des revenus d'investissement aussi élevés que ceux réalisés sur les comics qui peuvent, selon le cas, rapporter jusqu'à 20 à 30 pour cent de profits...par mois.

Selon Michael Joffre, un marchand de comics, ce sont les «gens riches» qui paient de telles sommes pour des éditions «rares».

«Ce sont les collectionneurs sérieux qui achètent les éditions les plus coûteuses. J'ai

quand même vu à plusieurs reprises des jeunes épargner longtemps pour se payer l'édition qui manquait à leur collection.»

Un autre vendeur de comics de Montréal, Gerry Ross, aurait réalisé la plus importante vente de comics. En 1986, il a négocié la vente de neuf Marvel Comics, y compris une copie du Marvel Comics No 1 en parfait état de conservation, à un entrepreneur de Miami. Le Marvel Comics No 1 a été cédé pour \$35 000.

Selon M. Ross, on peut prévoir qu'un comic de grand cru se vendra \$100 000 avant longtemps.

Quant à M. Joffre, il note que le prix des anciennes éditions de comics a augmenté à mesure que croissent en popularité les nouvelles parutions de ce type sur le marché.

«Les adultes redécouvrent les comics grâce à ces éditions plus modernes et mises au goût du jour. Leurs souvenirs de jeunesse et des heures passées à lire ces comics n'en sont que plus précieux.»

THEATRE DU RIDEAU VERT

direction: yvette brind'amour - mercedes palomino

BEING AT HOME

WITH
CLAUDE

DE RENÉ-DANIEL DUBOIS

Mise en Scène
René-Daniel Dubois

GUY NADON

MARC BELAND

JEAN-YVES GAUDREAU

SYLVIE PROVOST

Costumes: François BARBEAU

Décor: Alain TANGUAY

Eclairagiste: Pierre-Luc MÉNARD

4664, rue St-Denis
Métro Laurier, sortie Gifford

Réservations de 12h à 19h
844-1793

L'INFORMATEUR

AVEC PIERRE PASCAU

En prison pour la vie,
à l'Institut Leclerc,
après le meurtre d'un policier,
ROGER DUHAMEL
se livre à
PIERRE PASCAU.
AUJOURD'HUI de 11⁴⁵ à 13⁴⁵

CKAC 73

LA SUPERSTATION

Votre soirée de télévision

La Presse

CHOIX D'ÉMISSIONS

par Louise Cousineau

18:30 (17) — **Téléservice**
L'acteur Marc Messier y sera.

20:00 (17) — **Droit de parole**
Un sujet très prometteur: les anglophones sont-ils humiliés au Québec? Parmi les invités: Jacques Godbout, William Johnson, Pauline Couture et Lorraine Page.

21:00 (17) — **Avec un Grand A**
Une reprise d'une excellente dramatique dans laquelle un père de famille découvre qu'il est homosexuel après 19 ans de mariage. Raymond Legault avait remporté un prix Géméau pour son interprétation.

22:00 (17) — **20 / 20**
Parmi les sujets à l'affiche: la collection d'œuvres d'art, de bijoux, de meubles et d'objets divers d'Andy Warhol, qui avait donné la toile de la soupe Campbell au monde.

23:25 (2) — **«La bonne fortune»**
Pas un chef-d'œuvre, mais c'est avec Jack Nicholson et Warren Beatty.

HORAIRE RÉVISÉ

19:30 (10) — **Skippy le kangarou**
20:00 (10) — **Aéroforme**
23:15 (10) — **Mongrain de sel**



Marc Messier

	18 h 30	19 h 00	19 h 30	20 h 00	20 h 30	21 h 00	21 h 30	22 h 00	22 h 30
(2)	Montréal ce soir (18h)	Manon	Les Grands Films: "Que la vie continue".			Festival de jazz de Mtl		Le Téléjournal	Le Point (22h25)
(3)	The News (18h)	CBS News	Hollywood Squares	Ringling Bros. & Barnum & Bailey Circus	Dallas			Falcon Crest	
(5)	NBC Nightly News	Family Ties	Cheers	Highwayman	Night Court	Beverly Hills Buntz		Miami Vice	
(6)	Newsweek (18h)	The Best Years	Front Page Challenge	Beverly Hills Buntz	Slap Maxwell Story	Dallas		The National	The Journal (22h22)
(7)	Charivari	Ciné-pop: "L'Invasion des piranhas".				Miami		Ad Lib	Loto-Québec (22h55)
(8)	Charivari	Ciné-pop: "L'Invasion des piranhas".				Miami		Ad Lib	Loto-Québec (22h55)
(9)	Newsline (18h)	Entertainment Tonight	Check It Out	Highway to Heaven		Simon & Simon		Miami Vice	
(10)	World News Tonight	New Newlywed Game	The New Dating Game	Perfect Strangers	Full House	Mr. Belvedere	Family Man	20/20	
(11)	Montréal ce soir (18h)	Manon	Les Grands Films: "Que la vie continue".			Festival de jazz de Mtl		Le Téléjournal	Le Point (22h25)
(12)	Charivari	Cinéma du vendredi: "Un pigeon à plumer".				Miami		Ad Lib	Loto-Québec (22h55)
(13)	Pulse (18h)	Entertainment Tonight	Check It Out	Friday the 13th		Night Heat		Miami Vice	
(14)	Montréal ce soir (18h)	Manon	Les Grands Films: "Que la vie continue".			Festival de jazz de Mtl		Le Téléjournal	Le Point (22h25)
(15)	Téléservice	L'Indice (19h15)	5 pour 1: le cinéma	Droit de parole		Avec un grand A: Lise, Pierre et Marcel (1re)		Parler pour parler: les pères au foyer.	
(16)	World News Tonight	Wheel of Fortune	A Current Affair	Perfect Strangers	Full House	Mr. Belvedere	Family Man	20/20	
(17)	Elephant Show	The Living Planet		The Spice of Life	The Dancemakers (4e)	Duchess of Duke Street: Poor Little Rich Girl.		Music of Man: New Voices for Man.	
(18)	The Vermont ETV Auction (18h)								
(19)	La Maison Deschênes	Double Jeu	Cinéma: "La Colère de Khan".			Le Grand Journal		Jasmin centre-ville	
(20)	Business Report	The MacNeil / Lehrer Newshour	Week in Review	Wall Street Week	A Fine Romance	Dr. Who			
(21)	Chiffres et lettres	Fête comme chez vous (18h50)		Alchimie... (20h38)	Pour ceux qui aiment Vivaldi			Le Journal (22h35)	

• Changement de dernière heure.

SEARS

7 JOURS SEULEMENT

LIQUIDATION

DE 4 000 000 \$

JUSQU'À ÉPUISEMENT DES STOCKS



6⁹⁹

Ch.

PANTALONS SPORT

Pour garçons, choix de modèles et de couleurs. Tailles 7-18.

12⁹⁹

Ch.

Tailles 8-18

VÊTEMENT NIKE®

Vêtements molletonnés pour garçons. Col en tricot de couleurs contrastantes. Rouge, marine.



29⁹⁹

Ch.

Ord. 49,99\$

WRANGLER

Blousons en denim de coton délavé. La toute dernière mode!

16⁹⁹

Ch.

Ord. 27\$

CHEMISE LEVI'S®

2 modèles à col polo: madras ou chambray. Choix de couleurs!

SEULEMENT

9⁹⁹

Ch.

POUR GARÇONS

Jeans en denim de coton. 5 poches. Lavés à la pierre. Tailles 8-16.

24⁹⁹

Ch.

PANTALONS TOUT-ALLER

Choix de modèles y compris modèles lavables et modèles à doubles plis renversés.

14⁹⁹

Ch.

PANTALONS HABILÉS POUR HOMMES

Modèles pour l'été en tons unis et motifs délicats. Le choix de modèles, tailles et couleurs peut varier d'un magasin à l'autre.

4⁹⁹-6⁹⁹

Ch.

T-SHIRTS

Deux groupes de t-shirts pour garçons, à bas prix. 8-16.

RABAIS

40%

ROBERT STOCK

Toute la sélection de vêtements tout-aller pour le printemps.

9⁹⁹

Ch.

CHEMISES FIORI

3 magnifiques modèles de chemises sport pour celui qui se soucie de son apparence.

15⁹⁹

Ch.

Ord. 24\$-29\$

VÊTEMENTS MOLLETONNÉS

Hauts à capuchon ou modèles à encolure ras du cou. Rayures rugby pour hommes.

19⁹⁹

Ch.

Ord. 29,99\$

PANTALON MODE

Pour avoir fière allure en tout temps! Les prix ord. mentionnés sont des prix Sears



1⁷⁷

Paire

CHAUSSETTES HABILÉES

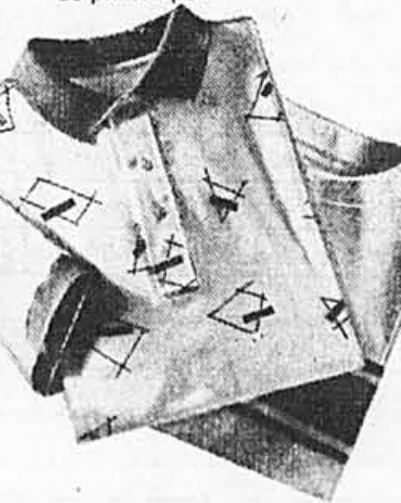
Pour hommes, en laine ou mélange de laine. Avec de légères imperfections n'affectant en rien le port.

8⁹⁹

Ch.

POLO

Choix de 2 modèles pour compléter votre garde-robe de printemps!



5⁹⁹

Ch.

Tailles 4-6X

PANTALONS ET MAILLOTS

Pantalons sport unis ou à rayures; maillots à encolure en un choix de couleurs.

RABAIS 40%

TENUES D'EXTÉRIEUR

Choix de modèles pour l'été en plusieurs couleurs. Tailles 4-18.

RABAIS 40%

HAUTS SONIC

Hauts pour garçons.

Ord. 9,88\$-14,88\$

Ch. 5,88\$-8,88\$



SEARS MODE DE PRINTANIERE

ET PLUSIEURS AUTRES
ARTICLES NON
ANNONCÉS POUR
HOMMES, DAMES
ET ENFANTS

DÉBUTE LE 16 AVRIL



11⁹⁹-15⁹⁹
Ch.
ENS. MOLLETONNÉS

Choix de modèles pour fillettes.
Tailles P, M et G.

Séparables molletonnés. P, M
et G pour tailles 7-16.
Ch..... 7,99\$-9,99\$

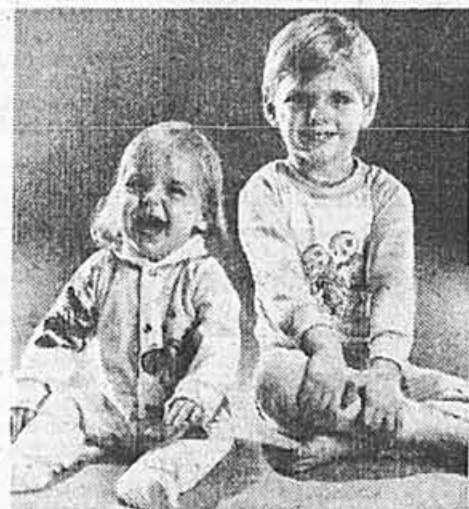


9⁹⁹
Ch.
POUR TOUT-PETITS

Jolis petits blousons en nylon.
Tailles 20-32 lb, 2-3X.

3⁹⁹-6⁹⁹
Ch.

DE BEAUX RÊVES!
Liquidation de tenues de nuit
pour bébés! 11-26 lb et 2-3X.



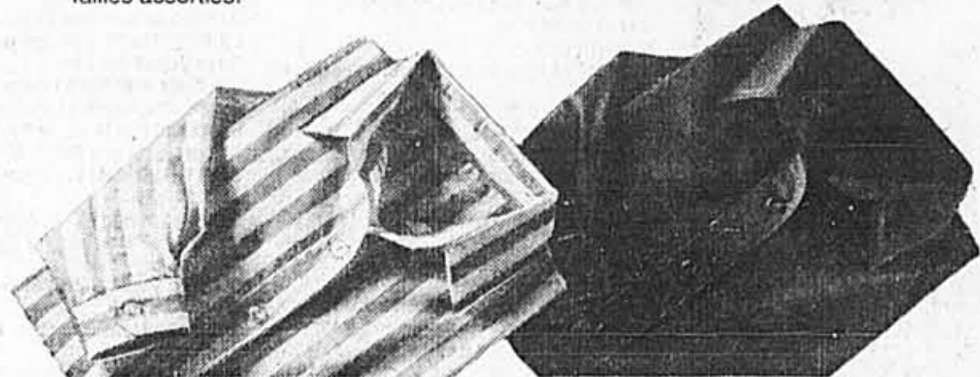
RABAIS

Rabais 50% sur tous les blousons
pour fillettes. Tailles 4-6X, 7-16.

Rabais jusqu'à 40% sur blousons
choisis avec doublure.

RABAIS 30%

Sélection de blouses pour fillettes.
Tailles assorties.



14⁹⁹
Ch.

LIQUIDATION!

Blousons, vestes pour dames.
Choix de modèles. Tailles 10-18.

**MOITIÉ
PRIX**

MODE
'TOGETHER'^{MD}

Pour l'été, maillots, chandails,
pantalons et jupes. Hâtez-vous!
19e avenue



PRATIQUES!

Vestes en coton à agencer à une robe.

Ch..... 14,99\$

Robes, combinaisons.

Ch..... 19,99\$

Robes, ensemble-pantalon.

Ch..... 29,99\$

9⁹⁹
Ch.

TOUT UN ACHAT!

Manteaux en nylon froissé.
Gris bleu ou rose foncé. Tailles 8-16.



Prix en vigueur du 16 au 23 avril 1988, ou jusqu'à épuisement des stocks.

SEARS

vous en avez pour votre argent...et plus

SATISFACTION OU REMBOURSEMENT • SERVICE APRÈS-VENTE ASSURÉ DANS TOUT LE CANADA •

LA CARTE DE CRÉDIT N° 1 DES MAGASINS À RAYONS AU CANADA • LE MAGASIN DES MARQUES KENMORE, DIEHARD, CRAFTSMAN

Les mentions 'Ord.' ou 'Était' de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. Heures d'ouverture: 9h30 à 17h30 du lundi au mercredi; de 9h30 à 21h le jeudi et le vendredi; de 9h à 17h le samedi. Ville St-Laurent, Place Vertu, 335-7770; Brossard, Mail Champlain, 465-1000; Anjou, Galeries d'Anjou, 353-7770; Laval, Carrefour Laval, 682-1200; LaSalle, Carrefour Angrignon, 364-7310; St-Jérôme, Carrefour du Nord, 432-2110; St-Jean, Carrefour Richelieu, 349-2651.

Copyright Canada, 1988, Sears Canada Inc.



Caplan-Duval CRISTAL LALIQUE®



Venez rencontrer Madame Marie-Claude Lalique le lundi 2 mai, 1988, de midi à 14 heures, dans notre magasin Cavendish. Dans une de ses rares apparitions publiques, Madame Lalique, président-directeur et designer de la firme Cristal Lalique autographiera les exquises créations achetées durant cette exposition.

À CETTE OCCASION, Caplan-Duval offrira plusieurs pièces exclusives. Ne tardez pas à les réserver car leur nombre est limité.

Caplan-Duval

5800 boul. Cavendish,
Mail Cavendish

483-4040

6700 Côte-des-Neiges
Plaza Côte-des-Neiges

Cinéma

AFFAIRES OF JANICE (THE)

Commodore: des 10 h.

AILES DU DESIR (LES)

Cineplex (5): 13 h 15, 16 h 15, 19 h, 21 h 25.

AMOUR AU SOLEIL (IL)

Carre Saint-Louis: 13 h 55, 17 h 45, 21 h 35.

ANNA

Cinéma égyptien (3): 13 h, 15 h, 17 h, 19 h 10, 21 h 15.

AU REVOIR LES ENFANTS

Complexe Desjardins (3): 13 h, 15 h 10, 17 h 20, 19 h 30, 21 h 40.

Faubourg Ste-Catherine (4): 13 h, 15 h 10, 17 h 15, 19 h 20, 21 h 30.

BAD DREAMS

Astre (1): 19 h, 20 h 45. Dernier spectacle ven.: 23 h.

Carrefour Laval (1): 19 h 15, 21 h 15.

Place Alexis-Nihon (2): 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h.

Pointe-Claire (3): 19 h 15, 21 h 15.

BEAUTE DU PECHE (LA)

Parisien (5): 13 h 20, 15 h 25, 17 h 30, 19 h 35, 21 h 40.

BETLEJUICE

Fairview (2): 19 h 10, 21 h 20. Greenfield (1): 19 h 10, 21 h 25.

Laval (1): 19 h 15, 21 h 25.

Palace (1): 12 h 45, 15 h, 17 h 15, 19 h 35, 21 h 45.

Dernier spectacle, ven.: 23 h 50.

BILOXI BLUES

Astre (2): 19 h, 21 h. Carrefour Laval (2): 19 h 20, 21 h 30.

Décarie (2): 19 h 15, 21 h 30.

Faubourg Ste-Catherine (1): 12 h 50, 15 h, 17 h 01, 19 h 25, 21 h 40.

Pointe-Claire (5): 19 h 15, 21 h 20.

BRIGHT LIGHTS BIG CITY

Fairview (1): 19 h, 21 h. Loew's (3): 12 h 30, 14 h 50, 17 h, 19 h 10, 21 h 35.

Dernier spectacle ven.: 23 h 45.

Versailles (5): 19 h 20, 21 h 40. Westmount Square: 19 h 15, 21 h 15.

BROADCAST NEWS

Berri (1): 13 h 30, 16 h 15, 19 h, 21 h 35.

Brossard (1): 19 h, 21 h 40.

Cinéma égyptien (2): 13 h, 16 h, 19 h, 21 h 40.

Laval 2000 (1): 19 h, 21 h 35.

Pointe-Claire (6): 19 h, 21 h 40.

CHANCE PAS CROYABLE (UNE)

Omega (2): 19 h 30.

CLIENTES (LES)

Carre Saint-Louis: 12 h 50, 16 h 40, 20 h 35.

COLORS

Carrefour Laval (6): 19 h 10, 21 h 40.

Place Alexis-Nihon (1): 12 h, 14 h 20, 16 h 45, 19 h 15, 21 h 45.

Pointe-Claire (4): 19 h 20, 21 h 45.

COUPLES ARDENTS

Commodore: des 18 h.

DANSE LASCIVE

Chambly: Lun., ven., sam.: 19 h 30. Dim.: 13 h 30, 19 h 30.

Châteauguay: 19 h 15, 21 h 15.

Paradis (3): 19 h 30, 21 h 30.

DEAD (THE)

Cineplex (3): 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 10.

Dauphin (1): Ven.: 18 h, 21 h. Lun., merc., jeu.: 20 h.

DERNIER EMPEREUR (LE)

Dauphin (1): Ven.: 18 h, 21 h. Lun., merc., jeu.: 20 h.

D.O.A.

Laval (2): 19 h 15, 21 h 30.

Loew's (2): 12 h 30, 14 h 40, 16 h 50, 19 h, 21 h 15.

Dernier spectacle ven.: 23 h 20.

Versailles (5): 19 h 15, 21 h 30.

DOUBLE IMPASSE

Cine-Parc St-Eustache (1): Ven., sam., dim.: des 19 h.

ECLAIR DE LUNE

Berri (2): 13 h, 15 h 15, 17 h 30, 19 h 45, 22 h.

18 ABAIN

Carrefour Laval (4): 21 h 15.

Cineplex (2): 13 h 05, 15 h 05, 17 h 05, 19 h 05, 21 h 05.

Faubourg Ste-Catherine (2): 12 h 45, 14 h 50, 17 h, 19 h 10, 21 h 15.

EMOTIONS SEXUELLES

Carre Saint-Louis: 11 h 30, 15 h 20, 19 h 10.

EMPIRE DU SOLEIL (L')

Saint-Denis (3): 13 h, 16 h, 19 h 10, 22 h 10.

EMPRISE DES TENEBRES

Brossard (1): 19 h 30, 21 h 30.

Laval 2000 (2): 19 h 25, 21 h 20.

Omega (1): 21 h 35.

Paradis (2): 19 h 20, 21 h 15.

St-Denis (2): 12 h 15, 14 h 30, 16 h 45, 19 h, 21 h 20.

EXIGENCES TRÈS SPÉCIALES

Commodore: des 18 h.

FATAL ATTRACTION

Laval (4): 19 h 35, 21 h 50.

Palace (5): 19 h 35, 21 h 40.

Dernier spectacle ven.: 23 h 55.

FLAG

Cineplex (9): 13 h 05, 15 h 10, 17 h 15, 19 h 20, 21 h 25.

Complexe Desjardins (1): 13 h 05, 15 h 15, 17 h 25, 19 h 35, 21 h 35.

FORCES DU MAL (LES)

Brossard (1): 19 h 10, 21 h 15.

Cine-Parc St-Eustache (1): des 19 h.

Laval 2000 (2): 19 h 15, 21 h 15.

St-Denis (2): 12 h 40, 14 h 45, 16 h 50, 19 h, 21 h 15.

FOX & THE HOUND

Dorval (3): Ven.: 17 h 30.

Palace (5): 12 h, 13 h 50, 15 h 40, 17 h 30.

FRAMITIC

Carrefour Laval (5): 19 h 05, 21 h 30.

Cineplex (8): 13 h 15, 16 h 15, 19 h, 21 h 25.

Crémazie: 19 h 15, 21 h 30.

Longueuil (1): 19 h 10, 21 h 30.

Versailles (2): 19 h 10, 21 h 40.

York: 12 h 10, 14 h 45, 17 h, 19 h 25, 21 h 50.

GOOD MORNING VIETNAM

Bogart (2): 19 h 10, 21 h 30.

Dorval (3): 19 h 10, 21 h 30.

Loew's (1): 12 h, 14 h 20, 16 h 40, 19 h 05, 21 h 25.

Dernier spectacle ven.: 23 h 45.

HARDIESSE

Bijou: 11 h 45, 14 h 30, 17 h 15, 20 h.

HIGHRISE

Guy: 11 h 25, 14 h 05, 16 h 40, 19 h 15, 21 h 55.

IN THE PINK

Eve: 11 h 25, 14 h 20, 17 h 15, 20 h 10.

JEU DU DÉFI (LE)

Paradis (1): 21 h 30.

JOHNNY BE GOOD

Astre (4): 19 h, 20 h 45.

Carrefour Laval (4): 19 h 05.

Cineplex (4): 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15.

Pointe-Claire (1): 19 h.

JOS FRIDAY

Omega (1): 19 h 30.

KENNY

Chambly: Lun., ven., sam.: 19 h 30.

Dim.: 13 h 30, 19 h 30.

LAST EMPEREUR (THE)

Châteauguay (2): 20 h.

Décarie (1): Ven.: 18 h, 21 h.

Du lun. au jeu.: 20 h.

Place du Canada: Ven.: 18 h, 21 h.

Du lun. au jeu.: 20 h.

LIAISON FATALE

Parisien (2): 18 h 45, 21 h 05.

Versailles (4): 19 h 40, 21 h 55.

LUNETTE D'OR

Complexe Desjardins (4): 12 h 45, 15 h, 17 h 10, 21 h 30.

LUST VEGAS JOYRIDE

Eve: 10 h, 12 h 55, 15 h 50, 18 h 45, 21 h 40.

MAISON DES 1001 PLAISIRS (LA)

Bijou: 10 h 10, 12 h 55, 15 h 40, 18 h 20, 21 h 10.

MAÎTRE DE LA CAMÉRA (LE)

Berri (4): 13 h 20, 16 h 40, 20 h.

MANCHURIAN CANDIDATE

Bogart (1): 19 h, 21 h 25.

MASQUERADE

Loew's (4): 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 20, 21 h 30.

Dernier spectacle ven.: 23 h 30.

MATEWAN

Cineplex (1): 15 h, 16 h, 19 h, 21 h 30.

MAURICE

Université: 18 h, 21 h.

MILAGRO BEANFIELD WAR

Faubourg Ste-Catherine (3): 12 h 05, 14 h 20, 16 h 40, 19 h, 21 h 25.

Pointe-Claire (2): 19 h 30, 21 h 50.

MOMO

Berri (5): 13 h, 15 h 10, 17 h 20, 19 h 30, 21 h 45.

MOONSTRUCK

Bogart (3): 19 h 30, 21 h 30.

Loew's (5): 12 h 15, 14 h 30, 16 h 45, 19 h 05, 21 h 15.

Dernier spectacle ven.: 23 h 30.

MOVING

Cine-Parc Saint-Eustache (4): Ven., sam., dim.: des 19 h.

NEW LIFE (A)

Palace (3): 12 h, 14 h 20, 16 h 40, 19 h, 21 h 20.

Dernier spectacle ven.: 23 h 40.

NOYADE INTERDITE

Berri (3): 13 h, 15 h 10, 17 h 20, 19 h 25, 21 h 30.

PASSION BEATRICE

Cineplex (6): 13 h 10, 16 h 10, 19 h, 21 h 30.

PERE C'EST MOI (MON)

Greenfield (2): 19 h, 21 h 15.

LAVI

Laval (2): 19 h, 21 h 15.

Parisien (1): 12 h 45, 14 h 55, 17 h 05, 19 h 15, 21 h 25.

Versailles (6): 19 h 15, 21 h 30.

PILES NON COMPRIS

Cinéma de Montréal (1): 13 h, 15 h 05, 17 h 10, 19 h 15, 21 h 20.

PLEASURE UNLIMITED

Gay: 10 h, 12 h 35, 15 h 10, 17 h 50, 20 h 25.

POLICE ACADEMY (V)

Cine-Parc Saint-Eustache (4): Ven., sam., dim.: des 19 h.

PREDATEUR (LE)

Cine-Parc Saint-Eustache: Ven., sam., dim.: des 19 h.

RETURN TO SNOWY RIVER (2)

Dorval (1): 19 h 15, 21 h 30.

Imperial: 12 h 30, 14 h 45, 17 h, 19 h 15, 21 h 30.

VERSAILLES (1)

19 h 15, 21 h 30.

ROX AND ROUKY

Laval (4): 18 h.

Parisien (2): 12 h 30, 14 h 45, 17 h.

SAIGON, L'ENFER POUR DEUX FLICS

Cine-Parc Saint-Eustache (2): des 19 h.

SEVENTH SIGN

Astre (3): 19 h 15, 21 h 10.

Dernier spectacle ven.: 23 h.

DORVAL (4)

19 h 20, 21 h 20.

GREENFIELD (3)

19 h 20, 21 h 30.

PALACE (2)

12 h 15, 14 h 30, 16 h 45, 19 h, 21 h 15.

Dernier spectacle ven.: 23 h 45.

FAMOUS PLAYERS

«Bravo! Un film avec beaucoup de style.» — Siskel & Ebert
 «Éblouissant, élégant.» — Liz Braun, TORONTO SUN

D.O.A.

DENNIS QUAIL — MEG RYAN

VERSION ORIGINALE ANGLAISE

LOEWS

954 STE CATHERINE O. 861 9337

12:30-2:40
4:40-7:00-9:15
COUCHE TARD
ven sam 11:20

VERSAILLES

PLACE VERSAILLES 353 7500

Tous les jours
7:15-9:30
sam dim 12:35-2:55
5:05-7:15-9:30
COUCHE TARD
sam 11:40

LAVAL

CENTRE LAM 608 7770

Tous les jours
7:15-9:30
sam dim 12:30-2:45
5:00-7:15-9:30
COUCHE TARD
sam 11:40

ROBIN WILLIAMS

LA MEILLEURE COMÉDIE MILITAIRE DEPUIS M*A*S*H



14e SEMAINE!

LOEWS

954 STE CATHERINE O. 861 9337

12:00-2:20
4:40-7:05-9:25
COUCHE TARD
ven sam 11:45

BOGART

3575 Ave du PRUC 644 9470

Tous les jours
7:10-9:30
sam dim 12:15
2:30-4:45-7:10-9:30

DORVAL

260 Ave DORVAL 631 8506

ven à mar 7:10-9:30
marc 9:30
jou 7:10-9:30

DÉSOPILANT! ENCORE PLUS TORDANT QUE «GHOSTBUSTERS»

«Tordant... bien plus que 'Ghostbusters'. Keaton est l'un des plus gros méchants lous que nous ait donné un film de fantômes... un vrai 'polter-gas'» — David Edelstein, THE VILLAGE VOICE

«De l'audace pure, des effets visuels au charme dément.» — David Ansen, NEWSWEEK



Michael Keaton is
BEETLEJUICE

Un nom qui fait rire jusqu'à l'au-delà

The Geffen Company presents a Tim Burton film "Beetlejuice" Une Balade en Genre Dais-Jeffrey Jones Catherine O'Hara Winona Ryder et Michael Keaton as Beetlejuice music by Danny Elfman story by Michael McDowell & Larry Wilson screenplay by Michael McDowell and Warren Skassen produced by Michael Bender Larry Wilson and Richard Rushmore directed by Tim Burton

3e SEMAINE!

PALACE

690 STE CATHERINE O. 866 6991

12:45-3:00
5:15-7:35-9:45
COUCHE TARD ven sam 11:50

LAVAL

CENTRE LAM 608 7770

Tous les jours
7:15-9:25
sam dim 1:00-3:00
5:05-7:15-9:25
COUCHE TARD sam 11:35

FAIRVIEW

CENTRE FAIRVIEW Pointe Claire 697 8095

Tous les jours
7:10-9:20
sam dim 1:10-3:10
5:10-7:10-9:20

GREENFIELD PARK

519 BOUL. TASCHEREAU 671 8129

Tous les jours
7:10-9:25
sam dim 12:25-2:40
4:55-7:10-9:25

Dudley Moore

Kirk Cameron

Chris et son père ont accidentellement changé de corps, mais jusque-là, ça va. Chris a droit à la «JAG» et à la carte Or.

Papa à la fausse carte d'identité et à l'examen de bio.

Mon Père C'est Moi

V.F. de Like Father Like Son



TRI-STAR PICTURES PRESENTS AN IMAGINE ENTERTAINMENT PRODUCTION
 A ROD DANIEL FILM DUDLEY MOORE KIRK CAMERON
 "LIKE FATHER LIKE SON" MARGARET COLIN CATHERINE HICKS SEAN ASTIN
 "LORNE CAMERON" "LORNE CAMERON" STEVEN L. BLOOM
 "BRIAN GRAZER" DAVID VALDES "ROD DANIEL"

RELEASED THROUGH COLUMBIA PICTURES OF CANADA

2e SEMAINE!

Le PARISIEN

400 STE CATHERINE O. 866 3856

12:45-2:55
5:05-7:15-9:25

GREENFIELD PARK

519 BOUL. TASCHEREAU 671 8129

7:00-9:15

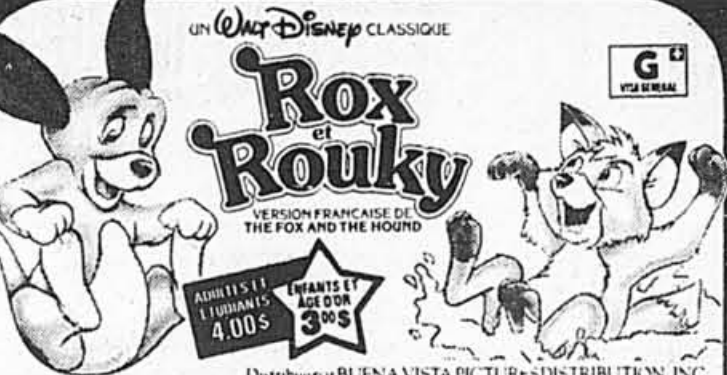
LAVAL

CENTRE LAM 608 7770

Tous les jours
7:00-9:15
sam dim 12:40-2:40
4:50-7:00-9:15
COUCHE TARD sam 11:25

VERSAILLES

PLACE VERSAILLES 353 7500

Tous les jours
7:15-9:30
sam dim 12:45-2:50
5:10-7:15-9:30
COUCHE TARD sam 11:35

VERSION ORIGINALE ANGLAISE

Le PARISIEN

400 STE CATHERINE O. 866 3856

12:30-2:45-5:00

GREENFIELD PARK

519 BOUL. TASCHEREAU 671 8129

sam dim 1:00
3:00-5:00

LAVAL

CENTRE LAM 608 7770

ven 6:00
sam dim 12:15
2:05-4:00-6:00

VERSAILLES

PLACE VERSAILLES 353 7500

ven 6:00
sam dim 12:15
2:15-4:15-6:00

V.O.A. AU PALACE, FAIRVIEW ET DORVAL

«Magnifique, émouvant, éblouissant. Visuellement inoubliable.» — ABC-TV Los Angeles, Gary Franklin



WALT DISNEY PICTURES PRESENTS
RETURN TO SNOWY RIVER PART II
 the legend continues

Ils ont essayé de détruire ce qu'ils ne pouvaient dompter. Mais l'homme de Snowy River est revenu pour réclamer son dû. Un homme se dresse sur son chemin. Une femme habite son cœur.

WALT DISNEY PICTURES SILVER SCREEN PARTNERS III
 BURROWES FILM GROUP - HOYT'S ENTERTAINMENT
 TOM BURLINSON SIGRID THORNTON BRIAN DENNEHY
 "RETURN TO SNOWY RIVER" GEOFF BURROWES
 NICHOLAS LADIE BRYAN MARSHALL MARK HEMBROW
 BRUCE ROWLAND KEITH WAGSTAFF
 DENNIS WRIGHT KENT LOVELL JOHN KEARNEY
 JOHN DIXON GEOFF BURROWES
 GEOFF BURROWES

CLAD 800 STEREO

Nous désirons remercier nos collaborateurs pour leur participation à l'avant-première.

DOLBY STEREO

IMPERIAL

1430 BILLET 288 7702

THX

12:30-2:45
5:00-7:15-9:30
COUCHE TARD sam 11:30

DOLBY STEREO

DORVAL

260 Ave DORVAL 631 8506

Tous les jours
7:15-9:30
sam dim 12:30-2:45
5:00-7:15-9:30

VERSAILLES

PLACE VERSAILLES 353 7500

Tous les jours
7:15-9:30
sam dim 12:30-2:45
5:00-7:15-9:30
COUCHE TARD sam 11:45

CHER DENNIS QUAIL
 Jusqu'où le suspense est-il supportable?

SUSPECT
 (SUSPECT DANGEREUX)

Version française

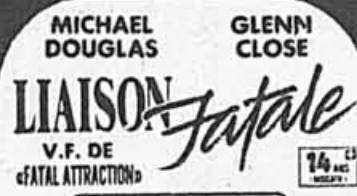
LIAM NEESON JOHN MAHONEY JOE MANTEGNA Producteur exécutif JOHN VEITCH

Ecrit par ERIC ROTH Produits par DANIEL A. SHERKOW Révisés par PETER YATES

VERSION FRANÇAISE

Le PARISIEN

400 STE CATHERINE O. 866 3856

12:00-2:20
4:45-7:10-9:35

LIAISON fatale

V.F. DE «FATAL ATTRACTION»

Le PARISIEN

400 STE CATHERINE O. 866 3856

6:45-9:05

VERSAILLES

PLACE VERSAILLES 353 7500

7:40-9:55
COUCHE-TARD sam 12:15

MASQUERADE

VERSION ORIGINALE ANGLAISE

LOEWS

954 STE CATHERINE O. 861 9337

1:10-3:10
5:10-7:20-9:30
COUCHE TARD
ven sam 11:30

Plus

«GEORGE AND ROSEMARY» COURT MÉTRAGE, ANIMATION

Alan Alda's A New Life

G

PALACE

608 STE CATHERINE O. 866 6991

12:00-2:20-4:40-7:00-9:20
COUCHE TARD ven sam 11:40

Plus

«GEORGE AND ROSEMARY» COURT MÉTRAGE, ANIMATION

HARRISON FORD

IN

FRANTIC

A ROMAN POLANSKI FILM

YORK

1487 STE CATHERINE O. 937 8970

12:10-2:45
5:00-7:25-9:50

VERSAILLES

PLACE VERSAILLES 353 7500

Tous les jours
7:10-9:40
sam dim 12:00-2:20
4:45-7:10-9:40
COUCHE TARD sam 12:00

Frank Sinatra

Laurence Harvey

Janet Leigh

The Manchurian Candidate

BOGART

3575 Ave du PRUC 644 9470

Tous les jours
7:00-9:25
sam dim 12:00-2:15
4:35-7:00-9:25

LES SURPRISES DE LA VIE

V.F. DE «SHE'S HAVING A BABY»

Le PARISIEN

400 STE CATHERINE O. 866 3856

12:15-2:30
4:45-7:00-9:15

Plus

«GEORGE AND ROSEMARY» COURT MÉTRAGE, ANIMATION

«Tous debout pour acclamer ce film. C'est le 'Rocky' de la classe.» — Pat Collins, WWOR-TV

«Un film vivifiant. Une magnifique performance de Olmos qui provoque à la fois les larmes et un sentiment de victoire. Un note de 9+.» — Gary Franklin, KABC-TV

«Un film incroyablement vivifiant et gratifiant. Edward Olmos nous livre la première grande performance de l'année.» — Jeffrey Lyons, SNEAK PREVIEWS

EDWARD JAMES OLMO • LOU DIAMOND PHILLIPS

Stand and Deliver

La vraie histoire d'un miracle moderne.

WARNER BROS. Presents

AMERICAN PLAYHOUSE THEATRICAL Film A MENENDEZ / MUSCA & OLMO'S Production

"STAND AND DELIVER" EDWARD JAMES OLMO • LOU DIAMOND PHILLIPS ROSANA DE SOTO

ANDY GARCIA Music by CRAIG SAFAN Executive Producer LINDSAY LAW

Written by RAMON MENENDEZ & TOM MUSCA Produced by TOM MUSCA

Directed by RAMON MENENDEZ

MAINTENANT À L'AFFICHE

PALACE

690 STE CATHERINE O. 866 6991

12:10-2:30
4:50-7:10-9:30
COUCHE TARD ven sam 11:45

DORVAL

260 Ave DORVAL 631 8506

Tous les jours
7:00-9:20
sam dim 12:00-2:20
4:40-7:00-9:20

ARTS PLASTIQUES

La Galerie 13 ne répond plus

JOCELYNE
LEPAGE

Malgré le succès sans précédent de l'exposition de **Fernand Leduc**, en décembre, la Galerie 13, rue Saint-Denis, a fermé ses portes, sans avertissement. «Pas par dépit, explique son directeur, **Antoine Blanchette**, mais parce que j'ai d'autres projets.



Antoine Blanchette

«Je prépare pour 1990 une grande exposition d'œuvres de **Larionov** pour un musée du Québec, en collaboration avec des collectionneurs de Paris, New York et Bruxelles, explique-t-il, visiblement ravi. Et je dois aussi monter une collection pour une entreprise privée. Je veux dorénavant travailler comme conservateur pigiste. Je ne renonce pas pour toujours à l'idée de retourner dans une galerie, avec un associé par exemple, mais plus jamais dans l'administration.»

L'ARCHITECTURE A DROIT, A SON TOUR, A UN FESTIVAL DE FILMS

Devant le nouvel engouement des Montréaliens pour l'architecture et l'urbanisme, de même que pour les Festivals, le Centre international de design, commandité par Domtar, organise un gigantesque Festival international du film d'architecture et d'urbanisme qui se déroulera dans le réseau des Maisons de la culture, du 20 au 30 avril.

On y verra des portraits de grands architectes contemporains, **Mies van der Rohe**, **Le Corbusier** (superbe document), **Mario Botta**, **Richard Meier**, **Frank Lloyd Wright** et **Jean Nouvel**, ce brillant architecte français qui prononcera d'ailleurs la conférence d'ouverture.

Les films retenus pour ce premier festival traiteront également d'art nouveau, de la tour Eiffel, des palais du cinéma, d'architecture japonaise, indo-islamique et du Yémen, entre autres.

L'entrée aux séances de cinéma est gratuite. On peut se procurer le programme du Festival au Centre international de design, 85 ouest, rue Saint-Paul et dans les

trois maisons de la culture où les films sont présentés: Marie-Uguay, Côte-des-Neiges et Petite-Patrie.

RAMSES II A BOSTON

Si vous vous ennuyez de **Ramsès II**, qui lança la courte carrière du Palais de la civilisation, sachez qu'il revient en grandes pompes à Boston, au Musée des sciences, du 30 avril au 30 août. Pas exactement la même exposition, bien sûr. Le Musée accueillera, par

exemple, le plus gros monument dédié à Ramsès II, le colosse de Memphis, d'une hauteur de 25 pieds (deux étages et demi) et pesant 57 tonnes. On lui a même construit un temple à l'extérieur du Musée.

Soixante-douze objets ont été prêtés à Boston par le Musée du Caire.

Le Musée consacre une partie de l'exposition aux techniques modernes de l'archéologie et a demandé à **Charlon Heston** de pré-

ter sa célèbre voix pour le texte de l'audioguide.

On peut se procurer des billets à Montréal, aux guichets Ticketron.

ENCAN CHEZ DAZIBAO

La galerie Dazibao, centre de photographies actuelles, tiendra son encan annuel dimanche, à 13 h, animé par l'encanteur **Colette Tougas**. Plus de soixante artistes ont prêté leur concours à l'encan parmi lesquels on retrouve **Gabor**

Szilasi, **Sorel Cohen**, **Raymonde April**, **Holly King**, **Michel Leclair**, **Michel Campeau**, **Michel Gaboury**, pour ne nommer que ceux-là. Prix d'entrée: \$2,50. Prix de présence tirés au sort.

\$100 POUR VOIR LE NOUVEAU MUSÉE DES BEAUX-ARTS D'OTTAWA

Les Amis du Musée des beaux-arts du Canada, à Ottawa, organisent une fête spéciale à \$100 le billet pour recueillir des fonds de-

vant servir à la restauration de la chapelle du Couvent Rideau, chapelle qui a droit à une salle spéciale au nouveau Musée.

Le gala Magnificat aura lieu le 6 mai, à 18 h, au Musée des beaux-arts du Canada, soit deux semaines avant l'ouverture au grand public.

Au menu: omelette de l'Arctique fumé, caviar doré du Manitoba, terrine de bœuf musqué, ragoût de caribou, etc. Sans oublier le champagne. Renseignements: (613) 233-7048.

GUIDE CINEPLEX ODEON

BERRI 3000, boul. St-Denis, 288-2115 BROADCAST NEWS (français) (G) Dolby Stereo 1:30 - 4:15 - 7:00 - 9:35 ECLAIRES DE LUNE (G) Dolby Stereo 1:00 - 3:15 - 5:20 - 7:45 - 10:00 NOYADE INTERDITE (G) Dolby Stereo 1:00 - 3:10 - 5:20 - 7:25 - 9:30 LE MAÎTRE DE LA CAMORA (14 ans) 1:20 - 4:40 - 8:00 MONDO (G) 1:00 - 3:10 - 5:20 - 7:30 - 9:45 BONAVENTURE 1000, boul. St-Denis, 466-5906 BAD DREAMS (14 ans) Sam. et Dim. 1:15 - 3:15 - 5:15 - 7:15 - 9:15 WALL STREET (G) Sam. et Dim. 2:00 - 4:30 - 7:00 - 9:30 Sem. 7:00 - 9:30 BROSSARD 1000, boul. St-Denis, 466-5906 LES FORCES DU MAL (14 ans) Sam. et Dim. 1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:10 - 9:15 Sem. 7:10 - 9:15 BROADCAST NEWS (français) (G) Sam. et Dim. 1:00 - 3:10 - 5:15 - 7:25 - 9:35 Sem. 7:25 - 9:35 CARREFOUR LAVAL 2330, Ave. des Laurentides, 466-3684 BAD DREAMS (14 ans) Sam. et Dim. 1:05 - 3:05 - 5:05 - 7:15 - 9:25 Sem. 7:15 - 9:25 BILLOUXI BLUES (G) Dolby Stereo Sam. et Dim. 1:15 - 3:15 - 5:15 - 7:20 - 9:30 Sem. 7:20 - 9:30 LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (G) Sam. et Dim. 1:10 - 3:10 - 5:10 - 7:10 - 9:20 Sem. 7:10 - 9:20 JOHNNY BE GOOD (G) Sam. et Dim. 1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:05 Sem. 7:05 12 AGAINS (G) - Tous les soirs, 9:15 FRANTIC (français) (G) Dolby Stereo Sam. et Dim. 12:05 - 2:20 - 4:40 - 7:05 - 9:30 Sem. 7:05 - 9:30 COLOURS (14 ans) Dolby Stereo Sam. et Dim. 1:05 - 3:05 - 5:05 - 7:10 - 9:15 Sem. 7:10 - 9:15 CENTRE-VILLE 2001, Université COIN DE MAISONNEUVE, 467-4518 MATILDE (14 ans) 1:00 - 4:00 - 7:00 - 9:30 12 AGAINS (G) 1:05 - 3:05 - 5:05 - 7:05 - 9:05 THE DEAD (G) 1:10 - 3:10 - 5:10 - 7:10 - 9:10 JOHNNY BE GOOD (G) 1:15 - 3:15 - 5:15 - 7:15 - 9:15 LES AILES DU DESIR (G) 1:15 - 4:15 - 7:00 - 9:25 PASSION BEATRICE (14 ans) 1:10 - 4:10 - 7:00 - 9:30 UN ZOO LA NUIT (14 ans) 1:00 - 4:00 - 7:00 - 9:30 FRANTIC (français) (G) 1:15 - 4:15 - 7:00 - 9:25 FLAG (français) (G) 1:05 - 3:10 - 5:15 - 7:20 - 9:25 COMPLEXE DESJARDINS 1000, 1 ^{er} étage, 384-3411 LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (G) 1:25 - 3:05 - 5:00 - 7:00 - 9:00 LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (G) 1:10 - 3:10 - 5:10 - 7:15 - 9:15 AU REVOIR LES ENFANTS (G) 1:00 - 3:10 - 5:20 - 7:30 - 9:40 LUNETTE D'OR (G) 1:25 - 3:00 - 5:00 - 7:20 - 9:30 CREMAZIE 1000, 1 ^{er} étage, 384-4210 FRANTIC (français) (G) Sam. et Dim. 12:00 - 2:30 - 4:40 - 7:15 - 9:30 Sem. 7:15 - 9:30 LE DAUPHIN 1000, 1 ^{er} étage, 384-4210 LE DERNIER EMPEREUR (G) Dolby Stereo Ven. 6:00 - 9:00 - Sam. 1:00 - 4:00 - 7:00 - 10:00 Dim. et Mardi: 1:00 - 4:00 - 7:00 Lun. Mer. et Jeudi: 8:00 UN ZOO LA NUIT (14 ans) Dolby Stereo Sam. Dim. et Mardi: 2:00 - 4:15 - 7:15 - 9:30 Lun. Mer. Jeudi et Ven.: 7:15 - 9:30 EGYPTIEN 1455, rue Peel, 843-3112 THE UNBEARABLE LIGHTNESS OF BEING (14 ans) Dolby Stereo 1:00 - 4:00 - 7:00 - 9:40 BROADCAST NEWS (G) Dolby Stereo 1:00 - 4:00 - 7:00 - 9:40 ANNA (G) 1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:10 - 9:15 LE FAUBOURG 1416, St-Denis, 382-2121 BILLOUXI BLUES (G) Dolby Stereo 12:50 - 3:00 - 5:00 - 7:25 - 9:40 12 AGAINS (G) MONO 12:45 - 2:50 - 5:00 - 7:10 - 9:15 MILAGRO BEANFIELD WAR (G) Dolby Stereo 12:05 - 2:20 - 4:40 - 7:00 - 9:25 AU REVOIR LES ENFANTS (G) (français sous-titrés anglais) 1:00 - 3:10 - 5:15 - 7:20 - 9:30 JEAN-TALON 2, rue St-Félix, 725-7000 WALL STREET (français) Sam. et Dim. 12:05 - 2:30 - 4:50 - 7:10 - 9:25 Sem. 7:10 - 9:25 LONGUEUIL 1000, Longueuil, 679-7451 FRANTIC (français) (G) Sam. et Dim. 12:10 - 2:30 - 4:50 - 7:10 - 9:30 Sem. 7:10 - 9:30 WALL STREET (français) (G) Sam. et Dim. 12:05 - 2:30 - 4:45 - 7:05 - 9:30 Sem. 7:05 - 9:30	ODEON LAVAL 3000, boul. St-Denis, 467-5207 BROADCAST NEWS (français) (G) Sam. et Dim. 1:25 - 4:00 - 7:00 - 9:35 Sem. 7:05 - 9:35 LES FORCES DU MAL (14 ans) Sam. et Dim. 1:00 - 3:05 - 5:10 - 7:15 - 9:15 Sem. 7:15 - 9:15 PLACE ALEXIS NIBON 1000, 1 ^{er} étage, 384-3411 BAD DREAMS (14 ans) Dolby Stereo 1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:00 - 9:00 WALL STREET (G) 1:15 - 3:15 - 5:15 - 7:15 - 9:15 12 AGAINS (G) 1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:00 - 9:00 PLACE DU CANADA 1000, 1 ^{er} étage, 384-3411 THE LAST EMPEREUR (G) Dolby Stereo Ven. 6:00 - 9:00 - Sam. 1:00 - 4:00 - 7:00 - 10:00 Dim. 1:00 - 4:00 - 7:00 - 9:00 - Lun. au Jeudi: 8:00 Sem. 7:00 - 9:00 POINTE-CLAIRE 1041, 1 ^{er} étage, 466-5906 JOHNNY BE GOOD (G) Dolby Stereo Sam. et Dim. 1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:00 Sem. 7:00 12 AGAINS (G) 1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:00 - 9:00 MILAGRO BEANFIELD WAR (G) Dolby Stereo Sam. et Dim. 12:30 - 2:50 - 5:10 - 7:30 - 9:50 Sem. 7:30 - 9:50 BAD DREAMS (14 ans) Dolby Stereo Sam. et Dim. 1:15 - 3:15 - 5:15 - 7:15 - 9:15 Sem. 7:15 - 9:15 COLOURS (14 ans) Dolby Stereo Sam. et Dim. 12:15 - 2:35 - 4:55 - 7:20 - 9:45 Sem. 7:20 - 9:45 BILLOUXI BLUES (G) Dolby Stereo Sam. et Dim. 1:10 - 3:10 - 5:10 - 7:15 - 9:20 Sem. 7:15 - 9:20 BROADCAST NEWS (G) Dolby Stereo Sam. et Dim. 1:00 - 4:00 - 7:00 - 9:40 Sem. 7:00 - 9:40 ST-DENIS 1000, Ave. St-Denis, 467-5207 LES FORCES DU MAL (14 ans) 12:40 - 2:45 - 4:50 - 7:00 - 9:15 L'EMPIRE DU SOLEIL (G) 1:00 - 3:00 - 5:10 - 7:10 - 9:10 ST-JEROME 1000, 1 ^{er} étage, 384-3411 THE LAST EMPEREUR (G) Dolby Stereo Ven. 6:00 - 9:00 - Sam. 1:00 - 4:00 - 7:00 - 10:00 Dim. 1:00 - 4:00 - 7:00 - 9:00 - Lun. au Jeudi: 8:00 Sem. 7:00 - 9:00 BILLOUXI BLUES (G) Dolby Stereo Sam. et Dim. 12:30 - 2:45 - 5:00 - 7:15 - 9:30 Sem. 7:15 - 9:30 ASTRE 1000, 1 ^{er} étage, 384-3411 BAD DREAMS (14 ans) Dolby Stereo Sam. et Dim. 1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:00 - 9:00 Sem. 7:00 - 9:00 COLOURS (14 ans) Dolby Stereo Sam. et Dim. 1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:00 - 9:00 Sem. 7:00 - 9:00 BILLOUXI BLUES (G) Dolby Stereo Sam. et Dim. 1:10 - 3:10 - 5:10 - 7:10 - 9:20 Sem. 7:10 - 9:20 7TH SIGN (14 ans) Dolby Stereo Sam. et Dim. 1:15 - 3:15 - 5:15 - 7:15 - 9:15 Sem. 7:15 - 9:15 JOHNNY BE GOOD (G) Sam. et Dim. 1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:00 - 9:00 Sem. 7:00 - 9:00 MONTRÉAL 1000, 1 ^{er} étage, 384-3411 LES FORCES DU MAL (14 ans) 1:00 - 3:05 - 5:10 - 7:15 - 9:20 TOUQUE (G) 12:30 - 2:40 - 4:50 - 7:00 - 9:10 OMEGA 1000, 1 ^{er} étage, 384-3411 EMPIRE DES TÉNÉBRES (14 ans) Sam. et Dim. 1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:00 - 9:00 Sem. 7:00 - 9:00 2e film: JOE FRIDAY Sam. et Dim. 1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:00 - 9:00 Sem. 7:00 - 9:00 3 HOMMES ET UN BÉBÉ (G) Sam. et Dim. 2:15 - 4:20 - 6:25 - 8:30 - 10:35 Sem. 7:15 - 9:15 2e film: UNE CHANCE PAS CROYABLE Sam. et Dim. 1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:00 - 9:00 Sem. 7:00 - 9:00 PARADIS 8215, Hochelaga, 354-3110 SUSPECT DANGEREUX (14 ans) Sam. et Dim. 2:20 - 4:25 - 6:30 - 8:35 - 10:40 2e film: LE JEU DU DÉFI Sam. et Dim. 1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:00 - 9:00 Sem. 7:00 - 9:00 LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (G) Sam. et Dim. 1:15 - 3:20 - 4:40 - 6:30 - 8:15 - 10:00 Sem. 7:00 - 8:45 DANSE LASCIVE (G) Sam. et Dim. 1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:00 - 9:00 Sem. 7:00 - 9:00 CINÉ-PARC ST-EUSTACHE 1000, 1 ^{er} étage, 384-3411 OUVERT VEN. SAM. ET DIM. LES FORCES DU MAL (14 ans) 2e film: DOUBLE IMPASSE SAIGON L'ENFER POUR DEUX FLICS (14 ans) 2e film: LE PRÉDATEUR POLICE ACADEMY 5 (anglais) 2e film: MOVING
--	--

★★★★★
Notre guide
horaires, c'est
facile et pratique.
Consultez-le.

GAGNANT DE L'OSCAR
MEILLEUR ACTEUR
Michael Douglas

WALL STREET

EN VERSION FRANÇAISE
JEAN-TALON
& LONGUEUIL

TRIO-RIVIÈRES SHEARDOKE
V.O. anglaise: Bonaventure

SAIGON

2e film: PREDATOR
CINÉ-PARC ST-EUSTACHE

POLICE ACADEMY 5

VERSION ORIGINALE ANGLAISE
2e film: MOVING
CINÉ-PARC ST-EUSTACHE

GAGNANT DE 7 CÉSARS
MEILLEUR FILM DE L'ANNÉE
MEILLEUR RÉALISATEUR

2 NOMINATIONS
AUX OSCARS
MEILLEUR FILM ÉTRANGER MEILLEUR SCÉNARIO ORIGINAL

LE FILM
LE PLUS ACCLAMÉ
DE L'ANNÉE!

AU REVOIR LES ENFANTS

UN FILM DE LOUIS MALLE
avec GASPARD MANESSE • RAPHAËL FÉJTO • FRANCINE RACETTE • PHILIPPE MORIER-GENOUD
V.O. AVEC SOUS-TITRES ANGLAIS COUPONS ET LAISSEZ-PASSER REFUSÉS

WILLIAM HURT
ALBERT BROOKS
HOLLY HUNTER

BROADCAST NEWS

EN VERSION FRANÇAISE
BERRI
ODEON LAVAL
BROSSARD SOREL
ST-JEROME JOLIETTE

Un homme qui se retrouve sans emploi, avec une femme infidèle et une fille qui fait le trafic de drogue à l'école, a des difficultés ?

Ce n'est rien !

La vie dissolue de Gérard Floque

QUELLE VIE DE CHIEN!
BRUCE SPRINGSTEEN

TANT QU'IL Y AURA DES FEMMES...

Un film de GEORGES LAUTNER
Avec ROLAND GIRAUD, CLÉMENTINE CELARIE, JACQUELINE MAILLAN
MARIE-ANNE CHAZEL, GÉRARD RINALDI
CHRISTIAN TABLER, MARTIN LAMOTTE
JEAN JACQUES TRAVIER et CHRISTIAN WATTON

À L'AFFICHE!
COMPLEXE DESJARDINS

À L'AFFICHE!
COMPLEXE DESJARDINS

À L'AFFICHE!
COMPLEXE DESJARDINS

À L'AFFICHE!
COMPLEXE DESJARDINS

À L'AFFICHE!
COMPLEXE DESJARDINS

À L'AFFICHE!
COMPLEXE DESJARDINS

À L'AFFICHE!
COMPLEXE DESJARDINS

À L'AFFICHE!
COMPLEXE DESJARDINS

À L'AFFICHE!
COMPLEXE DESJARDINS

À L'AFFICHE!
COMPLEXE DESJARDINS

À L'AFFICHE!
COMPLEXE DESJARDINS

La famille Groseille vs la famille Le Quesnoy

Le bonheur de rire: 3,000,000 de français en huit semaines

"GÉNIAL... Infiniment réjouissant... à voir absolument."
— Suzanne Lévesque, CKAC

"Etienne Chatilliez et Florence Quentin ont voulu faire rire. Ils y ont réussi."
— Serge Dussault, LA PRESSE

"... on se tord par terre, on suffoque de rigolade."
— Libération

"... une divine surprise, un film drôle et personnel."
— Le Monde

"Pour notre plus grand bonheur... d'un humour décapant."
— Francine Laurendeau, LE DEVOIR

"RÉJOUISSANT"
— Suzanne Lévesque, CKAC
— Francine Laurendeau, LE DEVOIR
— Richard Gay, L'ACTUALITÉ

Le no. 1 du Box-Office au Québec

La vie est un long fleuve tranquille.

UN FILM D'ÉTIENNE CHATILLIEZ
avec DANIEL GELIN • HÉLÈNE VINCENT • ANDRÉ WILMS
Scénario: HENRI JACQUES TRAVIER • Images: CARLES VAN DAMME • Musique: PHILIPPE SARDE
Montage: JEAN RAVEL • Décors: DOMINIQUE ANDRÉ

COUPONS ET LAISSEZ-PASSER REFUSÉS

COMPLEXE DESJARDINS • CARREFOUR LAVAL • PARADIS • BROSSARD • ST-JEROME

DEPUIS 4 MOIS LE FILM À VOIR !

PHILIPPE NOIRET RUPERT EVERETT

LES LUNETTES D'OR

UN FILM DE GIULIANO MONTALDO

«Un Noiret épatant! Un Guy Marchand odieux!»
— Libération

«Avec Gabrielle Lazure, Elisabeth Bourguine, Anne Roussel, Marie Trintignant, Stéphanie Sandrelli et Andréa Ferreol. CE FILM APPARTIENT AUX FEMMES!» — Télé 7 jours

PHILIPPE NOIRET GUY MARCHAND

NOYADE INTERDITE

UN FILM DE PIERRE GRANIER-DEFERRE

Avec Philippe Noiret, Guy Marchand, Elisabeth Bourguine, Anne Roussel, Gabrielle Lazure, Marie Trintignant, Stéphanie Sandrelli, Andréa Ferreol, Suzanne Flon, Laura Betti.
Dialogue: Dominique Roulet - Images: Carles Van Damme - Musique: Philippe Sarde
Montage: Jean Ravel - Décors: Dominique André

À L'AFFICHE!

BERRI
ST-DENIS - ST-CATHERINE 288-2115

L'Emprise des Ténèbres
VERSION FRANÇAISE DE "The Serpent and the Rainbow"
2e film: JOE FRIDAY (V.F. DE DRAGNET)
OMEGA

CHER DENNIS QUAIL
SUSPECT
("SUSPECT DANGEREUX")
PARADIS

SCHWARZENEGGER
LE JEU DU DEFI
THE RUNNING MAN

La LNI au Mondial en Suisse

Presse Canadienne

Les comédiens de la Ligue nationale d'improvisation s'en vont demain en Suisse, y disputer le Mondial avec quatre autres équipes francophones, représentant la France, la Suisse, la Belgique et les Antilles.

L'équipe de la LNI, qui défend le Québec, est formée de **Sylvie Legault**, **Sylvie Potvin**, **Marie Michaud**, **Gaston Lepage**, **Patrice L'Ecuyer** et **Bernard Fortin**, une recrue qui remplace **Germain Houde** retenu par un tournage. L'instructeur est **Pierre-Jean Cuillerier**.

La compétition a lieu du 18 avril au 8 mai, dans des villes comme Lausanne, Genève, Neuchâtel, Berne, La Chaux-de-Fonds, Bienne. **Juan Antonio Samaranch**, président du Comité international olympique et qui a son bureau à Lausanne, est censé remettre la trophée à l'équipe gagnante, le soir de la finale.

La prochaine saison de la LNI, à préciser hier son porte-parole **Jean-Marc Lavergne**, débutera en janvier 1989 et le Mondial aurait ensuite lieu en Martinique.

O'Keefe

La Presse

CKAC 97.3 TOYOTA
LA SUPERSTATION

Le Permanent

METRO



**vous invitent au tournage
de la super série**

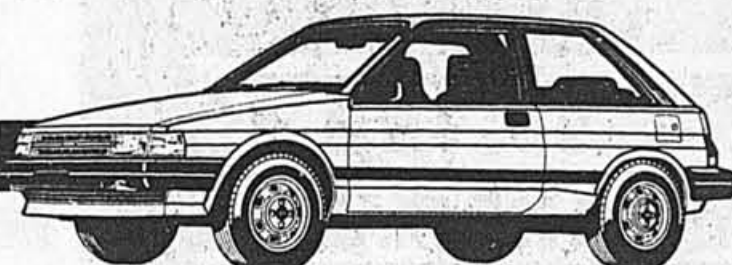
LA NCE ET COMPTÉ

Venez voir Pierre Lambert et le National en action!



Le dimanche 24 avril
à l'Auditorium de Verdun,
4110, boulevard Lasalle
à compter de 13h

VOTRE PARTICIPATION
est indispensable pour le succès de la 3e série!



Grand prix:
TOYOTA Tercel 88 d'une valeur de 9 500\$

Soyez de la partie!
Pour vous procurer vos laissez-passer, présentez-vous
avec cette annonce aux adresses suivantes (lundi à vendredi):
réception de la Maison Radio-Canada,
1400, boul. René-Lévesque Est, de 8h45 à 16h30;
Auditorium de Verdun, 4110 boul. Lasalle/Métro De l'Église,
de 10h à 20h.

NOMBREUX PRIX DE PRÉSENCE

- 1000 litres d'essence
- 5 bons d'achat Métro d'une valeur de 100 \$ chacun
- 5 certificats - cadeaux des Magasins Taylor
- 5 certificats - cadeaux pour une soirée détente à l'Institut Lise Watier
- 10 sacs sport
- 1 abonnement d'un an à La Presse
- La valeur totale des prix offerts est de 11 600 \$

En collaboration avec



Les règlements relatifs à ce concours sont disponibles aux points de distribution ci-haut mentionnés, à La Presse et à CKAC.

Vive la vie.

LES DÎNERS DANSANTS DU VENDREDI ET
DU SAMEDI AU MONTRÉALAIS:
UNE FLAMBÉE DE JOIE DE VIVRE

En vedette

*une savoureuse spécialité internationale à volonté

16.75\$
p. pers.

Dîner à la carte également disponible.
Musique et danse avec musicien

*Cette semaine: **La paëlla Valenciana**

MONTRÉALAIS
BISTROT BAR RESTAURANT

Pour réservations: 861-3511

LE REINE



ELIZABETH

Hôtels et Villégiatures Canadian Pacific

FAMOUS PLAYERS

**POLICE
ACADEMY 5**
ASSIGNMENT MIAMI BEACH



PALACE
690 STE CATHERINE O. 866-6991

LAVAL
CENTRE LAMAL 608-7776

ven à merc 1:00-3:10
5:20-7:30-9:40
jeu 1:00-3:10
5:20-9:40
COUCHE TARD ven sam 11:50

Tous les jours
7:05-9:15
sam dim 1:00-3:00
5:00-7:05-9:15
COUCHE TARD sam 11:20

Bright Lights, Big City... Une étoile étincelante, une
distribution superbe. Michael J. Fox joue
merveilleusement. Il se révèle un grand acteur.
— Joel Siegel, ABC-TV



Michael J. Fox

**Bright
Lights,
Big City.**



Produced in Association with CST Communications Co.
© 1988 United Artists Pictures Inc. All rights reserved.

LOEWS
364 STE CATHERINE O. 861-7037

12:30-2:50
5:00-7:10-9:35
COUCHE TARD ven sam 11:45

Le CINÉMA
3400 GRIFFIN WESTMOUNT 531-2477

Tous les jours
7:15-9:15
sam dim 1:15-3:15
5:15-7:15-9:15

FAIRVIEW
CENTRE FAIRVIEW Place Chénier 697-8007

Tous les jours
7:00-9:10
sam dim 4:30
7:00-9:10

VERSAILLES
PLACE VERSAILLES 353-7880

Tous les jours
7:20-9:40
sam dim 12:30-2:50
5:05-7:20-9:40
COUCHE TARD
sam 11:50

IL EST PLUS FORT QUE HULK HOGAN.



JEAN PILOTE

déchire l'annuaire télé-
phonique tous les matins,
du lundi au vendredi,
entre 5 h et 9 h.
Écoutez-le en compagnie
du Groupe Sanguin.

ckoi 97.3
Le Son de Montréal

C K O I 9 7 F M



**Pourriez-vous
dire à votre
patron que vous
avez besoin de
15 heures par
semaine...**

**...toutes les
semaines?**

Un rein déficient ne peut
éliminer du sang ni l'excès
d'eau, ni les substances
toxiques qui s'y trouvent.
Autrefois, une telle condi-
tion entraînait la mort.
Aujourd'hui, grâce à la
dialyse, la vie continue...
si c'est vraiment vivre que
de dépendre d'un appareil
jusqu'à cinq heures par jour,
trois jours par semaine. Un
jour, la dialyse ne sera plus
nécessaire. Parce qu'un jour,
on guérira les maladies du
rein. Mais pour y parvenir,
nous avons besoin de
l'appui de gens dévoués
et généreux. Comme vous.
Donnez généreusement.
Votre contribution est vitale!

LA FONDATION
CANADIENNE
DU REIN

Les maladies du rein:
une lutte à finir.

18^e SALON des SCIENCES OCCULTES

En collaboration avec **O'Keefe**

ÉDITION PRINTEMPS
**CENTRE
PAUL-SAUVÉ**

**DU 8 AU
17 AVRIL**
de midi à minuit
ADMISSION:
ADULTES:
\$4.75
ÉTUDIANTS
ET
ÂGE D'OR:
\$4.00



KALU
L'INCROYABLE
HYPNOTISEUR

LA MOUCHE
Un film qui vous
fera mourir
de "PEUR"

**Bernard
Ken**
SPECTACLE
de MAGIE avec
des "LIONS"

JASW
"LE DIABLE
MAUDIT" et ses
BOAS

**Bernard
Simon**
L'HOMME QUI
PARLE AUX MORTS

**Brenda
Piché**
Les MYSTÈRES de
la NUMÉROLOGIE
enfin dévoilés

CHOIX IMPRESSIONNANT CHEZ GM!

Véhicules admissibles	Remise en espèces de 500 \$*	Climatisation sans supplément††	Boîte automatique sans supplément††	Rabais de 500 \$††
		Climatisation posée en usine, sans supplément de prix, pour les modèles 1987 et 1988 neufs spécialement équipés, selon le tableau ci-dessous. Toutes taxes applicables en sus, y compris la taxe fédérale d'accise.	Boîte automatique sans supplément de prix pour les modèles 1987 et 1988 neufs spécialement équipés, énumérés dans le tableau ci-dessous.	Rabais de 500 \$ pour les modèles 1987 et 1988 neufs spécialement équipés, énumérés dans le tableau ci-dessous.
*Remise en espèces offerte directement par General Motors, disponible uniquement pour les achats au détail. Vous pouvez garder ce montant ou l'appliquer à votre transaction. L'offre s'applique aux véhicules intégralement neufs de 1988 et de l'année de fabrication précédente achetés et livrés avant la fermeture des bureaux le 31 mai 1988. L'offre comporte une participation du concessionnaire. ††Offre valable pour les achats au détail. Le concessionnaire ne dispose pas toujours de tous les véhicules en stock pour livraison immédiate. Consultez le concessionnaire participant pour de plus amples détails.				
CHEVROLET CAVALIER • PONTIAC SUNBIRD	Remise en espèces de 500 \$ <i>plus</i>		✓	<i>OU</i> ✓
CHEVROLET CORSICA • PONTIAC TEMPEST	Remise en espèces de 500 \$ <i>plus</i>	✓	<i>OU</i>	✓ <i>OU</i> ✓
PICK-UP CHEVROLET S-10 GMC S-15	Remise en espèces de 500 \$ <i>plus</i>	✓	<i>OU</i>	✓ <i>OU</i> ✓

Encore des choix impressionnants.

Remise en espèces de 500 \$*

CHEVROLET CAMARO, BERETTA
• PONTIAC FIERO, FIREBIRD, GRAND AM
• OLDSMOBILE FIRENZA, CUTLASS CALAIS
• BUICK SKYHAWK, SKYLARK.

Remise en espèces de 400 \$*

CHEVROLET SPRINT •
PONTIAC FIREFLY



CHEVROLET CAVALIER Z24

PONTIAC TEMPEST LE



Dépêchez-vous d'apporter cette annonce chez votre concessionnaire GM.

Consultez votre concessionnaire GM participant pour vous renseigner sur les programmes de stimulation correspondants destinés aux pares et s'appliquant à certains modèles.



Cet été

LOS ANGELES LAS VEGAS VANCOUVER

pour seulement **359\$** plus taxes

Pour bénéficier de ce tarif, il faut faire votre réservation au plus tard le 30 avril.

Consultez votre agent de voyages pour les conditions et les réservations.

Nombre limité de places.

les Ailes de l'Ouest

Los Angeles:
départs tous les jeudis et le dimanche du 30 juin au 4 septembre;

Las Vegas:
tous les jeudis du 30 juin au 1er septembre;

Vancouver:
tous les vendredis du 1er juillet au 2 septembre.
Possibilité de reprendre votre voyage à Vancouver, Las Vegas ou Los Angeles, ou vice versa, moyennant un supplément.



\$2,3 millions pour les sans-abri d'Afrique du Sud

Reuter
LOS ANGELES

■ Une vente aux enchères à la résidence de Michael Jackson, ouverte aux médias et au public pour la première fois, a rapporté \$2,3 millions pour les sans-abri en Afrique du Sud.

250 artistes, collectionneurs et acheteurs se sont entassés dans le jardin de la maison de Jackson à Encino pour cette vente intitulée « Une enchère pour les droits de l'homme ». Le chanteur, en tournée, n'y assistait pas.



Souignant l'arrivée de

NAPOLÉON

La Presse RADIO CITE 107

INVITENT 10 COUPLES À UN DÎNER IMPÉRIAL

EN COMPAGNIE DE

SERGE ET CHRISTINE
LAMA DELAROCHE

LE LUNDI 9 MAI 1988 À 19 H AU

Holiday Inn
CROWNE PLAZA

Hôte officiel de la troupe et du festival Napoléon

DE PLUS

LORS DU DÎNER, UN DES COUPLES INVITÉS MÉRITERA UN VOYAGE À PARIS (incluant transport et hébergement pour une semaine) à l'hôtel Royal Alma offert par

AIR CANADA americanair

- Pour participer**
- Remplissez le coupon de participation publié tous les jours dans La Presse jusqu'au 17 avril;
 - Donnez la date et le titre d'une des chroniques de la radio-série Napoléon diffusées du lundi au vendredi à 10 h 10 et 20 h 10 à Radio-Cité FM 107;
 - Les coupons de participation devront être envoyés à l'adresse mentionnée avant midi le 22 avril 1988;
 - La valeur des prix offerts est de 2 970\$;
 - L'attribution des prix offerts se fera dans la semaine du 18 au 22 avril à l'émission d'André Vézina entre 15 h et 18 h, à raison de 2 prix par jour.

«DÎNER IMPÉRIAL NAPOLÉON»
Radio-Cité FM
1184, rue Sainte-Catherine ouest
MONTRÉAL Québec H3B 1K1

Question: Donnez la date et le titre d'une des chroniques de la radio-série Napoléon diffusées du lundi au vendredi à 10 h 10 et 20 h 10 à Radio-Cité FM 107

Réponse: _____

Nom: _____ Âge: _____

Adresse: _____ App.: _____

Ville: _____

Code postal: _____ Tél.: _____



Certains Montréalais n'en peuvent plus d'attendre.

Il y a de quoi. Un vrai samedi soir. Grande soirée en perspective. Que faites-vous ce soir? Accordez-moi cette danse. Dîner-dansant, les petits plats dans les grands. 24\$* par personne. Réservez au 878-2000.

LE BOULEVARD, poste 4498

*TAXE ET SERVICE EN SUS. TOUS LES JOURS, ON SERT LE PETIT DÉJEUNER, LE DÉJEUNER ET LE DÎNER. RENSEIGNEZ-VOUS SUR NOTRE SPECTACULAIRE BRUNCH DU DIMANCHE.

Le Centre Sheraton Montréal
Le service hôtelier d'élite
1201, boul. René-Lévesque Ouest,
Montréal, Québec H3B 2L7
(514) 878-2000



ARTISTE INVITÉ
GUNS N' ROSES

MARDI
17 MAI - 19H30
FORUM DE MONTRÉAL

Billets 19,50\$ en vente
au guichets du Forum
et à tous les comptoirs
Ticketron
(+ frais de service)

EN VENTE
AUJOURD'HUI
À 10H00



DD

Le feeling du vrai!

Sam the Record Man
LE DISQUAIRE LE PLUS GRAND ET LE PLUS CONNU AU CANADA
LES CHANTS DU PRINTEMPS

NANA MOUSKOURI «Nana» L-J ou cass. 8.99 CHEZ SAM SEULEMENT D.C. 18.99	DAN REED NETWORK L-J ou cass. 7.99 CHEZ SAM SEULEMENT D.C. 12.99	SERGE LAMA «De Bonaparte à Napoléon» L-J ou cass. 12.99 CHEZ SAM SEULEMENT D.C. 12.99
--	--	--

VIDEO CHEZ SAM - VENTE OU LOCATION (VHS OU BETA) AU SOUS-SOL, 399, Ste-Catherine O. seulement

MICHEL LEMIEUX «Taming the Power Inside» L-J ou cass. 8.99 CHEZ SAM SEULEMENT D.C. 18.99	KINGDOM COME L-J ou cass. 8.99 CHEZ SAM SEULEMENT D.C. 18.99	GIANT Artistes divers L-J ou cass. 4.99 CHEZ SAM SEULEMENT D.C. 9.99
BUNDUCK «S.A.» (société anonyme) L-J ou cass. 7.99 CHEZ SAM SEULEMENT D.C. 18.99	SALT 'N' PEPA «Hot, Cool & Vicious» L-J ou cass. 8.99 CHEZ SAM SEULEMENT D.C. 18.99	DIRE STRAITS «Brothers in Arms» L-J ou cass. 8.99 CHEZ SAM SEULEMENT D.C. 18.99
LUXURIA «Devoto-Noko» L-J ou cass. 8.99 CHEZ SAM SEULEMENT D.C. 13.99	BEAU DOMMAGE «Leur plus grand succès...» L-J ou cass. 7.99 CHEZ SAM SEULEMENT D.C. 13.99	THE MISSION «Children» L-J ou cass. 8.99 CHEZ SAM SEULEMENT D.C. 18.99

THE PHANTOM OF THE OPERA
GAGNEZ UN VOYAGE POUR DEUX À NEW YORK
Détails chez
SAM THE RECORD MAN
Procurez-vous le succès de l'année.
CHEZ SAM SEULEMENT
DOUBLE L-J, CASS. Double disques compacts
16.99 38.99

JOHN COUGAR MELLENCAMP «Lonesome Jubilee» L-J ou cass. 8.99 CHEZ SAM SEULEMENT D.C. 18.99	THE BOX «Closer Together» L-J ou cass. 8.99 CHEZ SAM SEULEMENT D.C. 18.99	VAN MORRISON «Poetic Champions Compose» L-J ou cass. 8.99 CHEZ SAM SEULEMENT D.C. 18.99
--	--	--

Heures d'ouverture: du lundi au mercredi, de 9 h à 18 h; jeudi et vendredi, de 9 h à 21 h; samedi, de 9 h à 17 h.

Ces 16 articles sont en vente au prix annoncé ou moins chez tous les SAM THE RECORD MAN de Montréal, les vendredis 15 avril, samedi 16 avril et lundi 18 avril. UN PAR CLIENT.

399, rue SAINT-CATHERINE OUEST (métro P.-D.-A.)
PLACE VERSAILLES/CARREFOUR ANGRIGNON (LaSALLE)
6982, rue SAINT-HUBERT/CENTRE COMMERCIAL BEAUFIELD/CENTRE ROCKLAND

92.7 fm PRESENTE
BUNDUCK
+ BLUE OIL
CE SOIR - 21H30 ET DEMAIN
5240, av. du Parc Inf.: 270-7848
Billets au Club Soda et Ticketron

Bell Canada présente

LES LUNDIS!

Juste pour rire!
Juste pour rire!

LUNDI 20 H 30

François Lévillée (animateur)

Les INVITÉS:

Jean-Marc Parent
Daniel Thibault
Christian Jolicoeur
Jean Emond
Claire St-Jacques et
François Massicotte

«INVITÉE SURPRISE»

Télévision Quatre Saisons

L'interurbain Bell

Club Soda

La Presse

Billets au Club Soda et Ticketron 650\$ étudiants 350\$

5240, avenue du Parc inf.: 270-7848

CHARLELIE COUTURE
EN SPECTACLE
AU SPECTRUM
Samedi 16 avril
— Sherbrooke —
Au Centennial Theatre de Lennoxville
Le 19 avril

Solo Girls L.J. - K7 \$899 Solo Boys

ARCHAMBAULT
MUSIQUE

500 est, rue Ste-Catherine, Montréal 849-6201
COMPLEXE DESJARDINS 288-2444

VOS MAGASINS POUR LE DISQUE COMPACT

COMPTOIR TICKETRON®
BILLET EN VENTE AU MAGASIN BERRI-STE-CATHERINE

METRO BERRI

METRO PLACE DES ARTS

60 hôpitaux anglophones peuvent fonctionner en français

ROBERT LEFEBVRE
de la Presse Canadienne
QUÉBEC

■ Même s'ils ne détiennent pas de certificat de conformité émis par l'Office de la langue française, une soixantaine d'hôpitaux anglophones sont en mesure d'offrir les services en langue française, a soutenu hier le ministre responsable de l'application de la Loi 101, M. Guy Rivard.

En réponse aux questions que lui avait posées la veille le chef de l'opposition Guy Chevrette, le ministre Rivard a expliqué hier à l'Assemblée nationale que c'est parce que le Parti québécois a modifié la loi en 1983 que pas plus de 32 des 114 hôpitaux anglophones détiennent présentement un certificat de conformité.

« Il n'en demeure pas moins que trois fois plus, tout près de 90 (hôpitaux anglophones), offrent de fait des services en langue française aux gens qui en ont besoin », a déclaré le ministre Rivard.

Il a raconté qu'en 1983, l'article 20 de la Loi 101 disait que les employés qui auront à travailler dans ces hôpitaux anglophones ont une obligation individuelle de connaître la langue française d'une façon acceptable. A cette époque, dit-il, 81 des 114 hôpitaux anglophones ont été déclarés conformes par l'Office de la langue française. C'était alors un niveau fort acceptable, a commenté M. Rivard.

Il poursuit qu'à la suite de pressions, le gouvernement du temps a modifié cet article 20 pour exclure les employés d'hôpitaux de l'obligation de connaître la langue française. « On a transformé une obligation individuelle en une obligation institutionnelle », a souligné le ministre.

L'Office de la langue française a pris une quinzaine de mois pour s'ajuster administrativement à ce nouvel article de la loi et a remis tous les 114 établissements anglophones dans le processus administratif de reconnaissance de la conformité. On a donc repris l'exercice à zéro, à l'été 1985, ce qui donne aujourd'hui comme résultat que 32 des 114 hôpitaux sont déclarés conformes à la nouvelle disposition législative.

Des parents réclament \$13 millions pour des vaccins qui tuent le cerveau

JOYCE NAPIER

■ Les parents de trois enfants victimes d'une encéphalite après avoir été vaccinés, se sont adressés, hier, à la Cour supérieure pour obtenir du Ministère de la Santé et des services sociaux, des indemnités totalisant \$13 millions plus les intérêts.

Une loi, adoptée à l'unanimité par l'Assemblée Nationale le 20 juin 1985, prévoyait que ces trois victimes d'immunisation, qui ont besoin de soins constants et qui sont aujourd'hui âgées de 20, 11 et trois ans, soient indemnisées. Mais, malgré l'adoption de la loi, affirme l'avocat des trois familles, Me Jean Bernier, « le gouvernement n'a pas versé un seul sou aux victimes ».

Les trois histoires, dont on fait état dans les documents déposés hier, se ressemblent par la nature des procédures judiciaires entamées pour obtenir une indemnité et par les effets des trois vaccins sur les enfants.

En septembre 1972, Nathalie Lapiere, 20 ans, alors à peine âgée de cinq ans, était vaccinée

contre la rougeole. Mais elle devenait l'une des rares victimes d'une infection virale, l'encéphalite, qui attaque les cellules du cerveau, et l'un des risques inhérents aux moyens d'immunisation adoptés par le gouvernement dans le but de protéger la santé publique.

En août 1977, Olivier Godin, 11 ans, alors âgé de trois mois seulement, était vacciné contre la diphtérie, la coqueluche et le tétanos, et devenait également la victime d'une encéphalite.

En novembre 1985, Jessica Lanthier, trois ans, alors âgée de treize mois, était vaccinée contre la rougeole, la rubéole et les oreillons, et devenait la troisième victime de l'immunisation.

Des poursuites judiciaires ont été entreprises dans le cas de Nathalie Lapiere, en septembre 1973. La Cour supérieure avait alors condamné le Procureur général du Québec à verser aux parents de la victime des dommages de \$385 000, plus les intérêts, un total de quelque \$800 000. Mais la Cour d'appel a renversé cette décision, notant qu'il fallait que l'Assemblée Nationale adopte une loi pour que les victimes

d'immunisation puissent être indemnisées. En avril 1985, la Cour suprême du Canada confirmait la décision de la Cour d'appel. C'est dans cet esprit que la loi fut adoptée par l'Assemblée Nationale. Le législateur avait même prévu que cette loi serait rétroactive afin de permettre au gouvernement d'indemniser les trois enfants qui ne pourront jamais vivre de façon autonome.

De juin 1985 à aujourd'hui, note-t-on dans les poursuites, correspondance volumineuse à l'appui, les parents de ces victimes ont tenté d'obtenir le versement de l'indemnité prévue par la loi, mais en vain. En novembre 1987 un « règlement modifiant le règlement d'application de la Loi sur la santé publique », rendait encore plus fastidieuses les procédures pour obtenir ces indemnités. Pourtant, note-t-on dans le dossier de Nathalie Lapiere, les expertises étaient faites, et les faits n'étaient pas contestés. Nathalie Lapiere doit demeurer dans un hôpital où elle est isolée, son cas étant presque unique. Les deux autres victimes sont encore chez elles mais ne reçoivent pas les soins adéquats.

Les policiers canadiens qui traquent les trafiquants de drogues envient les Américains

GILLES ST-JEAN

■ Les policiers canadiens qui travaillent dans le domaine des stupéfiants espèrent visiblement disposer un jour des mêmes outils légaux que leurs confrères américains.

C'est du moins ce que donne à constater une conférence internationale par satellite qui s'est tenue hier entre Washington, plusieurs villes européennes et Montréal, et dont la vedette était le directeur adjoint de la police des stupéfiants des États-Unis (la Drug Enforcement Administration ou DEA), M. David Westrate.

Des intervenants dans le domaine de la réhabilitation, des policiers ainsi que des représentants des médias avaient été invités à cette conférence au Consulat américain. Le sujet était le trafic des stupéfiants et les moyens pour la société d'y faire face.

En gros, les préoccupations étaient partout les mêmes, à savoir qu'il faut prévenir et réprimer en même temps toute activité reliée à la consommation et à la vente des stupéfiants.

Arsenal juridique

De leur côté, plusieurs policiers ont posé des questions à M. Westrate (ils savaient évidemment les réponses d'avance) sur le nouvel arsenal juridique des policiers américains.

Parmi cette panoplie, des lois qui permettent à l'État de saisir tout véhicule utilisé dans le trafic des stupéfiants; la saisie des sommes et des biens acquis grâce à ce trafic; une loi obligeant les banques américaines à signaler au fisc tout dépôt dépassant \$10 000, ainsi que le partage des sommes saisies entre l'État et les services de police impliqués dans les opérations anti-stupéfiants.

« Des \$500 millions saisis l'an dernier dans le cadre d'opérations anti-stupéfiants, \$50 millions sont retournés aux services de police locaux », a noté M. Westrate en réponse à une question de l'inspecteur Marcel Huot, de la Gendarmerie royale du Canada.

« L'argent saisi et réparti entre les services de police, par la suite, doit servir à d'autres opérations policières contre le trafic de stupéfiants. C'est ainsi que la DEA a réinvesti dans ses opérations \$25 millions prélevés sur les sommes saisies l'an dernier », a précisé M. Westrate, en réponse à M. Gilbert Côté, directeur intermédiaire de la division du crime organisé de la police de la CUM.

Présentement, au Canada, toutes les sommes saisies sont remises au Trésor fédéral.

50 p. cent des crimes

M. Côté devait expliquer par la suite, au cours d'une interview, que 50 p. cent des crimes commis depuis quelques années sont liés à la vente ou à la consommation de stupéfiants.

« Cela signifie un volume de travail plus important pour les services de police; nous pensons donc que les sommes saisies aux dépens des trafiquants devraient financer ce travail au moins en partie. Comme les coûts des opérations policières contre les trafiquants (infiltration, observation, prévention) sont très importants, les fruits de notre travail devraient nous servir », estime M. Côté.

Il souligne qu'un projet de loi en ce sens (numéro C-61) est ac-

tuellement à l'étude à Ottawa et il espère son adoption le plus rapidement possible.

Collaboration

La conférence a d'autre part permis à M. Westrate de qualifier d'extraordinaire la coopération entre le Canada et les États-Unis en matière de répression.

La DEA et la GRC disposent d'agents de liaison de part et d'autre de la frontière: la GRC en a à New York, Los Angeles et Miami; la DEA en a à Montréal et Ottawa et pense à en établir d'autres à Toronto et Vancouver, a indiqué l'inspecteur Neil Pouliot, de la GRC.

Ces deux services de police se réunissent plusieurs fois, à chaque année, avec des représentants d'autres organisations avec lesquelles ils échangent des informations sur les nouvelles méthodes des trafiquants et les procédures policières susceptibles de les contrer.

EN BREF

EMPLOIS MENACÉS AU CN À MONTRÉAL

■ Une centaine d'emplois risquent d'être affectés par le démantèlement du Centre de contrôle de la circulation ferroviaire du CN à Montréal. Bien que la décision du CN ne soit pas encore officiellement prise, le Syndicat des contrôleurs de la circulation ferroviaire du Canada, section Montréal, le soupçonne d'avoir déjà décidé de démanteler le centre de contrôle des trains de Montréal, puis de transférer plusieurs employés à Toronto. « A court terme: le contrôle des trains; à long terme: le siège social », s'exclame M. Paul Brunet, président du syndicat et porte-parole du comité de survie du centre de contrôle. En compagnie de deux confrères, hier, il donnait une conférence de presse pour sensibiliser les gens à la disparition de postes hautement spécialisés et aux problèmes de communication dans les deux langues qui risquent de survenir au CN. Par le phénomène de supplantation *bumping* ainsi que les transferts et la disparition des listes de suppléance à Montréal, signifie que finalement une centaine d'emplois seront affectés, uniquement au centre de contrôle de la circulation. Au siège social de Montréal, d'autres postes pourraient être touchés, selon M. Brunet.

MONTRÉAL DEMANDE L'AIDE DE BOUCHARD

■ Les autorités municipales, de leur côté, demandent au ministre fédéral des Transports, M. Benoît Bouchard, de soutenir les efforts de Montréal pour conserver le Centre de régulation du transport du CN dans cette ville. Dans une lettre au ministre, le vice-président du comité exécutif, M. Robert Perreault, indique qu'au-delà de la disparition éventuelle du français comme langue d'usage dans le contrôle du trafic au Québec, et du transfert d'une centaine d'emplois à Toronto, c'est l'avenir de Montréal comme plaque tournante du transport ferroviaire qui est en cause. L'un des arguments du CN pour déménager à Toronto, c'est que le délai fixé pour moderniser ses équipements de Montréal est trop court. La ville de Montréal fait donc des démarches auprès du président de l'Office national des transports pour qu'on revise ce délai afin de permettre au CN de maintenir ses installations à Montréal.

OCCUPATION À LA VICKERS

■ Des travailleurs horaires occupent depuis hier matin les bureaux de l'administration du chantier naval Vickers appartenant à Marine Industrie Ltée (MIL), rue Notre-Dame. Une centaine de travailleurs du chantier naval Vickers occupent depuis hier matin les bureaux de l'administration de Marine Industrie Ltée (MIL), rue Notre-Dame. Ils entendent poursuivre leur occupation pacifique tant qu'ils n'auront pas obtenu de MIL des garanties quant à la vente du chantier naval. M. Jean-Guy Beaubien, président du syndicat des 350 employés horaires, a expliqué que le syndicat veut que Marine clarifie ses intentions en ce qui a trait à la vente du chantier naval Vickers, actuellement fermé. Selon M. Beaubien, le PDG de Marine, M. Robert Tessier, aurait indiqué en janvier dernier son intention de vendre la division navale. M. Beaubien, qui voit dans l'achat du chantier la possibilité de sauver et maintenir des emplois, soutient qu'il y a au moins un acheteur potentiel, Verreault Navigation, qui possède un chantier en Gaspésie. Une porte-parole patronale soutient que la division navale de Vickers n'a jamais été à vendre et que Marine n'a reçu aucune offre d'achat. Par contre, elle a déclaré que l'entreprise est prête à examiner toute offre présentée par un acheteur intéressé.

PLAINTES CONTRE VOYAGEUR

■ La CSN a demandé cette semaine l'autorisation de déposer une plainte pour négociation de mauvaise foi devant le Conseil canadien des relations de travail (CCRT) à l'encontre de la compagnie Voyageur Ltée, dont les employés de bureau sont en lock-out depuis quatre mois. Monique Simard, vice-présidente de la CSN, a expliqué hier en conférence de presse que la CSN avait demandé lundi dernier au ministre canadien du Travail, M. Pierre Cadieux, l'autorisation de déposer une plainte et surtout de faire la preuve que la compagnie a contrevenu au code canadien du Travail. Voyageur affirme de son côté avoir toujours négocié de bonne foi. Me Clément Groleau, du contentieux de la CSN, espère avoir une réponse du CCRT d'ici deux à trois semaines.

Voyages Kurban
Défenseur d'un permis du Québec

VOLS	
PARIS	399\$ + ts
BRUXELLES	389\$ + ts
CALIFORNIE	399\$ + ts
LISBONNE	528\$ + ts
ATHÈNES	789\$ + ts
LE CAIRE	899\$ + ts

1010, rue Ste-Catherine O., suite 440
Montréal, Québec, Canada H3B 1G2
(514) 393-9110

Offre Exceptionnelle!

Commodore

À l'achat d'un AMIGA 500 ou 2000 obtenez le module/logiciel d'édition électronique

- Textcraft Plus
- Pagesetter
- Print Master Plus
- Fonts & Borders
- Imprimante MPS-1250

499\$* Ord. 999\$

Jusqu'au 30 avril 1988

* À l'achat de l'ordinateur au prix régulier

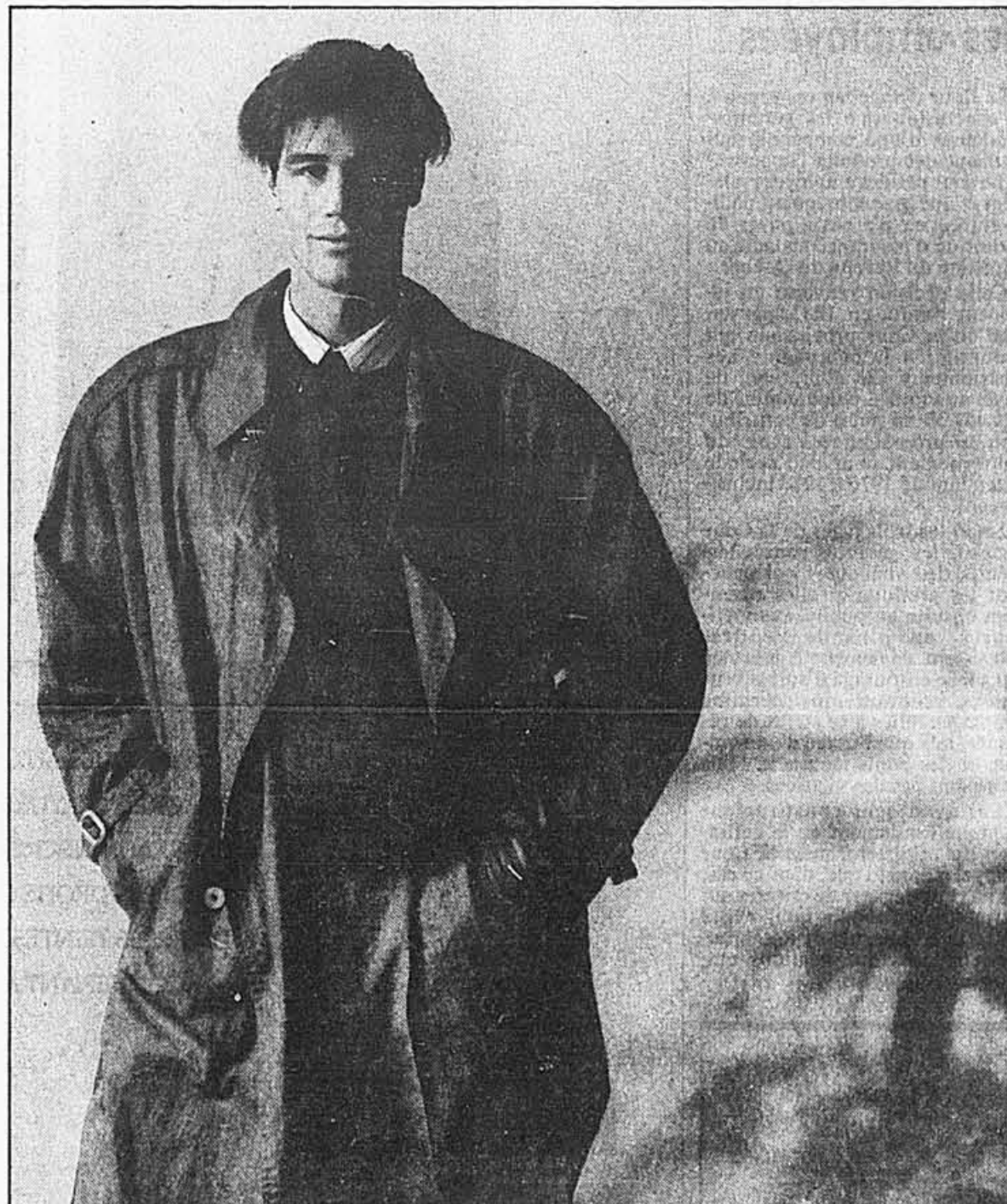
Unité Informatique

8251, rue Saint-Hubert (une rue au nord de Jarry) 271-2316

Le printemps 88 s'affirme chez OGILVY MONSIEUR

L'IMPER EXPERT

Les impers de la collection OGILVY MONSIEUR. Des styles dont on ne se lasse pas. Le chic pratique et décontracté à des prix variant entre 275\$ et 565\$. Le modèle illustré, 100% coton, est offert à **375\$**



OGILVY
SAINT-CATHERINE
ANGLE
DE LA MONTAGNE

Au Palais

Remboursement de taxes refusé à deux universités

GERMAIN TARDIF

■ La Cour d'appel a maintenu deux jugements rendus par la Cour supérieure contre l'Université de Montréal et l'Université du Québec à Hull qui réclamaient remboursement de taxes de ventes qu'elles avaient payées à l'achat de fournitures de classe.

La réclamation de l'Université de Montréal s'élevait à \$1 362 893,66 et celle de l'UQAH, à \$75 109,69.

Dans le premier cas, il s'agissait d'achats effectués du 1er janvier 1976 au 31 mai 1979 et, dans le deuxième, d'achats faits entre 1977 et 1981.

Les deux réclamations avaient été adressées au ministère du Revenu en décembre 1980 et en mars 1981, respectivement.

Mais pendant que les réclamations étaient à l'étude, la loi concernant l'impôt sur la vente au détail fut amendée et l'appellation «fournitures de classe» fut

redéfinie pour signifier «les menus objets dont un enseignant ou un élève se sert dans une salle de classe dans l'exercice de ses fonctions et qui se consomment rapidement à l'usage».

La nouvelle loi devenait déclaratoire sauf pour les causes pendantes le 28 mai 1981.

À la suite de cet amendement, le ministère a refusé de rembourser les sommes réclamées et a fixé des cotisations établissant la taxe exigible, en conformité avec les nouvelles dispositions de la loi.

Les deux universités ont présenté leurs revendications en Cour supérieure. Celle-ci a jugé

que le terme «déclaratoire» donnait à l'amendement un effet rétroactif et que, dans ces deux cas, il ne s'agissait pas de «causes pendantes» mais de «demandes pendantes».

Les causes furent portées à la Cour d'appel qui a débouté les deux requérantes.

Contribuable débouté en appel

■ La Cour d'appel a rejeté une réclamation de \$4649 du ministère du Revenu du Québec à l'endroit de Me Roger Comtois, notaire et doyen de la Faculté de droit de l'Université de Montréal.

En 1978, Me Comtois avait une petite pratique qu'il exerçait chez lui.

Dans sa déclaration d'impôt, cette année-là, il avait déclaré un revenu brut de \$9993 et des dépenses de \$14642, afférentes à ce revenu, ce qui laissait une perte de \$4649 que le notaire déduisit de ses autres revenus de l'année.

Le ministère refusa cette perte et Me Comtois porta l'affaire devant la Cour provinciale qui lui donna raison.

Le sous-ministre du Revenu en appela de ce jugement en Cour d'appel et celle-ci vient de confirmer le jugement de la Cour provinciale.

Les juges Maurice Jacques, Claude Bisson et François Chevalier ont signalé que le débat ne soulève aucune question de droit mais est né d'une divergence d'interprétation concernant l'expectative raisonnable d'un profit pour justifier des déductions de dépenses.

Le ministère soutenait que dans le cas présent, Me Comtois ne pouvait prétendre qu'il espérait faire des profits en raison du caractère limité de son activité de notaire.

Les trois juges de la Cour d'appel sont d'avis qu'ils n'ont pas à émettre leur propre interprétation des faits lorsqu'aucune règle de droit n'a été violée par le juge de première instance ou que l'interprétation faite par ce dernier est raisonnable.

Des vendeuses qui ne sont pas des employées

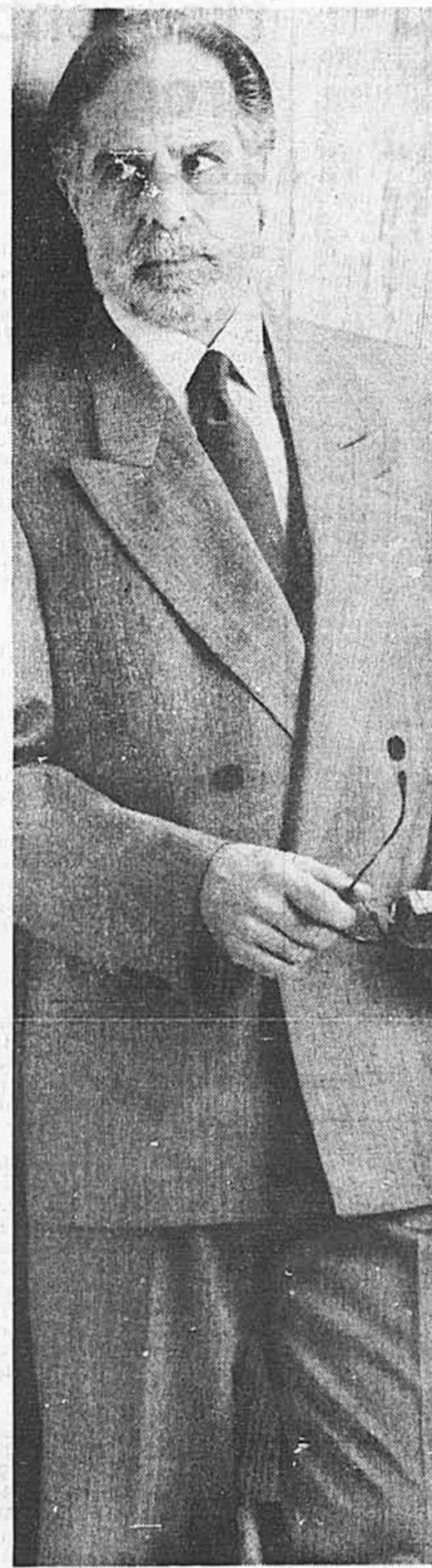
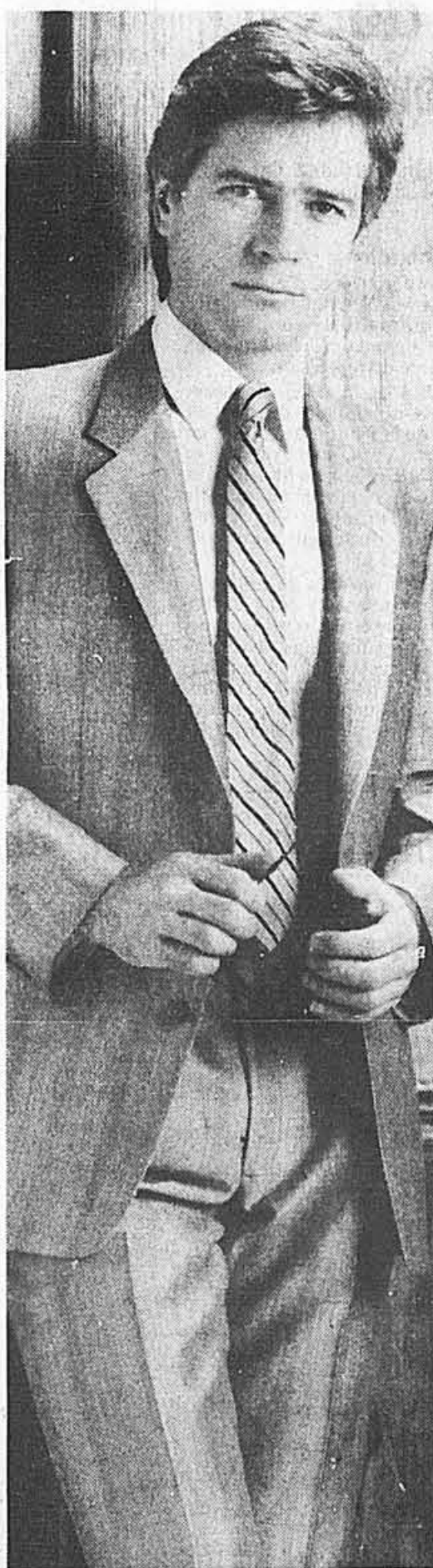
■ La Cour d'appel en est venue à la conclusion que les gérantes-vendeuses d'une compagnie qui distribue des produits Tupperware ne sont pas des employées salariées et que, par conséquent, ladite entreprise n'a pas à payer de cotisation d'assurance-maladie au ministère du Revenu du Québec.

Cette décision renverse un jugement rendu, en 1983, par un juge de la Cour provinciale qui ordonnait à la compagnie Les Distributeurs Clé d'Or, Inc., de payer au ministère une somme de \$20 467,39 en guise de contribution au programme de santé du gouvernement pour une période s'étendant de 1976 à 1978 inclusivement.

Selon les trois juges de la Cour d'appel, les gérantes sont elles-mêmes des vendeuses qui achètent les produits qu'elles revendent ensuite au public. Les meilleures, en plus de vendre, réussissent également à recruter dans leur entourage d'autres vendeuses, recevant ainsi certains avantages liés à ce statut de gérantes, tels que l'usage d'une voiture et des bonis mensuels. Mais ce ne sont pas des salariées.

Ces avantages constituaient l'unique fondement de la cotisation du ministère, mais la Cour d'appel a conclu que, dans ce cas, on ne peut dégager de critères qui permettent d'établir qu'il existe entre la compagnie et les gérantes-vendeuses des relations employeur-employées.

VOUS LE ★ MÉRITEZ BIEN! ★



★ RABAIS 40%

★ ÉLÉGANTS MODÈLES

★ TISSUS DE QUALITÉ

LA CLÉ DU SUCCÈS... LES COMPLETS MERIT

FABRIQUÉS AU CANADA EN 100% LAINE OU EN LUXUEUX MÉLANGES.

ARBORENT RAYURES DERNIER CRI, EFFETS VERTICAUX, MOTIFS SOBRES OU CARREAUX DISCRETS. POIDS SAISONNIERS ET QUATRE-SAISONS. CHOIX DE MODÈLES DROITS OU CROISÉS, TRADITIONNELS OU CONTEMPORAINS EN DIVERSES TEINTES DE GRIS, DE BLEU OU DE BRUN ET BEIGE. TAILLES 38 À 46

CONVENANT À LA PLUPART DES STATURES. PRIX APRÈS VENTE 375\$

VENTE 225\$ CH.

301. COMPLETS POUR HOMMES

VENTE N°1
Simpson
MONTREAL

EN COURS CHEZ
NOTRE PLUS GRANDE VENTE DE LA SAISON

LA GARANTIE SIMPSON: Satisfaction
garantie ou argent remis.



TOUT EST DANS LE STYLE
VENEZ VISITER NOTRE CENTRE D'AUBAINES MODE "LE GRENIER" SIMPSON CENTRE-VILLE 8^e ÉTAGE

Rendez-vous au magasin Simpson le plus près de chez-vous: Centre-ville 284-4231 • Fairview 697-4870 • Anjou 353-3300 • Laval 687-1540
et St-Bruno 461-2211. Heures d'ouverture au centre-ville: Du lundi au mercredi - 10h à 18h. Jeudi et vendredi - 10h à 21h. Samedi - 9h à 17h.
Heures d'ouverture des magasins succursales: Du lundi au mercredi - 9h30 à 18h. Jeudi et vendredi - 9h30 à 21h. Samedi - 9h à 17h.

Ensemble
on peut
vaincre le cancer

SOCIÉTÉ
CANADIENNE
DU CANCER

CANADIAN
CANCER
SOCIETY

DONNEZ
GÉNÉREUSEMENT